

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PARC AMAZONIEN DE GUYANE



SOMMAIRE

1 Introduction

- 1 Edito
PASCAL VARDON & JULES DEIE
- 2 Temps forts 2021
L'ANNÉE EN UN COUP D'OEIL
- 4 Grand témoin
MARIE FLEURY

2 Charte des territoires

- 8 Les conventions d'application
DE LA CHARTE DU PARC AMAZONIEN

3 Développement durable des territoires

- 12 Favoriser le développement
D'UN TOURISME RESPONSABLE
- 14 Connaître et accompagner les
ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES
- 18 Accompagner les porteurs
DE PROJETS ET COLLECTIVITÉS
- 20 Favoriser les débouchés
DE LA FILIÈRE ARTISANALE
- 21 Contribuer à l'amélioration
DU CADRE DE VIE

4 Sensibilisation à l'environnement

- 24 Education à l'environnement
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 28 Soutien aux projets
DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES

5 Valorisation du patrimoine culturel

- 32 Valoriser les cultures
DU SUD DE LA GUYANE
- 34 Soutenir la transmission
DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS
- 35 Structurer et capitaliser
LA CONNAISSANCE

6 Connaissance et suivi des milieux naturels

- 38 Acquérir, capitaliser et diffuser
LES CONNAISSANCES
SUR LA BIODIVERSITÉ
- 44 Co-construire des mesures
DE GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES
- 45 Mesurer les impacts
LIÉS À L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

7 Surveillance du territoire

- 48 Diagnostic et lutte
CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE
ILLÉGALE
- 51 Autres opérations
DE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

8 Participation aux réseaux d'aires protégées

- 54 Fin du programme de coopération régionale
RENFORÉSAP
- 55 Participation du parc national au
CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE

9 Gouvernance partagée

- 58 Conseil d'administration
JULES DEIE ÉLU PRÉSIDENT DU PARC
NATIONAL
- 59 Conseil scientifique, Comité de vie locale
LE RENOUVELLEMENT EN LIGNE DE
MIRE

10 Vie de l'Établissement

- 62 Ressources humaines
90 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE
- 63 Plan de formation
DEVELOPPER LES COMPÉTENCES
- 64 Audit organisationnel
DERNIÈRE LIGNE DROITE
- 65 Équipements
& INFRASTRUCTURES
- 66 Achats
& MARCHES PUBLICS
- 67 Communication
VALORISER LE PARC NATIONAL
- 71 Budget 2021
LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

ÉDITO



L'année 2021 a été incontestablement une année de reprise d'activités pour le Parc amazonien, après le grand ralentissement de 2020 lié à la crise sanitaire de la Covid. Certes, les contraintes n'ont pas toutes pu être levées, l'état d'urgence sanitaire a freiné certaines activités, et certains d'entre nous, au sein du Parc ou dans nos familles, ont été malades, ou contraints de s'isoler provisoirement. Mais le pire a été évité, et vague après vague, la vie a repris, sur les plans personnels et professionnels.

Le Parc a ainsi pu, de nouveau, organiser de grands événements emblématiques, tels que le Marché artisanal du Maroni, la Fête de la nature, ou encore la Journée de l'abattis à Camopi. Il a aussi participé à de grands événements internationaux, tels que le Congrès mondial de la Nature de l'UICN à Marseille, pour défendre les grands enjeux de la biodiversité du Plateau des Guyanes, les cultures du Sud de la Guyane, ou encore les enjeux du développement local durable, adapté aux réalités de nos territoires. L'appui financier du Plan de Relance a fourni des moyens complémentaires réellement significatifs pour dopper la reprise, notamment en ce qui concerne les Maisons du Parc à Maripa-Soula et Camopi, et maintenant Papaïchton, mais aussi en matière d'investissements sur les sentiers de découverte. À l'échelle locale aussi, les activités dites « de terrain » ont pu reprendre quasiment normalement : inventaires scientifiques, éducation à l'environnement, gestion participative des ressources naturelles, appui aux filières économiques locales, et bien sûr, encore et encore, la lutte contre l'orpaillage illégal, qui ne s'est jamais arrêtée et n'a jamais faibli, même en 2020.

À cet égard, les décomptes semestriels lors des survols héliportés menés par l'établissement semblent montrer une tendance à la baisse depuis un an. Nous ne pouvons que nous en réjouir, mais ne pouvons crier victoire. L'activité de l'orpaillage illégal demeure très importante sur le périmètre du Parc, la résilience des garimpeiros reste forte, permise par leur réseau logistique terriblement efficace, s'appuyant sur des bases arrière placées sur nos fleuves frontières. La commission d'enquête parlementaire et les visites ministérielles fin 2021 et début 2022 ont ainsi été l'occasion de réaffirmer la nécessité absolue d'ajouter un fort volet diplomatique aux stratégies de lutte sur le terrain déjà déployées avec l'appui des forces Harpie auxquelles le Parc contribue.

L'année écoulée a été aussi l'occasion pour le Parc de mettre en place un nouveau Conseil d'administration, un nouveau Conseil scientifique, et d'amorcer le processus de recomposition d'un nouveau Comité de vie locale. Il pourra ainsi fêter en 2022 son quinzième anniversaire avec des instances de gouvernance renouvelées.

2021 a été aussi une année de lancement de nouvelles initiatives très prometteuses, notamment la Cellule d'ingénierie aux Communes de l'intérieur (CICI), portée par le Parc en appui aux communes du sud, et la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) qui s'est structurée et a bien grandi avec l'appui du Parc et de ses partenaires sur ce projet, au point d'accueillir désormais ses premiers entrepreneurs.

Mais résumer les activités du Parc en quelques lignes serait une véritable gageure, tant elles sont multiformes, variées et complémentaires entre elles et vis-à-vis de celles des autres acteurs du territoire. Car c'est bien dans cet esprit qu'elles sont imaginées, et nous l'espérons, comprises. Le Parc est un outil, au service d'un projet de territoire, dans l'esprit de la charte validée en 2013.

Nous vous souhaitons en tout cas une très bonne lecture de ce nouveau millésime 2021.

Jules Deie,
Président du Conseil d'administration
du Parc amazonien de Guyane

Pascal Vardon,
Directeur de l'Établissement public
du Parc amazonien de Guyane

Temps forts

L'ANNÉE EN



JANVIER

- Mission scientifique sur le mont Itoupé dans le cadre du projet **Anomalo**. Celui-ci porte sur l'espèce *Anomaloglossus dewynteri*, suspectée d'être en fort déclin
- Lancement d'une enquête orchidées à Saül dans le cadre de **l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)**
- Inventaires et animations sur les chauves-souris à Camopi dans le cadre du programme **Terra Maka'andi**
- Construction d'un petit carbet abritant un barbecue en brique de terre compressée à **Gobaya Soula** (Maripa-Soula)
- Bilan et restitution du chantier d'insertion **Ka'a Constructions** à Trois Sauts
- Mission préalable à l'élaboration d'un projet touristique sur la **crique et l'inselberg Memora** (Camopi). Mise en œuvre d'un inventaire floristique
- Séminaire interne sur **l'audit organisationnel** à Montsinéry.

FÉVRIER

- Réunion de bilan du Comité de vie locale (**CVL**)
- Acte 2 de la **mission gros Saut** : inventaires floristiques, herpétologiques, ornithologiques, chiroptérologiques. Accueil d'un journaliste du Monde sur place (dont l'article sera publié dans *M le Magazine du Monde* le 29 mai).
- Accueil d'un stage consacré à la mycologie tropicale dans le cadre de **l'Atlas de la biodiversité communale** de Saül
- Inauguration du carbet barbecue à **Gobaya Soula** (Maripa-

Soula) ; organisation d'un atelier de fabrication de briques de terre crue.

- Sortie du **recueil de contes** teko et wayäpi
- Formation en **EEDD** pour les enseignants de Maripa-Soula
- Mise en œuvre d'activités soutenues par **l'Appel à projets** du Parc amazonien dans le cadre des vacances
- **Séminaire** interne des agents du service développement.

MARS

- Signature d'un accord sur la délimitation de la frontière entre la Guyane et le Suriname
- **Conseil d'administration** du Parc amazonien. Jules Deie, maire de Papaïchton, est élu président
- Visite de Juliette Binoche au Parc dans le cadre d'un **documentaire** sur les liens entre biodiversité et santé
- Clap de fin sur **Gros Saut**, après une dernière mission sur la biodiversité négligée du 5 au 16 mars
- Plantation d'aroumans à Trois Sauts dans le cadre du programme **Terra Maka'Andi**
- Évènement festif pour l'inauguration des **six maisons traditionnelles aluku** restaurées à Loka - Boniville et l'inauguration de **l'exposition permanente** « Abattis Kotika, berceau du Pays Boni ».
- Première mission de recueil du consentement dans le cadre du dispositif **APA** auprès des Teko de Camopi
- Démarrage des **ateliers de transmission** dans les classes de Camopi
- Projet **MapaCulture** : mise en place de 15 ateliers d'artisanat (vannerie, poterie, perlerie, tissage,

flore et faune) à Maripa-Soula bourg et dans les villages wayana

- Réunion de la commission de **l'Appel à projets** du Parc : 15 projets sont retenus
- Installation de panneaux déchets à **Gobaya Soula**
- **Opération franco-brésilienne** pour mettre fin à un trafic de viande de bois à Vila Brasil.
- Atelier sur la **lutte contre l'orpaillage illégal** à Camopi dans le cadre du programme Terra Maka'Andi.

AVRIL

- Ouverture de la ligne aérienne Cayenne-Camopi
- Venue de deux mycologues à Saül dans le cadre de **l'Atlas de la biodiversité communale**.
- Plantation d'arbres fruitiers dans une école de Maripa-Soula pour la Journée de la Terre
- Ateliers de **land art** sur la place de Camopi
- **Formation** du Parc amazonien sur les essences forestières et sur les déchets pour la régie de territoire de Papaïchton
- Nouvelle mission de recueil du consentement dans le cadre du dispositif **APA** auprès des Wayana du Haut-Maroni
- Mission sur le mont Atachi Bakka dans le cadre du projet **Anomalo**
- Démarrage de la Cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur (**CICI**) au sein du Parc.
- Webinaire de clôture du programme de coopération régionale entre aires protégées de Guyane, **Renforesap**
- Prise de poste de la dirigeante

MAI

de la **CAE Sud Guyane**, Tatiana Troudart.

- Organisation d'un événement sur la **production locale** - « Anou manjé ké nou prodwi lokal » - à Saül
- Réunion publique sur le **plan de gestion forestier** à Saül
- Dernière réunion du **Conseil scientifique**, intégralement en visio, avant son renouvellement
- Lancement d'une étude sur le **kwata**
- Construction par les jeunes du RSMA de deux plots en béton à **Gobaya Soula** en préalable à la mise en place d'une passerelle de franchissement d'une crique
- **Fête de la nature** à Camopi, dans un contexte sanitaire restreint ; projections d'un film sur la biodiversité guyanaise
- Démarrage d'un stage sur la **souveraineté et la sécurité alimentaires** sur le Haut-Maroni
- Participation du Parc à une **opération franco-surinamaïse** de lutte contre l'orpaillage illégal sur le fleuve Maroni
- Audition du Parc amazonien par la **Commission d'enquête parlementaire** sur la lutte contre l'orpaillage illégal.
- **Inondations** à Trois Sauts
- Élection de **Gabriel Serville** à la présidence de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG)
- Publication du premier « **ABC de A à Z** », document de synthèse des inventaires menés à Saül dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale
- **Ateliers à Camopi et Trois Sauts** pour préparer la nouvelle convention d'application de la charte
- Exposition sur les travaux des

JUIN

2021

UN COUP D'OEIL



élèves réalisés dans le cadre des **ateliers de transmission culturelle** à Maripa-Soula et dans les villages du Haut-Maroni.

JUILLET/AOÛT

- Nouvelle mission de préfiguration d'un aménagement touristique sur la **crique Memora**

- **Collecte des encombrants** dans les villages du Haut-Maroni

- Réalisation de photos des artisans du Haut-Maroni dans l'optique d'éditer un **répertoire**

- Visite sur le terrain de représentants de la **Commission d'enquête parlementaire** sur la lutte contre l'orpaillage illégal

- Mise en œuvre d'activités pour les jeunes, soutenues par l'**Appel à projets** du Parc, pendant les grandes vacances

- Réalisation des **IKA** à Trois Sauts et Antecum-Pata

- Inventaires ornithologiques à Papaïchton dans le cadre de l'**ABC**

- Restitution du stage sur la **sécurité et la souveraineté alimentaires** sur le Haut-Maroni, à Taluen et Antecum-Pata

- **Atelier de perles** avec les femmes wayana du Haut-Maroni, organisé par Gadepam et Kalipo et soutenu par le Parc.

- **Constitution de partie civile** du Parc amazonien dans une affaire d'orpaillage illégal sur le site de Lipo Lipo.

SEPTEMBRE

- Participation du Parc au **Congrès mondial de la Nature**, organisé par l'UICN à Marseille.

- Session d'inventaire des chauves-souris à Papaïchton dans

le cadre de l'**ABC**

- Ramassage des **encombrants** à Camopi

- Réception de trois passerelles construites sur le sentier de la **crique Memora**

- **Atelier sur le tourisme** à Camopi dans le cadre de la préparation de la nouvelle convention d'application de la charte

- Réalisation des **IKA** à Saül.

OCTOBRE

- Décès d'**André Cognat**, fondateur du village d'Antecum-Pata, à l'âge de 83 ans

- Mission scientifique sur le site d'Atouka, au sud de Maripa-Soula, où ont été découverts des fossiles de **paresseux géant**

- Journée de l'abattis à Camopi

- **Démontage de carbets** illégalement construits il y a vingt ans en cœur de Parc, à Saut Parasol, suivi d'une mission d'inventaires naturalistes

- Mission de suivi des **loutres et tapirs** sur le Haut-Marouini et la Basse-Camopi

- Animations à Saül dans le cadre de la **Fête de la nature**

- Animations sur le patrimoine de Saül réalisées par les agents du Parc pendant les vacances

- Construction d'une passerelle par le RSMA sur la boucle de **Gobaya Soula** (chantier-école)

- Formation de l'équipe de la jeune **CAE Sud Guyane**.

NOVEMBRE

- **Marché artisanal** du Maroni à Maripa-Soula

- « **Mayouri Graff** » à Camopi

- Déplacement d'une classe de



BTS Gestion et Protection de la nature à Papaïchton dans le cadre de l'**ABC**. Inventaires, animations et rencontres

- Réalisation des **IKA** à Papaïchton

- Vernissage de l'exposition photo « Puu Baaka », soutenue par le Parc, à Papaïchton (dans le cadre du festival des Rencontres photographiques de Guyane)

- Animations dans le cadre de la **Semaine européenne de réduction des déchets** à Maripa-Soula et Papaïchton

- **Marché artisanal** à Trois Sauts

- Réunion sur l'**orpaillage illégal** avec les élus et chefs coutumiers de Papaïchton

- **Conseil d'administration** du Parc amazonien

- Mission de **lutte contre l'orpaillage illégal** à Lipo Lipo avec l'antenne du GIGN

- Co-organisation d'ateliers réunissant les **acteurs de l'accompagnement** à Camopi

- Temps d'échange collectif à Matoury dans le cadre de l'**audit organisationnel interne**

- Accueil d'une nouvelle promotion d'**engagés de service civique**

- Formation abattage et police pour les agents de la délégation du Maroni.

DÉCEMBRE

- Évènement de clôture de l'**ABC** de Saül

- Transformation de l'association **CAE Sud Guyane** en Société coopérative d'intérêt collectif

- Validation de la **Directive régionale d'aménagement** par la Commission régionale de la forêt et du bois

- Co-organisation d'ateliers réunissant les **acteurs de l'accompagnement** à Maripa-Soula

- Destruction de six concasseurs saisis par le Parc dans le cadre des missions de **lutte contre l'orpaillage illégal**

- Fin de la préfiguration des **Jeux aluku** à Papaïchton

- « Démontage » d'un cèdre Sam, broyage des branches et fabrication de planches

- Projection en avant-première du film *La Panthère des neiges*, réalisé par Marie Amiguet et Vincent Munier, à Saül

- Achèvement du livre **Flore de sous-bois du centre de la Guyane**, par Sébastien Sant, botaniste au Parc.

Grand témoin

MARIE FLEURY

« Les habitants de l'Amazonie ont plus à nous apprendre que l'inverse »

Rencontre avec Marie Fleury. Ethnobotaniste, directrice de l'antenne du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) en Guyane, elle était la présidente du Conseil scientifique (CS) du Parc amazonien de Guyane de 2015 à 2021. Elle est devenue vice-présidente du CS (sous la présidence de Pierre-Yves Le Bail) le 4 février 2022, lors du renouvellement de l'instance pour les six prochaines années.

Marie Fleury, vous avez été de la première équipe du Conseil scientifique du parc national en 2009, puis présidente en 2015 et aujourd'hui vice-présidente... Vous n'avez jamais quitté le Parc amazonien de Guyane (PAG) en fait ?

Je suis le Parc amazonien de Guyane depuis ses débuts, depuis sa gestation même. J'ai fait partie, en tant que scientifique, de la mission pour la création d'un parc national en Guyane (la 1^{ère} mission a vu le jour en 1993). J'ai suivi le premier projet de parc national, le 2^e puis le 3^e projet, celui qui a abouti à la création du Parc amazonien. J'étais dans le comité de pilotage du PAG puis dans le premier Conseil scientifique, en 2009. Là, c'est mon 3^e mandat au CS. C'est vrai, je n'ai jamais quitté le PAG !

Depuis les débuts du Parc amazonien, il y a quinze ans, comment avez-vous vu l'évolution de l'Etablissement public ?

Il y a eu tout d'abord une énorme évolution en matière de compétences. Les actions menées dans les territoires du sud se sont également multipliées. J'ai été très heureuse de la mise en place du PAG en 2007. On s'était battu, avec Pierre Grenand, pour que les habitants aient le droit de poursuivre leurs activités traditionnelles de chasse, de pêche, d'agriculture sur brûlis et de création de villages, y compris dans la zone cœur. Ce n'était pas facile à faire entendre au début, mais c'était un combat qui était justifié. Il l'est toujours, d'ailleurs, parce que ce sont les premiers habitants de la Guyane, ce sont des populations qui ont toujours su gérer la forêt avec parcimonie. C'est leur héritage, ils nous ont légué en héritage un patrimoine naturel et culturel. C'est à eux que l'on doit cette forêt. Les habitants de l'Amazonie en général ont su gérer cet environnement, vivre avec sans le détruire. Je pense qu'ils ont plus à nous apprendre que l'inverse.

En tant que scientifique et avec du recul, pouvez-vous nous faire un bilan de votre activité au Conseil scientifique depuis 2009 ?

On a beaucoup travaillé. Au départ, on avait une réunion par an.



Mais on trouvait que ce n'était pas suffisant, parce que les sujets étaient très lourds. On a demandé à faire deux réunions par an, ce qui a très bien fonctionné pendant plusieurs années. Cela nous a donné l'occasion de faire des ateliers, qui étaient très productifs. Malheureusement, le Covid nous a rattrapés... En 2020 et 2021, on n'a pu faire aucune réunion en présentiel, ce qui a quand même beaucoup impacté le fonctionnement de l'instance. On n'avait plus que des réunions en visioconférence, ce qui a entraîné moins d'interactions, moins d'échanges et de discussions. On a finalement sauvé les meubles car on a réussi à suivre l'activité scientifique et on a donné des avis sur les projets, qui étaient aussi beaucoup moins nombreux évidemment à cause de la crise sanitaire.

Il y a eu l'élaboration de la stratégie scientifique du PAG ?

Oui, on a beaucoup travaillé sur la stratégie scientifique du PAG. J'ai un regret, tout de même, c'est qu'il existe toujours un grand déséquilibre entre les sciences de la nature et les sciences humaines. Il y a beaucoup plus de projets sur les sciences de la nature, alors que les problématiques en sciences humaines sont nombreuses et sont extrêmement importantes. Certaines problématiques ne sont pas très développées comme la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie ou les sciences économiques par exemple. J'ai un autre petit regret, c'est que l'on ne soit pas plus impliqué dans les problématiques scientifiques, dans le développement des



projets. On est impliqué en amont puis après, lors des résultats, mais assez peu durant l'activité. J'aurais aimé être plus impliquée dans les programmes liés à l'agriculture sur brûlis ou à MapaCulture. Ce sont des sujets qui nous concernent.

Comment voyez-vous l'évolution du Conseil scientifique ?

Avec plus de proximité, plus d'échanges avec les habitants. Ce que j'ai beaucoup apprécié, c'est l'interaction avec le Comité de vie locale (CVL). Ça s'est fait à notre demande et ça a très bien fonctionné. J'étais ravie, en tant que présidente, d'être invitée au CVL, et inversement le président du CVL était invité au Conseil scientifique. Les membres du CVL se sont rendus compte que nous étions souvent sur les territoires, nous étions très impliqués, nous les comprenions et nous défendions aussi leur point de vue. On a été beaucoup touché par les problématiques de suicide.

Le point négatif, sur les territoires, reste la problématique de l'orpillage. On a joué un rôle de lanceurs d'alerte : pendant le premier mandat du CS, nous avons écrit 5 motions.

Au deuxième mandat, nous avons décidé d'orienter différemment nos interventions en publiant des lettres ouvertes, la première à Mme Barbara Pompili, qui était à l'époque secrétaire d'État à la Biodiversité (2016), puis au président de la République, lorsqu'Emmanuel Macron est venu pour les Assises de l'outre-mer en octobre 2017. On a eu un impact assez fort, non seulement au niveau politique mais aussi au niveau médiatique. Il y a une vraie déception des habitants au regard de la situation de l'orpillage illégal sur les territoires.

Durant quelques années, le CS a tenté d'intégrer des « sachants » autochtones ou business en son sein. Comment s'est passée cette expérience ?

Je pense que c'était un vœu pieux. Vous savez, c'est compliqué de faire cohabiter ces deux types de savoir. Ce ne sont pas les mêmes visions du monde. C'était bien sûr très positif, sur le principe, d'intégrer des sachants du Sud de la Guyane car ils ont énormément de connaissances, mais il ne s'agit pas du même type de connaissances et surtout ce n'était pas le même type de langage. Il y a les scientifiques qui parlent très vite et qui ont un langage très particulier, un jargon qui n'est pas facile à suivre pour le commun des mortels, dans une langue qui n'est en plus pas leur langue maternelle.

Il faut dire aussi, et c'est quand même très important, que ce n'est pas leur métier. Nous, en tant que scientifiques dans différentes disciplines, c'est notre métier. Il y en a qui prennent des congés pour participer au CS en tant que bénévoles mais nous sommes pour la plupart salariés de nos organismes de recherche. Et puis, il y a des sujets qui intéressent les sachants locaux plus que d'autres. C'est pourquoi nous avons décidé de les faire participer plutôt à des ateliers thématiques, sur des sujets qui pourraient les concerner directement.

Ça veut dire aussi qu'il est nécessaire de réunir plus de CS dans les territoires du sud. On a réussi à le faire une fois à Maripa-Soula en 2019, puis il y a eu le Covid. On espère pouvoir reproduire cette expérience durant ce nouveau mandat. Cela permettra plus d'interactions avec les habitants. Le prochain CS devrait avoir lieu à Camopi.

Le Conseil scientifique a un rôle qui ne reste pas confiné aux projets purement scientifiques ?

Pas du tout, nous avons par exemple beaucoup travaillé sur l'évaluation de la charte à mi-parcours. Nous rendons également des avis sur des projets concernant les territoires du PAG, qui sont amendés, on peut préconiser des adaptations... Nous travaillons aussi sur les restitutions. C'est une chose importante pour nous, de restituer aux habitants pour qu'ils comprennent mieux ce qu'est la recherche, à quoi elle sert et ce qu'elle peut leur apporter de manière générale.

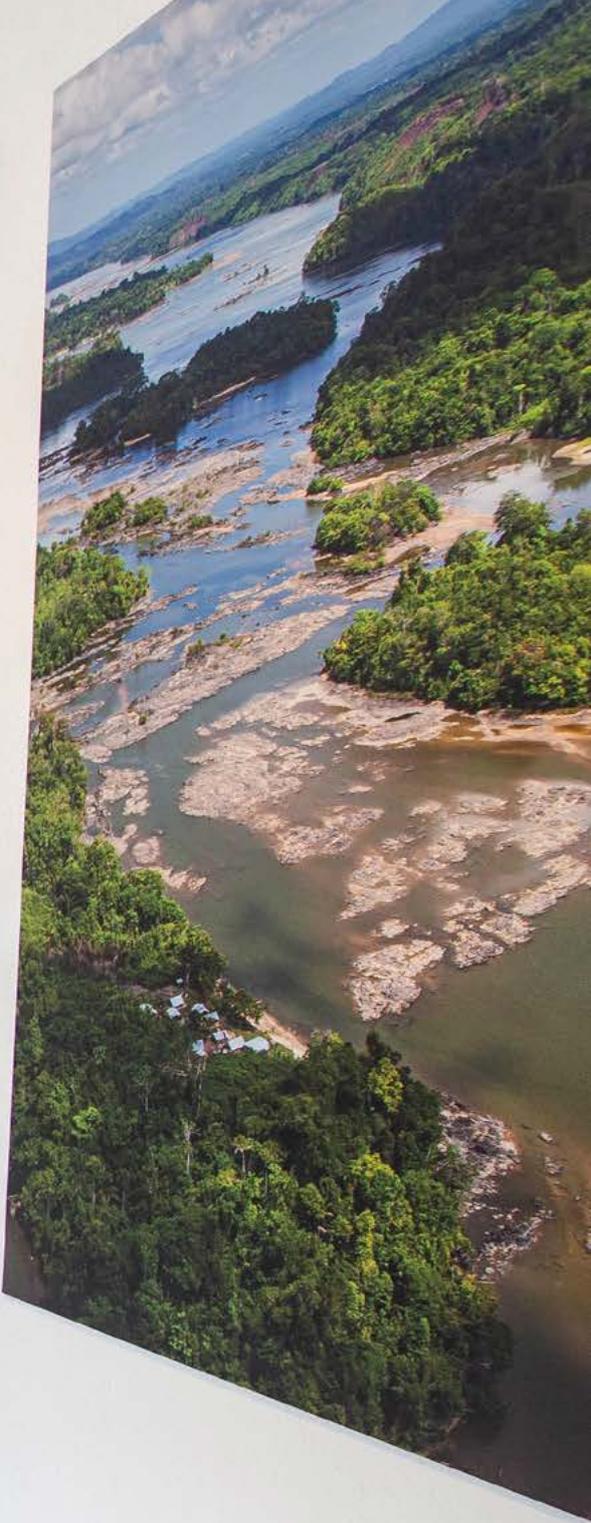
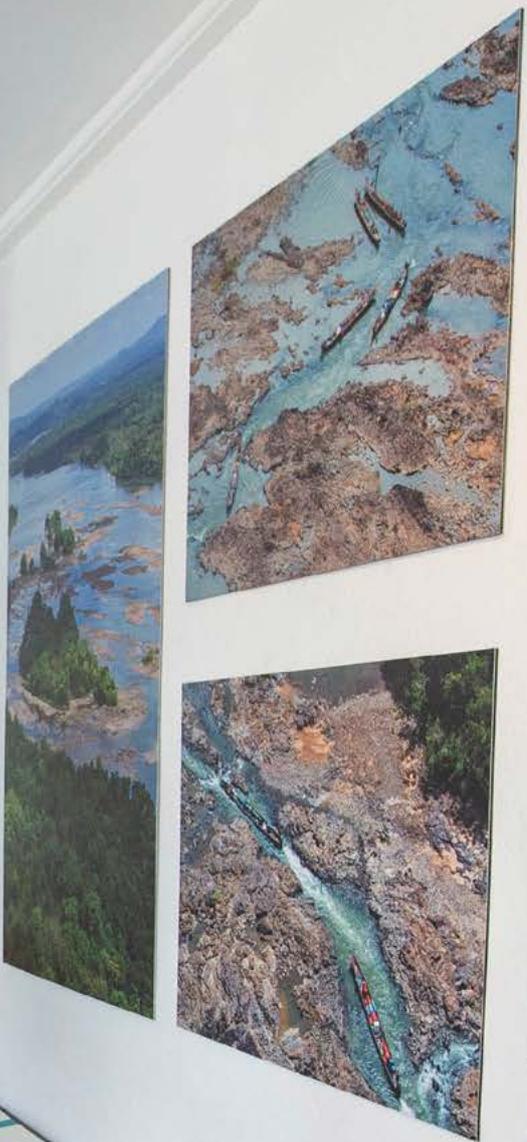


Charte des territoires





FLEUVE



Immersion

Le Parc de la navigation

Document de travail pour les communes du fleuve

L'année 2021 aura démarré activement, avec la tenue de comités de pilotage à Camopi et Papaïchton pour lancer les travaux de renouvellement des conventions d'application. Avec des équipes municipales mobilisées et à l'initiative de propositions cohérentes avec les missions du Parc, ce lancement s'est établi sous de bons augures. Une nouveauté pour ces deuxièmes conventions, leur durée. Elles devraient passer de trois à quatre ans.

2021 got off to a flying start, with the Camopi et Papaïchton Steering Committee being held to initiate the work on the renewal of the applicable agreements. Thanks to the highly mobilized municipal teams and their proposals, which were well aligned with the Park's missions, the work got off to an excellent start. A new aspect for this second set of agreements: their duration. They are expected to go from three to four years.

Les conventions d'application DE LA CHARTE DU PARC AMAZONIEN



◉ CAMOPI : DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR PRÉPARER LA NOUVELLE CONVENTION

La phase de préparation de la nouvelle convention d'application de la charte à Camopi a débuté avec un comité de pilotage le 25 février. À cette occasion, municipalité et équipe du parc ont échangé sur les thématiques phares pour le territoire et convenu des modalités d'organisation des travaux préparatoires à la convention.

Les ateliers de préfiguration se sont déroulés selon un mode participatif, malgré un contexte sanitaire contraint, entre juin et septembre. Lors de ces séquences, des élus, représentants d'autorités coutumières, habitants et opérateurs privés ont pu discuter et faire ressortir les lignes directrices du partenariat entre le parc et le territoire.

L'atelier « écotourisme » s'est tenu les 15 juin et 21 septembre. Il a été organisé avec les acteurs du secteur, pour faire l'état des lieux des infrastructures et opportunités touristiques sur Camopi et ses environs, notamment suite à l'ouverture de la liaison aérienne. Il a également permis de recueillir des idées pour développer le tourisme local. Parmi les suggestions exprimées, la nécessité de promouvoir la culture et le patrimoine wayäpi est ressortie, mais avec une volonté de favoriser un tourisme responsable et respectueux de la vie locale. En effet, bien qu'attrayante, la thématique reste sensible. Perçue comme une source d'emplois, pour les jeunes en particulier, elle peut aussi faire craindre l'intrusion dans le quotidien.



© Ingrid Hermitteau / PAG

L'atelier « déchets » s'est tenu les 17 et 29 juin. Il a fait ressortir le besoin de mise en œuvre de projets pour réduire les déchets à la source, avec par exemple l'alimentation locale dans les écoles ou encore la formation d'ambassadeurs du tri et de la gestion des déchets. Il a également été question de développer du matériel de sensibilisation adapté à la population locale et aux jeunes. Il est aussi apparu nécessaire de favoriser les échanges entre acteurs pour aménager des espaces de stockage des déchets et optimiser les transports sur l'Oyapock.

L'atelier « nature-culture » traitant des questions liées à la protection et valorisation des ressources naturelles ainsi qu'à la culture et sa transmission, s'est

déroulé pour sa part les 17, 18 et 22 juin (à Trois Sauts). En effet, afin d'engager un travail d'harmonisation entre les actions du parc et la vision du monde des Wayäpi et Teko, il a été décidé de respecter l'indivision que ces peuples conçoivent entre la nature et la culture. Les échanges ont ainsi rappelé la nécessité d'impliquer et de valoriser les habitants dans les actions d'acquisition de connaissances, de sauvegarde des patrimoines ainsi que de suivi des ressources et espaces naturels. Ils ont également confirmé que les actions conduites dans le domaine culturel devaient se poursuivre, avec par exemple la poursuite de l'accompagnement de la transmission de l'histoire des peuples teko et wayäpi auprès des nouvelles générations.



© Jérôme Mota / PAG



© Jérôme Mota / PAG

○ PAPAÏCHTON : LES FICHES PROJETS EN COURS DE REDACTION

Le comité de pilotage de lancement des travaux d'élaboration de la 2nde convention d'application de la charte à Papaïchton s'est tenu le 2 mars. Il a permis aux équipes du parc de recueillir les attentes du conseil municipal concernant la durée, les thèmes et les actions qui pourraient figurer dans cette convention. La volonté partagée étant que ceux-ci s'inscrivent en cohérence avec les documents-cadres de la commune et dans la continuité des projets initiés lors de la 1^{ère} convention d'application.

Ainsi, trois thématiques principales ont été retenues. Il s'agit des patrimoines naturels, culturels ainsi que du tourisme. Les projets qui devraient y être inscrits font l'objet aujourd'hui d'un travail de rédaction permettant notamment de préciser les objectifs généraux, spécifiques et opérationnels par projet, les résultats attendus, les partenaires associés et leur rôle. La durée de l'action, le budget estimatif et les sources de financement sont également notés.

Sur la thématique « nature », on peut citer le projet d'Atlas de la biodiversité communale (ABC). Cette démarche combine un travail d'inventaire faune-flore, permettant de lister et cartographier les espèces patrimoniales et les enjeux naturalistes. Il contient également un volet important de sensibilisation de la population. Les actions conduites concernent aussi bien l'éducation à l'environnement, le tourisme ou l'aménagement du territoire communal. Sur ce point, l'ABC pourra constituer un outil d'aide à la décision à disposition des élus, notamment lors de l'élaboration du PLU.



© Ingrid Hermiteau / PAC

Sur le volet « culture », la phase 2 du projet patrimoine bâti devrait être mise en œuvre. Initié dans le cadre de la 1^{ère} convention, ce projet de réhabilitation et protection du patrimoine exceptionnel de Bonville et Loka présente un intérêt majeur pour la commune. En effet, découpé en plusieurs phases, il prévoit la restauration de l'ensemble des maisons identifiées en début de projet. Le projet devrait aussi permettre de faire émerger ou renforcer des activités locales comme l'artisanat autour du bois ou la mise en place d'éléments de

valorisation et d'interprétation de ce patrimoine culturel.

Sur le volet « tourisme », 3 projets devraient être développés. Il s'agit de l'aménagement du sentier du vieux Papaïchton, la préfiguration des jeux aluku et la structuration de la filière touristique.

De belles opérations en perspective, dont la mise en œuvre sera déclinée au travers du partenariat formalisé dans la convention d'application.

○ MARIPA-SOULA ET SAÛL : FINALISER LES PROJETS ET PRÉPARER L'ÉVALUATION

La situation sanitaire n'a pas facilité la mise en œuvre des projets. Entre 2020 et 2021, les plannings ont été fortement perturbés, conduisant parfois à l'arrêt ou à la démobilisation des parties prenantes.

À MARIPA-SOULA, après une année 2020 difficile, un certain nombre d'opérations ont pu être conduites. Bien que, au 1^{er} semestre, la Fête de la Gastronomie ait dû être annulée, l'année s'est achevée avec la 12^e édition du Marché Artisanal du Maroni. L'événement s'est déroulé du 11 au 13 novembre et a accueilli près d'une soixantaine d'exposants. La Semaine européenne de réduction des déchets s'est elle aussi déclinée sur cette même période.

Par ailleurs, les opérations telles que l'entretien des sentiers de randonnée ou les

inventaires pour améliorer la connaissance sur les activités vivrières ont été poursuivies.

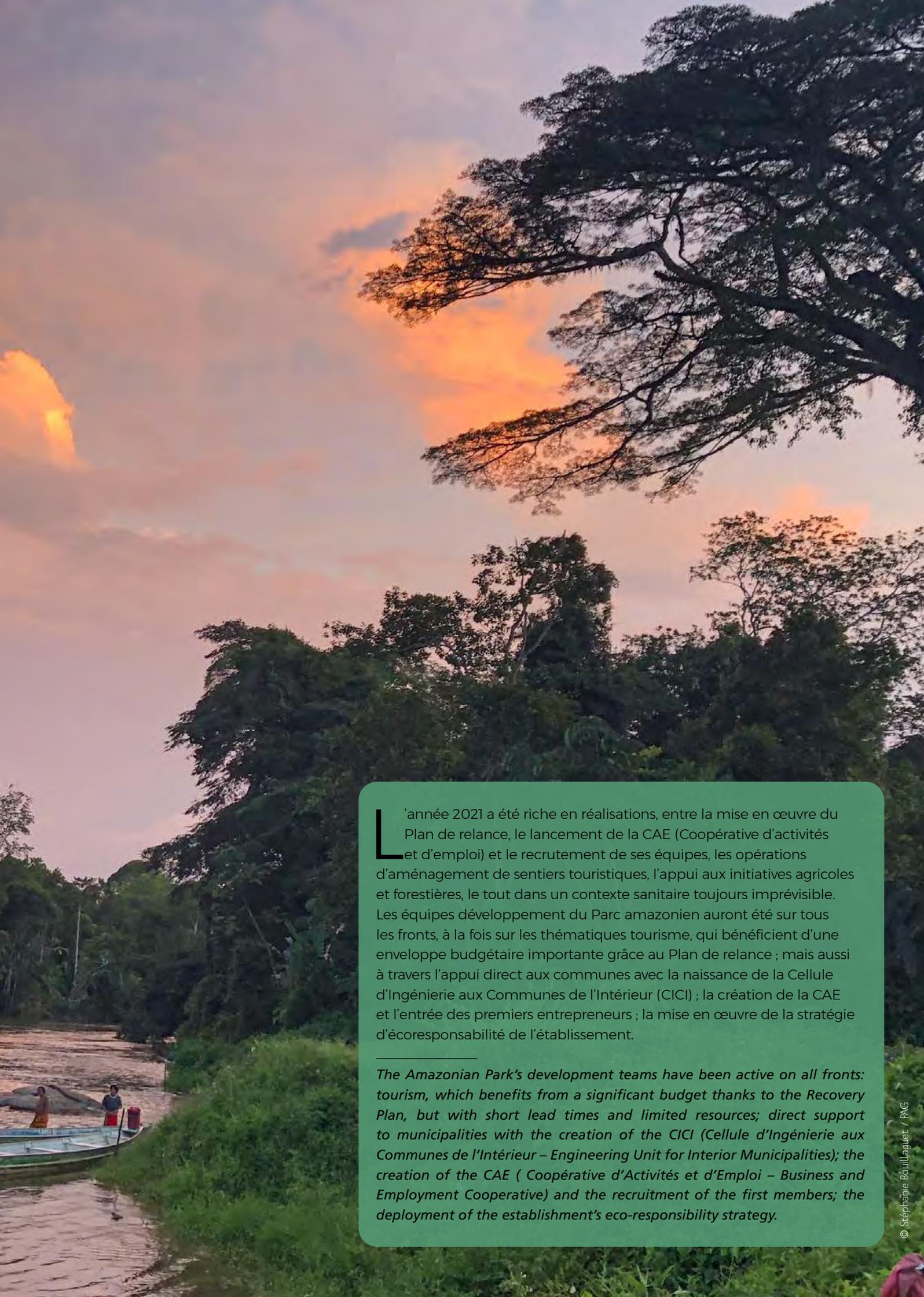
Contexte de reprise aussi **À SAUL**, avec la finalisation de l'ABC, dont la mise en œuvre avait temporairement été suspendue. En 2021 ont pu se tenir plusieurs conférences, expositions, sorties de terrain aussi bien pour le grand public que pour les scolaires. La restitution des travaux et « la clôture » de ce projet emblématique en décembre laissent présager une belle continuité. À noter par ailleurs, la poursuite du projet d'accompagnement des activités respectueuses de l'environnement. L'animation « Annou manjé ké nou prodwi lokal » s'est déroulée en mai. Très appréciée des habitants, elle s'est déclinée autour de plusieurs domaines : la découverte des

abeilles, la culture de la vanille, la transformation des plantes aromatiques et médicinales. En décembre, un atelier de broyage pour la valorisation des déchets verts a été organisé et pourrait être reconduit sous un format favorisant davantage les échanges. Reprise également du projet d'animations socio-culturelles qui a permis la conduite de divers ateliers culturels (autour des langues, initiation et confection de tambours, etc.) et d'art plastique avec les enfants.

Les efforts déployés par les équipes pour maintenir une dynamique d'action ont porté leurs fruits. Il conviendra maintenant de dresser les bilans et discuter des suites à donner pour le renouvellement des conventions.



Développement durable



L'année 2021 a été riche en réalisations, entre la mise en œuvre du Plan de relance, le lancement de la CAE (Coopérative d'activités et d'emploi) et le recrutement de ses équipes, les opérations d'aménagement de sentiers touristiques, l'appui aux initiatives agricoles et forestières, le tout dans un contexte sanitaire toujours imprévisible. Les équipes développement du Parc amazonien auront été sur tous les fronts, à la fois sur les thématiques tourisme, qui bénéficient d'une enveloppe budgétaire importante grâce au Plan de relance ; mais aussi à travers l'appui direct aux communes avec la naissance de la Cellule d'Ingénierie aux Communes de l'Intérieur (CICI) ; la création de la CAE et l'entrée des premiers entrepreneurs ; la mise en œuvre de la stratégie d'écoresponsabilité de l'établissement.

The Amazonian Park's development teams have been active on all fronts: tourism, which benefits from a significant budget thanks to the Recovery Plan, but with short lead times and limited resources; direct support to municipalities with the creation of the CICI (Cellule d'Ingénierie aux Communes de l'Intérieur – Engineering Unit for Interior Municipalities); the creation of the CAE (Coopérative d'Activités et d'Emploi – Business and Employment Cooperative) and the recruitment of the first members; the deployment of the establishment's eco-responsibility strategy.

Favoriser le développement D'UN TOURISME RESPONSABLE



CONTRIBUER À LA CRÉATION D'UNE OFFRE D'ÉCO-TOURISME

Maripa-Soula : de multiples aménagements pour le site naturel de Gobaya Soula



© Pauline Millier-Treboux / PAG



À voir :
« Gobaya Soula : Des jeunes du RSMA aménagent le sentier » sur la chaîne de Guyane la 1^{ère}

Situé à 15 minutes de pirogue en amont du bourg de Maripa-Soula, le site de Gobaya Soula constitue une destination prisée par les habitants et les visiteurs. Déjà doté de deux carbet (couchage et pique-nique), d'un sentier d'interprétation menant à des cascades rafraîchissantes, ce lieu a connu en 2021 de nouveaux aménagements.

Un barbecue en briques de terre compressée

En janvier, suite à un appel à projets lancé par le Parc amazonien, l'Association nationale des Compagnons bâtisseurs (ANCB) a accueilli cinq jeunes en insertion de l'association Yenkumu Lutu de Papaïchton, et l'association Action pour une Qualité urbaine et architecturale amazonienne (Aquaa), afin de réaliser une charpente en bois et un barbecue en briques de terre crue. Un beau projet alliant insertion, éco-matériaux et valorisation des savoir-faire et des ressources locales.



© Agnès Alvarez / PAG

Persévérante et motivée, l'équipe a réussi ses objectifs de la semaine : 120 briques de terre crue et un abri bois ont été montés sur le site. Trois semaines plus tard, ce carbet-barbecue a été inauguré en présence des partenaires (dont l'Office de tourisme de l'Ouest guyanais et la mairie) et de familles accompagnées par le Centre communal d'action sociale de la commune.

En parallèle à ce projet, l'association Aquaa a animé une conférence sur la brique de terre compressée et un atelier de fabrication pour sensibiliser le grand public à ce matériau. Une formation sur la bonne utilisation de la climatisation et une conférence sur l'utilisation du bois dans les constructions bioclimatiques ont également été organisées par cette association plus tard dans l'année.

Une passerelle construite par le RSMA sur la seconde boucle

À la fin du mois de mai, 9 jeunes apprenants du RSMA de Guyane (Régiment du service militaire adapté) ont réalisé un chantier d'application à Gobaya Soula, sur le layon de 12 km récemment ouvert par le parc national. Accompagnés de deux chefs de corps en maçonnerie et en lien avec une entreprise locale pour la logistique, les apprenants ont monté deux plots en béton de part et d'autre d'une crique en prévision de la construction d'une passerelle. Quelques mois plus tard, douze jeunes apprenants en menuiserie ont pris le relais pour réaliser la passerelle en bois de 15 m de long. Au même moment, les agents



© Pauline Millier-Treboux / PAG

du Parc amazonien ont réalisé un espace de carbet-bâche. Un ouvrage léger a été monté : il permettra aux randonneurs (équipés d'une bâche) de passer la nuit sur place et ainsi d'effectuer la boucle de 12 km en deux jours. La prochaine réalisation qui attend ce layon est la mise en place d'un balisage adapté.

Des panneaux déchets

Les premiers panneaux « Sentier sans poubelle », conçus par le Parc amazonien et traduits en plusieurs langues, ont également été installés à l'entrée du sentier et aux cascades de Gobaya Soula. Des panneaux seront prochainement installés au départ d'autres sentiers de la commune.



© Arnaud Anselin / PAG

Camopi : un projet touristique sur la crique Memora, en cœur de Parc

La crique Memora, affluent de l'Oyapock, permet de pénétrer en cœur de Parc puis de rejoindre un inselberg après trois heures de marche. Une mission préalable à l'élaboration d'un projet touristique au pied de cet inselberg s'est déroulée fin janvier. À cette occasion, un inventaire naturaliste a révélé le caractère intact de ce site, qui n'est pas encore impacté par les activités humaines.

Début juillet, une nouvelle mission avec le paysagiste-conseil de l'État et un agent de l'ONF a permis d'affiner le projet. Des esquisses ont été réalisées et les modalités de sécurisation du site au regard des risques de chutes d'arbres et de branches ont été étudiées. Quelques semaines plus tard, trois passerelles permettant de franchir des zones de boue ou des criques ont

été construites, dans le cadre des travaux prévus dans la convention précédente d'application de la charte.

La société chargée des travaux a fait intervenir des jeunes formés aux métiers du bois par Ka'a Constructions, l'atelier-chantier d'insertion (ACI) déployé ces dernières années à Camopi par l'association Liane en partenariat avec le Parc. Les prochaines étapes devraient être la mise en sécurité du site (travaux d'abattage), le lancement d'études complémentaires (biodiversité et archéologie), puis la réalisation des travaux d'aménagement, notamment des carbetts. Ceci, sous réserve de confirmation de la faisabilité sociale du projet.

Ce projet bénéficie des financements du Plan France Relance.



© Marion Jacquelin / PAG

IL A DIT...

« Un intérêt naturaliste indéniable »

Arnaud Anselin,
directeur adjoint du parc national

« Après trois heures de marche (depuis la crique Memora, ndlr), nous sommes arrivés au pied de l'inselberg. L'ascension n'est pas compliquée mais la roche est glissante. Quelle vue magnifique sur la forêt en contrebas ! Le haut de l'inselberg est couvert par une forêt sommitale, que nous avons parcourue en rouvrant un ancien layon. Les chasseurs de Camopi ne franchissent généralement pas les sauts de la Memora et la faune est très abondante dans ce secteur. Nous avons pu voir des singes hurleurs, des singes atèles, des capucins bruns, des sakis satan et saki à face pâle, un tamandua, des kinkajous et un tapir, confirmant l'intérêt naturaliste de ce secteur pour de futurs touristes. »



LE PLAN DE RELANCE SOUTIENT L'AMÉNAGEMENT DE SENTIERS

Dans le cadre du Plan de relance mis en place par l'État pour soutenir la reprise économique après la crise sanitaire, des opérations d'aménagement de sentiers sont prévues dans les quatre communes concernées par le Parc amazonien. En 2021, les projets ont été sélectionnés et plusieurs marchés publics ont d'ores et déjà été lancés. Les projets identifiés sont : la création d'infrastructures d'accueil sur la crique Memora (Camopi), sous réserve de la confirmation de l'équipe municipale, l'aménagement d'un sentier le long de la crique Daouda (Maripa-Soula), la création d'un sentier à Papaïchton, le dégagement des layons et la réalisation d'un schéma d'interprétation à Saül. Les financements prévus dans le cadre du Plan de relance-sentiers se montent à 500 000 euros.

Connaître et accompagner les ACTIVITÉS AGRICOLES ET FORESTIÈRES



ENCOURAGER L'AGRICULTURE LOCALE ET LES CIRCUITS COURTS

Le chantier d'insertion agricole de Camopi prend son envol

Amorcé en septembre 2019 avec le soutien du Parc amazonien de Guyane et de la préfecture, l'atelier chantier d'insertion « Ka'a Agriculture », porté par l'association Liane à Camopi, se trouve dans une belle dynamique.

Depuis septembre 2021, une deuxième cohorte de salariés en insertion a pris le relais sur la parcelle agricole. L'équipe est désormais composée de 13 salariés en contrat d'insertion, dont 4 jeunes femmes, encadrés par Justin Tartar, encadrant technique d'insertion. Un salarié de la première cohorte, Fernando Yakali, a été promu « assistant technique d'insertion » et poursuit ainsi son parcours au sein de l'association en tant que salarié permanent. L'équipe de Camopi s'est également dotée d'un accompagnateur socioprofessionnel ; une équipe de 16 personnes fait ainsi vivre ce dispositif au cœur du bourg.

La parcelle agricole est désormais régulièrement en production, avec différents ateliers : cultures sous abris, volailles de chair et poules pondeuses, maraîchage de plein champ, cultures vivrières. Elle est à ce jour presque totalement aménagée avec différents espaces de production, en particulier une large bande dédiée à de l'agroforesterie (arbres fruitiers, cacao, cultures).

Dans le même temps, les actions se sont structurées, des choix stratégiques se sont



À voir : « Ka'A Agriculture, de l'abattis à la professionnalisation » sur la chaîne du Parc amazonien.

affinés. Sur le plan matériel par exemple, un système d'irrigation économe en eau (goutte à goutte), depuis longtemps attendu, a été mis en place en novembre. Du matériel de production a fait l'objet d'investissements conséquents, comme l'achat d'un motoculteur. D'autres investissements sont prévus, notamment dans le cadre d'une aide allouée au titre du Plan de relance (fonds de développement de l'inclusion).

La présence des salariés dans le bourg pour vendre des produits lorsque les récoltes le permettent, ainsi que des mises en lumière lors d'événements comme la Fête de

l'abattis, ont permis de rendre ce projet un peu plus concret aux yeux des habitants.

Un partenariat a été établi avec le collègue Paul Suitman : l'atelier chantier d'insertion a accueilli des stagiaires de SEGPA et l'équipe salariée a appuyé les jeunes élèves lors du montage de la nouvelle serre de l'établissement. L'ACI pourrait fournir des prestations de service, pour le travail du sol par exemple.

Le chantier souhaite s'impliquer davantage au sein du réseau de l'insertion agricole guyanaise pour mieux partager son expérience mais également gagner en visibilité.

IL A DIT...

« Chaque membre de l'équipe est motivé »

Fernando Yakali, assistant technique d'insertion sur l'ACI Ka'a Agriculture à Camopi

« Je me sens bien, je me sens près de chez moi. On a envie de voir plus grand, de produire des légumes qu'on voit sur le littoral, on a envie de goûter un peu de tout sur Camopi. (...) Chaque membre de l'équipe est motivé, tous ont des projets. Tout ce que j'apprends, je le partage avec ma famille. Mes parents sont fiers et moi aussi. »



Un succès renouvelé pour la Journée de l'abattis

La 3^e édition de la Journée de l'abattis, organisée par le Parc amazonien en partenariat avec la mairie, s'est tenue le 8 octobre. Cette manifestation annuelle réunit les Camopiens autour de la vente de produits agricoles et artisanaux. Les femmes ont jeté leur dévolu sur des vanneries utilisées au quotidien pour la cuisine, telles que des tamis, couleuvres, paniers, éventails... Les hommes musiciens ont pu apprécier les flûtes en os de gibiers, sculptées minutieusement par un artisan de la commune. Les échanges se sont parfois opérés via le troc : « *Il y a un côté à la fois solidaire et collectif* », confie Siméon, l'animateur de la manifestation.

La grande variété de produits de l'abattis a donné lieu à l'organisation de concours divers : le stand le plus varié, la plus belle racine et le plus gros régime de bananes ! Cet événement a également permis d'annoncer et récompenser la classe gagnante d'un concours de land'art, dont les œuvres des élèves étaient exposées. Le concours de la plus belle tenue traditionnelle teko ou wayäpi a également connu un certain succès auprès des jeunes filles, avec sept participantes qui ont transmis leur photo habillée en tenue traditionnelle. Des sorties pour les scolaires et les habitants sur la



© Claudia Berthier / PAG



À voir :
« Journée de l'Abattis 2021 »
sur la chaîne
du Parc amazonien.

parcelle de Ka'a agriculture étaient également organisées toute la journée.

La Journée de l'abattis répond à la demande de nombreux habitants de Camopi. Certains ont d'ailleurs demandé la mise en place d'un marché similaire au moins une fois par mois, dans un format plus souple... À suivre !



© Claudia Berthier / PAG

Une manifestation pour valoriser les produits locaux à Saül

Début mai, le village du cœur de la Guyane a accueilli durant trois jours un événement consacré à la production locale : « Saül, annou manjé ké nou prodwi lokal ! » À l'école, devant un buffet mystère, lors d'un atelier de construction de ruches ou au détour de plantations, l'ensemble des participants ont montré un grand intérêt pour les produits du terroir et les savoir-faire associés !

Cette manifestation était déclinée autour de plusieurs domaines : la découverte des abeilles, la culture de la vanille, la

transformation des plantes aromatiques et médicinales... Deux intervenants étaient invités pour partager leurs connaissances : Anne-Fleur Beaulieu, agricultrice (Ferme Ty Boomiki), et Sébastien Gourlé, producteur de vanille de la Plantation Gourlé et fondateur de l'association de la Vayana.

Dans la classe unique du village, Anne-Fleur Beaulieu est intervenue sur le thème des abeilles et a présenté en particulier les mélipones, une espèce hors du commun qui possède de nombreuses spécificités. Sébastien Gourlé a, de son côté, présenté

ses gousses de vanille locale.

Enfin, si la vanille est réputée pour ses qualités olfactives et gustatives, d'autres plantes aromatiques et médicinales plus « communes » méritent également toute notre attention. Une balade a été organisée dans le village afin de les rechercher et en présenter les vertus.

La manifestation « Saül, annou manjé ké nou prodwi lokal ! » s'inscrit dans le cadre du projet « Mise en place d'activités respectueuses de l'environnement » prévu dans la convention d'application de la charte signée entre le Parc amazonien et la commune.



© Sarah Ayangme / PAG



© Arthur Brisse / PAG

○ AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS VIVRIÈRES

Un stage sur la souveraineté et la sécurité alimentaires sur le Haut-Maroni



À voir :
« Alimentation en Guyane : Habitudes alimentaires sur le Haut Maroni par John Adams » sur la chaîne de Guyane IREPS

© Sarah Ayangma / PAG

Le Parc amazonien a accueilli durant six mois un stagiaire sur le thème de la souveraineté et la sécurité alimentaires des familles du Haut-Maroni.

Il était question de mieux comprendre les différentes formes d'agriculture familiales et les dynamiques de changement, afin de proposer un accompagnement adapté des

pratiques agricoles et alimentaires.

Après plus de deux mois passés dans les villages, une trentaine d'enquêtes réalisées, de nombreux échanges et participations aux activités des habitants, notre stagiaire a partagé ses résultats, recueilli les réactions et discuté des perspectives dans les villages de Taluen et Antecum-Pata. Une restitution

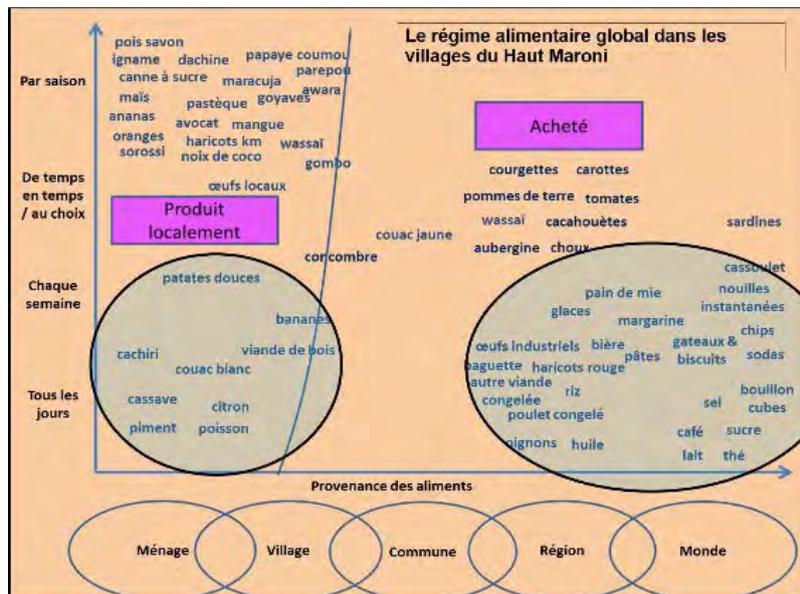
avec les partenaires institutionnels a également été proposée sur le littoral.

Les résultats de cette étude montrent un système alimentaire en transition, qui repose sur deux piliers essentiels : la production vivrière (abattis, pêche et chasse) et l'achat alimentaire dans les commerces. Les conséquences sanitaires et sociales de la transition alimentaire sont multiples et complexes.

L'analyse des résultats permet d'identifier des points de vigilance importants pour la sécurité alimentaire, notamment le pouvoir des ménages d'agir sur leur système alimentaire et leur capacité de gestion collective des ressources naturelles.

Des perspectives d'action ont été formulées pour influencer sur les différents composants du système alimentaire, notamment les chaînes d'approvisionnement, l'environnement alimentaire et les pratiques alimentaires au sein des ménages. Celles-ci visent à favoriser des interventions plus adaptées, plus inclusives et plus cohérentes pour agir sur le système alimentaire dans son ensemble.

Le parc national souhaite poursuivre ce travail par l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action afin d'améliorer l'action commune vis-à-vis de ce sujet dans les villages du Haut-Maroni et du Haut-Oyapock. Des activités sont prévues en 2022.



UN VOYAGE D'ÉTUDES POUR LES AGRO-TRANSFORMATEURS

Le Pôle agroalimentaire de l'Ouest guyanais (PAOG), en partenariat avec le parc national, a organisé un voyage d'études en Guadeloupe pour une quinzaine d'agriculteurs et agro-transformateurs guyanais, dont trois femmes de Maripa-Soula. Au programme : des rencontres avec les membres de l'association agricole Assofwi, une visite

d'entreprise de transformation, des ateliers pratiques de transformation, une formation théorique sur l'entrepreneuriat agroalimentaire... Les participants ont réaffirmé leur besoin de renforcer le lien entre eux et d'obtenir des informations sur l'entrepreneuriat, les démarches et les structures d'accompagnement.

CONTRIBUER À LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

Bilan de Ka'a Constructions à Trois Sauts

Fin janvier, un bilan de Ka'a Constructions a été réalisé à Trois Sauts. Porté par l'association Liane, ce chantier d'insertion a bénéficié à huit jeunes de Trois Sauts (et huit jeunes de Camopi). Encadrés par des formateurs du littoral et Yves Kouyouli, agent du Parc en disponibilité, les apprenants de Trois Sauts ont réalisé durant deux ans des pontons, passerelles, carbets et locaux de stockage en bois dans les villages du Haut-Oyapock. Lors de cette mission de bilan, les agents du parc national ont présenté aux jeunes et aux chefs coutumiers le dispositif de Coopérative d'activités et d'emploi (CAE), alors en cours de création dans le Sud de la Guyane (*lire aussi en page 18*).



© Stéphanie Boulliguet / PAG

Validation de la Directive régionale d'Aménagement pour le Sud de la Guyane

Une économie locale formelle autour de l'exploitation forestière est possible dans le Sud de la Guyane. La majorité des espaces forestiers font partie du domaine privé de l'État, en dehors des ZDUC (zones de droit d'usage collectif) ; le gestionnaire est l'ONF. Les filières se structurent progressivement et les besoins en bois pour la construction sont exponentiels depuis quelques années. Face à ce constat, l'ONF a enclenché le déploiement des services et équipements facilitant le travail des exploitants en forêt. Ces services visent notamment à faciliter l'accès à la ressource. La réalisation d'inventaires forestiers, l'établissement d'un relevé LIDAR et la création de pistes forestières font partie des équipements attendus dans le Sud de la Guyane. Le coût de ces différents investissements est supporté par l'Europe, qui fixe le cadre des financements et impose la réalisation, par le gestionnaire forestier, de documents officiels de

programmation garantissant la gestion durable des forêts.

Depuis 2018, l'ONF élabore donc la « Directive régionale d'Aménagement pour le Sud de la Guyane » (DRA Sud). La DRA Sud a été validée au niveau régional par la Commission régionale de la forêt et du bois le 24 décembre 2021. Elle doit encore être validée en 2022 par arrêté ministériel.

Ce document-cadre de la gestion forestière se décline opérationnellement, commune par commune, en « plan de gestion forestier ». Chaque commune concernée (Maripa-Soula, Papaïchton et Saül) disposera *in fine* de son plan de gestion qui cadre la gestion et l'exploitation sur une zone bien définie.

À Maripa-Soula, le plan a été validé en conseil municipal en 2018. À Saül, la validation est attendue en 2022. À Papaïchton, les discussions sont à relancer avec les autorités coutumières en 2022.



© Stéphanie Boulliguet / PAG



ATELIER D'AGRO-TRANSFORMATION ET PÔLE AGRICOLE DE MARIPA-SOULA

Le Parc amazonien continue d'accompagner la mise en place de l'atelier d'agro-transformation de Maripa-Soula. Une cheffe de projet a été recrutée par la mairie. Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été désignée pour la réalisation des travaux d'aménagement et le marché de travaux a été lancé. Fin 2021, une prestation pour aider à la mise en place de la gouvernance a été validée. Cette prestation concernera également la gouvernance du Pôle agricole, projet porté par la commune et suivi par le parc national. L'établissement contribue également à ce projet par le financement d'une pépinière, qui devrait voir le jour en 2022.

Accompagnement du CTBF à Maripa-Soula

En novembre, le Parc amazonien et l'ingénieur construction du Centre technique de la forêt et du bois (CTBF) de Guyane ont organisé une mission conjointe à Maripa-Soula. Le CTBF, basé à Cayenne dans la Maison de la forêt et du bois de Guyane, n'avait pas pu se déplacer dans le Sud de la Guyane depuis deux ans. Les objectifs étaient donc de rencontrer les maîtres d'ouvrages dans la construction bois, les structures de l'accompagnement et de la formation (CFPPA, CAE...), les financeurs (DGTM) et surtout les professionnels du bois installés ou projetant de le faire.

Les missions du CTBF sont variées et comprennent l'accompagnement technique des différents acteurs de la filière (expertise de terrain sur la durabilité des constructions bois, appui à la rédaction de CCTP, conseils techniques, réglementaires et administratifs aux entrepreneurs, mise en réseau...). En partenariat avec l'association Aquaa, le CTBF a profité du déplacement pour donner une conférence grand public sur « le bois dans la construction ». Un cycle de missions similaires sur les autres territoires du Sud de la Guyane est prévu pour 2022.

Accompagner les porteurs DE PROJETS ET COLLECTIVITÉS



DES DISPOSITIFS ADAPTÉS AUX BESOINS

Naissance de Tumukumakop, la CAE Sud Guyane

Suite à la préfiguration portée par le Parc amazonien en 2020 et la création d'une association de préfiguration en fin d'année, l'année 2021 a marqué le lancement opérationnel de la Coopérative d'activité et d'emploi (CAE) Sud Guyane.

Recrutements et formation des équipes

- La première recrue a été la coordinatrice et accompagnante pour Maripa-Soula, Tatiana Troudart, en mai. Tatiana s'est rapidement lancée dans le recrutement de ses collaborateurs ;

- Théophile Doudou, le comptable, a démarré au 1^{er} juillet. Le comptable est un poste clé dans les CAE : en plus d'assurer la comptabilité générale de la structure, il assure une comptabilité analytique pour le suivi des activités de chaque entrepreneur ;

- Awcéc Appolinaire a pris son poste au 1^{er} octobre en tant qu'accompagnant pour Camopi et Trois Sauts. L'accompagnant assure le suivi des porteurs, depuis le premier entretien jusqu'au suivi de son activité en passant par la signature de ses contrats ;

- L'accompagnant recruté à Papaïchton, Brondone Kania, a pris ses fonctions début 2022.

Toute l'équipe a bénéficié de formations au travers des différents partenariats et réseaux. Des formations sur la gestion des CAE, les postures d'accompagnant, de dirigeant, la comptabilité, se sont déroulées avec COPEA, réseau national des CAE. Un accompagnement a également été assuré par le Parc amazonien avec l'intervention de Tristan Klein, qui avait travaillé sur la préfiguration.

L'équipe s'est aussi saisie de ce projet en choisissant le nom de la CAE : Tumukumakop !

Intégration de porteurs de projets

En parallèle de leur installation et formation, les membres de l'équipe permanente ont assuré l'information des porteurs de projets et l'entrée des premiers entrepreneurs. Deux personnes ont été intégrées fin 2021 pour des activités de petite construction en bois et pour des activités d'animation de sorties naturalistes. Des porteurs pour des activités de coiffeur à Camopi, de production de bois à Trois Sauts et de guidage touristique à Kayodé sont également



Les associés de la CAE © Stéphanie Boulliguet / PAG

accompagnés pour une potentielle intégration. L'accompagnement nécessite de trouver des solutions d'assurance, de financements pour des investissements, de faire saisir le fonctionnement spécifique des CAE...

Fonctionnement de la CAE

L'année a aussi été consacrée à organiser le fonctionnement de la CAE et poursuivre les recherches de financement pour assurer sa mise en œuvre. Les financements déjà obtenus auprès de l'État (FNADT), de l'Europe (Leader), du Parc amazonien et d'une fondation (AG2R), ont été complétés par des financements de la DETCC (État, ancienne DIECCTE) pour 2022. En effet, bien que les CAE soient basées sur une contribution coopérative de chaque entrepreneur pour participer aux services mutualisés, le modèle économique de la CAE Sud Guyane reste au démarrage basé sur des subventions compte tenu du caractère social du projet et des objectifs de développement local.

Gouvernance et partenariats

La trajectoire prévoyait une transformation de l'association de préfiguration en Société coopérative d'intérêt collectif. Ce type de statut coopératif assure la possibilité d'accueillir des Contrats d'Entrepreneurs

Salariés Associés (CESA), contrats spécifiques aux CAE. Le statut SCIC s'inscrit par ailleurs dans un principe de multipartenariat autour d'un projet de territoire pour faire émerger l'intérêt général.

Pour préparer cette transformation, des ateliers d'échange ont été organisés entre partenaires sur le littoral et à Maripa-Soula afin de définir collectivement les valeurs de la CAE ainsi que les attentes et contributions des différents partenaires ou futurs associés au sein de la coopérative.

Les statuts de la SCIC ont été préparés avec les membres de l'association de préfiguration et la transformation a été votée en décembre, pour une effectivité au 1^{er} janvier 2022. Les premiers associés sont les 3 premiers salariés permanents, le Parc amazonien, la SCIC Kwala Faya, le Groupement d'économie solidaire Aprozep, Tristan Klein, Marie Louis et le premier entrepreneur intégré, Simon Cren.

Cette évolution marque le changement de positionnement du Parc amazonien : porteur de la préfiguration au départ, l'établissement est désormais associé avec d'autres structures et personnes pour faire vivre ce projet et définir les orientations collectivement. Le Parc reste néanmoins très investi et a été choisi pour assurer la présidence de la CAE pour le démarrage.

Poursuite du programme Leader

Au 1^{er} semestre 2021, une enveloppe additionnelle de 259 058 € a été accordée au GAL Sud afin de poursuivre sa programmation de nouveaux projets à Maripa-Soula, Papaïchton et Saül.

Le GAL a choisi d'allouer cette enveloppe principalement sur les fiches-actions 1 (soutien à l'employabilité locale) et 4 (valorisation du patrimoine culturel et naturel) afin de correspondre au mieux à la réalité des projets car ce sont celles qui sont le plus sollicitées par les porteurs. La fiche-action 3 (tourisme) est de loin celle qui a été le moins sollicitée, principalement en raison du manque de structuration de la filière touristique et du manque de formalisation des différents acteurs du secteur. La fiche-action 2 (soutien aux filières locales) demeure bien sollicitée.

L'efficacité de la mise en œuvre du programme Leader du GAL Sud Guyane en 2021 se traduit par un nombre élevé de projets conventionnés et une notoriété croissante de l'aide. Le 31 décembre, le GAL Sud a engagé 78% de son enveloppe totale avec :

- 24 projets conventionnés
- 2 projets clôturés
- 7 projets en cours de montage / instruction / programmation.

Le programme Leader a soutenu différents projets comme :

- L'employabilité locale et l'entrepreneuriat avec le soutien à la mise en place d'une **Maison des Initiatives locales** à Maripa-Soula via le recrutement de son préfigurateur et coordinateur ;
- Le soutien aux filières locales en lien avec les



Films au fil du Maroni © Cyrielle Flores Alvarez / PAG

ressources naturelles du territoire à travers **l'équipement de plusieurs exploitants agricoles** sur les trois communes du GAL Sud et des forages d'eau pour l'irrigation des cultures ;

- Le développement touristique notamment via **l'équipement du Kayak Club de Maripasoula Lawa** d'une pirogue et du matériel de sécurité ainsi que la formation de deux moniteurs au permis en eaux intérieures ;

- Le développement de l'action culturelle et la valorisation du patrimoine avec le soutien de la **création d'outils pour la valorisation des connaissances linguistiques et culturelles** des peuples amérindiens du Sud de la Guyane par l'association IPE, ou encore, durant les grandes vacances, de la mise en place **d'ateliers de réalisation de films courts** à Papaïchton, Maripa-Soula et Kayodé, dans le cadre du projet « Films au fil du Maroni », par les associations AVM et La Ménagerie.

Démarrage de la CICI

La Cellule d'Ingénierie aux Communes de l'Intérieur (CICI) a démarré en avril. Cette cellule est constituée de deux agents, recrutés pour l'occasion.

Plus spécifiquement, en quoi consiste l'accompagnement de la CICI ?

Historiquement, cette démarche fait suite au Plan d'accompagnement du Parc amazonien (PAPA), mis en place à la création du Parc. Son objectif était de proposer un accompagnement aux communes sur certains projets, avec pour finalité l'amélioration des services de base aux populations. Ce programme a pris fin en 2015. Toutefois, les communes ont sollicité le maintien de cet accompagnement.

Dans le même temps, une réflexion était engagée du côté de la préfecture pour proposer un accompagnement global à toutes les communes de Guyane. En 2020, un nouveau service préfectoral a vu le jour : la PACT (Plateforme d'appui aux communes de l'intérieur). La PACT

et la CICI travaillent ensemble pour accompagner au mieux les communes sur certaines de leurs opérations, l'appui de la CICI portant uniquement sur les communes en zone d'adhésion du Parc. La CICI a su s'adapter aux demandes, tout en respectant les positionnements antérieurs des acteurs institutionnels intervenant déjà sur des thématiques liées aux services de base, comme l'Office de l'eau et la DGTM sur l'eau et l'assainissement, l'Ademe et les communautés de communes sur la gestion des déchets, etc.

Depuis sa création, l'accompagnement technique de la CICI s'est réparti entre l'aide à la définition des besoins, avec notamment de la programmation, le chiffrage de projets de construction mais aussi la rédaction de marchés publics.

Pour le secteur Sud-Est, les projets accompagnés font suite à des demandes spécifiques des mairies. À Saül, la mairie a sollicité un appui de la CICI sur quatre



CONSOLIDER LE RÉSEAU



Le Dispositif d'appui au développement territorial (DADT) de la Collectivité territoriale de Guyane et le Parc amazonien ont organisé des ateliers à Camopi et Maripa-Soula rassemblant l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'accompagnement des porteurs de projet (Pôle Emploi, Mission locale, Chambres consulaires, dispositifs jeunesse, Points Jeunesse, CFPPA, Ateliers chantiers d'insertion, communautés de communes, communes...).

L'objectif est de mieux se connaître, échanger sur les domaines de compétence respectifs, partager les méthodes de travail et mieux se coordonner. Une action similaire se tiendra à Papaïchton début 2022.

opérations : la réouverture de la piste Cent-Sous/Dégrad Sardine, la restauration de certains éléments de l'église du bourg, classée monument historique, la réhabilitation du gîte communal, où sont actuellement logés les gendarmes, et la reconstruction du hangar de stockage des tracteurs et autres équipements communaux.

À Camopi, la mairie a souhaité que la CICI priorise son intervention sur la construction d'un gîte communal à Trois-Sauts et sur le confortement des berges du bourg de Camopi.

Sur le secteur Ouest, la CICI travaille sur plusieurs marchés de travaux et des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mairie de Maripa-Soula (chambre funéraire, Maison France Service, extension de l'hôtel de ville). Pour Papaïchton, il s'agit de monter un projet pour le confortement et l'aménagement des berges et un projet pour l'aménagement de la place des Fêtes de Loka.

Favoriser les débouchés DE LA FILIÈRE ARTISANALE



● CONTRIBUER À LA CRÉATION D'ESPACES DE VENTE

Les arts dessinés s'ancrent au Marché artisanal du Maroni

Organisé par le Parc amazonien avec le soutien des communes de Maripa-Soula et Papaïchton, le traditionnel Marché artisanal du Maroni a réuni une cinquantaine d'exposants samedi 13 novembre à Maripa-Soula. Placée sous le thème des Arts dessinés, cette 12^e édition a permis de mettre en valeur les cultures du fleuve et le vivre-ensemble.

Sur la place des Fêtes de Maripa-Soula, c'est l'effervescence. Bijoux en perles, hamacs et porte-bébés en coton naturel, vanneries traditionnelles, éventails en wax et sculptures sur bois couvrent les étals et offrent aux visiteurs un panel de la production artisanale du fleuve. Les agriculteurs, agro-transformateurs et cuisinières se font un honneur de valoriser les produits de l'abattis et la gastronomie locale.

Quand le Marché s'ouvre au public, certains exposants sont pris d'assaut. À quelques semaines des fêtes de fin d'année, ce rendez-vous est attendu. Pour les artisans, il représente une opportunité pour vendre leurs productions.

En parallèle à ces stands d'artisanat se tiennent trois ateliers d'initiation. Compas en main, Antoine Dinguiou explique les bases du tembé aux participants. Christine Yawalou, venue du Haut-Oyapock, propose une initiation à la gravure sur calebasse.



© Clotilde Berthier / PAG

À voir :
« Les arts dessinés du Lawa » sur la chaîne du Parc amazonien

L'illustrateur et enseignant Olivier Copin anime quant à lui un atelier d'initiation à l'aquarelle. À ses côtés, deux étudiantes du lycée professionnel de Balata, originaires de Maripa-Soula, présentent leur formation en communication visuelle.

Les arts dessinés reflètent la diversité des cultures du Sud de la Guyane ; ils sont particulièrement mis à l'honneur à l'occasion de ce Marché artisanal.

La rencontre entre le tembé et le ciel de case est ainsi à l'origine d'une fresque réalisée par deux artistes de Papaïchton et Anapaïké, Carlos Adaoudé, dit Kaliman, et Minesteli Ananuman.

Les arts dessinés s'expriment aussi chez les plus jeunes. Un concours de dessins sur « les traditions dessinées » est organisé pour les élèves de CM2 de la commune. Cinq classes relèvent le défi. Le dessin de l'école Tobie Balla, mettant en scène des danseuses et des tembé peints et sculptés, obtient largement les faveurs du public. On comptera plus d'une centaine de votes en sa faveur dans l'urne disposée sur la scène de la place des Fêtes !

Les nombreuses animations proposées durant cette manifestation, notamment des tournois sportifs, auront, elles aussi, contribué à mettre en valeur le vivre-ensemble cher aux habitants.



© Stéphanie Boulliguet / PAG



© Clotilde Berthier / PAG



© Clotilde Berthier / PAG

Un Catalogue des artisans du Haut-Maroni en préparation

Comment favoriser les ventes des artisans sur le Haut-Maroni, à Papaïchton et à Maripa-Soula ? En valorisant leur

production ! C'est le principal objectif du Catalogue des artisans, dont la réalisation est en cours. Ce catalogue sera mis à disposition du public dans les Offices du tourisme, les Maisons du Parc, les mairies

et autres lieux accessibles au public. Il sera également disponible sur le site internet de l'établissement et auprès de ses partenaires. Les personnes intéressées par l'artisanat local pourront découvrir les différentes productions proposées sur le territoire, les prix pratiqués et le numéro de téléphone de l'artisan pour passer commande. Une première mission a été organisée en juillet avec un photographe professionnel pour réaliser les portraits des artisans et des photos de leurs productions.



© Ronan Leliar / PAG



UNE NOUVELLE VITRINE À L'ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION DU MARONI

Mi-juin, une petite vitrine présentant l'artisanat du fleuve a été installée dans le hall d'accueil de la Maison du Parc de Maripa-Soula. Ces objets avaient été réalisés dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine 2020. Cette vitrine permet d'exposer aux visiteurs la créativité des artisans locaux.



© Raymond Deye / PAG

Contribuer à l'amélioration DU CADRE DE VIE



○ PARTICIPER À DES OPÉRATIONS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ramassage des encombrants à Camopi et dans les villages



© Marion Jacquelin / PAG

Un ramassage qui était attendu de longue date par les habitants ! L'enlèvement des encombrants de Camopi et des villages alentour a été organisé début septembre. Le Parc amazonien a contribué à cette opération, en partenariat avec la mairie et la Communauté de communes de l'Est guyanais (CCEG), en centralisant les déchets puis en les évacuant dans huit pirogues. L'éco-organisme Ecosystem a acheminé les déchets sur le littoral.

Opération « Villages propres » sur le Haut-Maroni

Dans les villages du Haut-Maroni, les déchets sont jetés dans des dépôts sauvages des deux côtés du fleuve, en pleine nature. Cette situation n'est pas satisfaisante pour les habitants et chefs coutumiers, qui font régulièrement remonter ce problème aux autorités compétentes. Le Parc amazonien a mis en place depuis 2015 un dispositif permettant d'évacuer les déchets dangereux et encombrants, l'opération « Villages propres ». Celle-ci s'est déroulée en juillet. Les déchets collectés dans les différents villages ont été amenés en pirogue au bourg Maripa-Soula, où ils ont été transférés à la décharge.







Sensibilisation à l'environnement

Acteur de développement et de proximité sur les territoires, le Parc amazonien accompagne les écoles et associations locales (par le biais de formations, d'animations ou de financement de projets) dans leurs actions visant à éveiller l'intérêt des enfants pour l'environnement. Favoriser le lien social se traduit également, pour le Parc amazonien, par une importante contribution à l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans le cadre d'animations en classes et de manifestations grand public. L'EEDD favorise l'apprentissage de l'esprit critique, basé sur la découverte, la compréhension et l'action.

The Amazonian Park, a local player in the development of the territories, supports schools and local non-profit organizations (through training, organization of activities, funding of projects) in their actions that aim to stimulate children's interest in the environment. For the Amazonian Park, promoting social ties also takes the form of a substantial contribution to Environmental Education for Sustainable Development (EESD) through activities organized in schools and during events aimed at the general public. EESD promotes the development of critical thinking, based on discovery, understanding and action.

Education à l'environnement ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



RENDEZ-VOUS NATIONAUX

Fête de la nature à Saül : la science en partage

Le contexte sanitaire lié au Covid a contraint le Parc amazonien à reporter la plupart des animations prévues en mai, pour la Fête de la nature. Celles-ci ont pu avoir lieu en octobre à Saül. L'occasion de mettre l'accent sur les restitutions orales de scientifiques et de consulter les habitants sur les suites du projet d'Atlas de la biodiversité communale (*lire en page 43*).

Entre sorties nature et courses d'orientation, le public a pu découvrir avec plaisir les connaissances d'herpétologues, de botanistes et de forestiers passionnés. Les experts ont largement joué le jeu, même si la plupart n'avaient encore jamais fait de conférence au grand public ! Les élèves de l'école ont également participé, en présentant avec brio leur travail réalisé sur les escargots et les moules d'eau douce.

Fête de la nature à Camopi

À Camopi, un contexte sanitaire plus clémente nous a permis de mener quelques actions pour la Fête de la nature, en mai. Le Parc a proposé au collège plusieurs projections du docu-fiction *Les parcs naturels en minuscule - Guyane*. Au total, près de six classes et une soixantaine d'élèves ont pu découvrir ce film. Les collégiens ont également réalisé pour cet événement des affiches de sensibilisation sur les espèces protégées de Guyane.

Un concours de land art a été organisé pour les élèves de CM1, CM2, 6^e et 5^e. Ces derniers ont été invités à créer des œuvres éphémères à partir de matériaux naturels ramassés au sol. Les plus belles réalisations ont été récompensées lors la Journée de l'abattis, le 8 octobre.



© Raymond Deye / PAG

Journée de la Terre : des arbres plantés dans une école de Maripa-Soula

Pour célébrer la Journée de la Terre, le 22 avril, les agents du Parc amazonien basés à Maripa-Soula ont planté des arbres fruitiers au sein de l'école élémentaire Vignon. Près de 15 arbustes ont été mis en terre dans la cour de récréation pour apporter ombre et verdure au terrain vierge, et dans quelques années, si les élèves et les agents communaux jouent le jeu, des fruits sucrés.



© Raymond Deye / PAG

De belles animations pour la Semaine de réduction des déchets

À Maripa-Soula et Papaïchton, la Semaine européenne de Réduction des déchets a été l'occasion d'organiser des actions de sensibilisation, fin novembre. Au programme : des conférences et interventions dans les écoles sur la durée de vie du plastique, des mayouri nettoyage géants,

des ateliers de réparation de vélos et de matériel électrique/électronique, une friperie, des démonstrations de fabrication de climatiseurs en bouteilles en plastique, des animations EEDD... Le tout dans une ambiance festive et conviviale.

De belles perspectives sont identifiées pour les prochaines années : les partenaires extérieurs sont non seulement ravis de déployer leurs activités dans le Sud, mais ont aussi pu rencontrer des apprentis motivés, qui n'attendent qu'à être formés pour poursuivre de façon plus autonome les services rendus aux habitants. Réparer pour éviter de jeter, tout en créant de l'activité... Tout le monde y gagne !



© Raymond Deye / PAG

○ DES ANIMATIONS LIÉES À LA BIODIVERSITÉ POUR LES SCOLAIRES ET LES HABITANTS

Aire terrestre éducative de Maripa-Soula : des collégiens impliqués

À Maripa-Soula, les élèves de l'Aire terrestre éducative (ATE) ont poursuivi toute l'année l'étude de la crique Daouda. Avec leur enseignant référent, ils ont travaillé sur le jaguar, la classification emboîtée, le réseau trophique et l'entraide entre les espèces, le peuplement du milieu... Nos conservateurs en herbe ont également réalisé une sortie herpétologique avec Léo Mende, guide à l'Office du tourisme de l'Ouest guyanais, ainsi qu'une sortie sur les déchets et l'impact de l'Homme sur son milieu.

Drôles de petites bêtes !

Dans le cadre de son programme pédagogique sur la biodiversité, le Parc amazonien est intervenu cette année auprès des enseignants de Maripa-Soula, Nouveau Wacapou et des villages du Haut-Maroni sur les « petites bêtes ». Une séance a notamment été animée fin janvier par notre engagée de service civique Dalila et Jérémie Lapèze, entomologiste, avec un accent sur les membracides, d'extraordinaires et passionnants petits insectes !



© Françoise Ewaho / PAG



À voir :
« Une aire terrestre éducative à Maripa-Soula » sur la chaîne du Parc amazonien

© Elies Rebelo / PAG



© PAG



© PAG

À la recherche des chauves-souris à Camopi

Dans le cadre du programme Terra Maka'andi, les habitants de Camopi ont fait remonter leurs inquiétudes liées à la présence de chauves-souris dans et aux abords des logements. Le Parc amazonien a organisé la venue de deux chiroptérologues indépendants afin de sensibiliser la population à la cohabitation entre hommes et chiroptères et à l'intérêt de ces mammifères pour l'environnement. Sylvain et Quentin Uriot (Lasiurus) sont intervenus dans la commune autour de deux temps forts :

- Une expédition de deux nuits aux alentours de Saut-Chien, en vue d'inventorier quelques-unes des espèces de chauves-souris présentes sur le site. L'inventaire a été élargi aux oiseaux, amphibiens et odonates (libellules). Ce sont donc finalement quatre



© PAG

espèces de chauves-souris, une soixantaine d'espèces d'oiseaux, une vingtaine d'espèces d'amphibiens et quelques libellules qui ont été observées.

- Par la suite, une capture publique a été organisée au bourg de Camopi. Des filets ont été posés en lisière de forêt, afin de capturer des chiroptères : neuf chauves-souris ont été présentées à un public d'une trentaine de personnes. L'intérêt de ces fragiles animaux pour les écosystèmes a été souligné : 60% des arbres de la forêt guyanaise sont pollinisés en partie ou totalement par les chiroptères frugivores ou nectarivores.

Des animaux de craie à Camopi

À Camopi, nos deux engagés de service civique ont organisé de nombreuses animations sur la biodiversité. Ils ont notamment réalisé des séances de land-art avec des classes de maternelle.

Après avoir réalisé des croquis d'animaux à la craie, tous les participants sont partis à la recherche de végétaux tombés au sol pour colorer et « donner vie » aux dessins...

Le champignon est à la fête à Saül !

Le temps d'un week-end (2-3 avril), Saül est devenue la capitale du champignon. La venue de deux mycologues de France hexagonale dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) a été l'occasion d'organiser une conférence, une exposition et une sortie découverte en forêt. Les enfants ont de leur côté découvert le règne fongique et le principe de symbiose. Ils ont également élaboré un protocole d'inventaire des mammifères, avec la pose de pièges photo en forêt. Le matinée du 3 avril, le sentier Gros Arbres a été témoin de l'activité frénétique d'une dizaine de personnes armées de loupes, se penchant sur la vie microscopique de la forêt. Les deux mycologues ont partagé leurs savoirs sur le groupe des Ascomycètes, particulièrement sur les *Xylariales* et les *Hypocréales*, des champignons qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique forestière.

Broyage d'un cèdre sam

Un cèdre sam de 20 m de haut a dû être « démonté » à Saül car il présentait des risques pour les habitations voisines. L'occasion de mener une action de sensibilisation ! Un agriculteur a mis à disposition son broyeur professionnel, qui a



© Denis Lengenev / PAG



© Audrey Thorneil / PAG

avalé en quelques secondes l'ensemble des branches élaguées. L'objectif principal était de sensibiliser les résidents à l'intérêt de valoriser les déchets verts en pratiquant le broyage, plutôt que de les jeter ou brûler. Le broyat récupéré a été mis au compostage et servira pour la plantation d'arbres.

Une belle dynamique enclenchée à Saül

Depuis le mois d'octobre, la délégation du centre du Parc amazonien, à Saül, propose des animations pour le grand public, en particulier les touristes. Les quatre premières se sont déroulées pendant les vacances de la Toussaint et étaient axées sur la découverte de la commune (présentation des cases créoles, bâtiments classés, l'abattis créole, la faune, la flore...). Elles ont rassemblé jusqu'à une vingtaine de touristes.

Cette action s'inscrit dans une démarche de valorisation du territoire et des actions du Parc. Elle participe au développement du tourisme et vient combler un manque d'animation pour les visiteurs en fin de journée. La prochaine étape va être une appropriation de la démarche par tous les agents de la délégation pour pouvoir proposer une diversité d'animations généralistes ou thématiques (oiseaux, faune, sorties de nuit...).



© Denis Lengenev / PAG



DANS LA PEAU D'UN NATURALISTE

« J'ai attrapé une grenouille ! Mais qu'est-ce que c'est ? »
 À l'occasion du Congrès mondial de la Nature, qui s'est tenu en septembre à Marseille, le Parc amazonien a créé un support permettant au public de s'initier aux clés de détermination. Celui-ci propose d'identifier un amphibien pris en photo : étape par étape, ses attributs nous conduisent au nom de l'espèce ! Cet outil est désormais à disposition des agents des délégations territoriales pour des actions de sensibilisation.



○ UNE NOUVELLE PROMOTION D'ENGAGÉS DE SERVICE CIVIQUE

Dans le cadre du dispositif de service civique, le Parc amazonien de Guyane accueille chaque année des jeunes de moins de 25 ans, venant majoritairement des communes du Sud de la Guyane.

En 2021, sept jeunes ont ainsi rejoint les équipes à Maripa-Soula, Papaïchton, Camopi et au siège de l'établissement. Leur mission consiste à accompagner les actions de sensibilisation menées par le Parc amazonien sur les thèmes suivants : déchets, biodiversité, eau, artisanat et alimentation. À travers ce dispositif, le Parc s'engage à faire monter en compétences et à accompagner les engagés de service civique dans leurs projets professionnels.



© Claudia Berthier / PAG

○ FORMATIONS

Formation en EEDD pour des enseignants de Maripa-Soula

Comme l'an dernier, le Parc amazonien et le Graine Guyane ont organisé une formation en EEDD pour les enseignants du Maroni. Au programme : vivre des animations, découvrir la pédagogie de projet (ou comment permettre aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages), monter son projet pédagogique et le faire financer. Chaque enseignant a pu repartir avec son propre projet écrit et certains comptaient répondre à l'appel à projets lancé deux fois par an par le Parc (*lire en page 28*).



© Eléo Rebibo / PAG

Formation sur les essences forestières et sur les déchets pour la régie de territoire de Papaïchton

Début avril, un de nos moniteurs-forestiers de Papaïchton a animé avec le CFPPA une formation auprès de 10 salariés en insertion de la régie de territoire, sur la reconnaissance des arbres. Durant trois jours, en salle et en forêt (sur un parcours qu'il a spécialement créé), François Bagadi a expliqué aux participants les spécificités des différentes essences forestières. Il leur a également montré comment se servir d'un GPS puis comment les données

peuvent être utilisées dans un logiciel de cartographie.

En complément, Eléo Rebibo (chargée de mission EEDD au Parc) et Marion Poux (du Graine Guyane) ont animé une formation sur la thématique des déchets. L'objectif était d'échanger autour de problématiques liées aux déchets, d'organiser des animations dans la commune et d'identifier des actions de sensibilisation à mettre en place auprès des habitants.



PENSE BÊT AUX COULEURS DU PARC NATIONAL DE PORT-CROS

Fort de son succès en Guyane, le jeu de rôles Pense Bêt, créé par le Parc amazonien, a été décliné en 2021 pour le Parc national de Port Cros. Notre graphiste Géraldine Jaffrelot a réalisé les 64 cartes illustrées de beautés sous-marines et d'espèces terrestres du Sud de la France. De nouveaux personnages ont été imaginés et la règle a été légèrement adaptée. Une belle manière de mutualiser les compétences à l'échelle des parcs nationaux !



Soutien aux projets

DES ASSOCIATIONS ET ÉCOLES



● APPEL À PROJETS

L'appel à projets du Parc amazonien de Guyane propose d'apporter un appui financier (de 1 500 à 3 000 euros) aux projets portés par des associations et établissements scolaires du Sud de la Guyane dans les domaines de l'éducation à l'environnement, la jeunesse, la culture ou le développement local.

En 2021, la commission de l'appel à projets s'est réunie à deux reprises pour examiner les dossiers déposés. Elle a retenu 15 projets (sur 19) lors de la première session et 20 projets (sur 27) lors de la deuxième session. Le montant total des aides accordées s'élève à 85 000 euros.



JEUNESSE

Haut-Maroni

Animer une projection de film jeune public

AVM

Papaïchton

Stage de vacances 2021

Ketebe



Papaïchton et Maripa-Soula

Initiation et découverte du sport de pétanque sur le Haut Maroni

Comité départemental de Pétanque de Guyane

Maripa-Soula

Transmission de danses traditionnelles aluku en maternelle

École Tobie Balla

Camopi

SOS Caries

École de Camopi

Haut-Maroni

Cirq'Amazonia 2021

Latitude cirque

Papaïchton

Kaawai Muzik Factory #2

Fondering

Pidima

Tous à Cayenne !

École de Pidima

Trois Sauts

Atelier vélo

L'effet Morpho, en appui à Coq de Roche



Maripa-Soula

Visa artistique pour les jeunes du Haut Maroni

FSE du collège Gran Man Difou

Maripa-Soula et Camopi

Participation aux activités de l'association Peupl' en Harmonie II

Peupl'en Harmonie

DJ Academix Guyane

Association Why not

Maripa-Soula

Aloïke Festi

Païpayo via CinéMaripa

PROMESSES DU TERRITOIRE



Trois Sauts
Marché artisanal
Association PKIL



Maripa-Soula

Initiation aux danses traditionnelles

École maternelle
Abienso

Papaïchton

Anansi l'araignée tisse sa toile

Collège Charles Tafanier

Maripa-Soula

Organisation de la Fête de la science

Collège Gran Man Difou

Camopi

Mallette pédagogique école et cinéma et collège au cinéma

Association G-CAM

Maripa-Soula

Transmission de danses traditionnelles aluku

Ecole Tobie Balla

Camopi

Nos petits bouts de Guyane

La Tête dans les images

Maripa-Soula

Sylla'Ballà, un jeu de société français aluku pour développer la phonologie

Association Mapa O'Biz

Papaïchton

Initiation et éducation aux arts et traditions populaires de la culture bushinenge

New Loukou

Papaïchton

Transmettre et créer l'artisanat local et initier un atelier d'écriture musicale local

Association Wan Ton Melody

Maripa-Soula

Un vélo nommé désir

Association nationale des Compagnons bâtisseurs

Maripa-Soula

Tokolo, « Pagayer vers l'avant »

Collège Gran Man Difou

Maripa-Soula

Initiation et transmission des danses traditionnelles créoles guyanaises

Ecole Tobie Balla



EEDD

Papaïchton

Cycle d'animation autour de la construction durable

AQUAA



Camopi

Descente en kayak

Kamopi Wann



Maripa-Soula

Langage à travers les noms des animaux, leur cri, leur habitat

Ecole maternelle Abienso

Maripa-Soula

Visa artistique 2^e édition

Collège Gran Man Difou

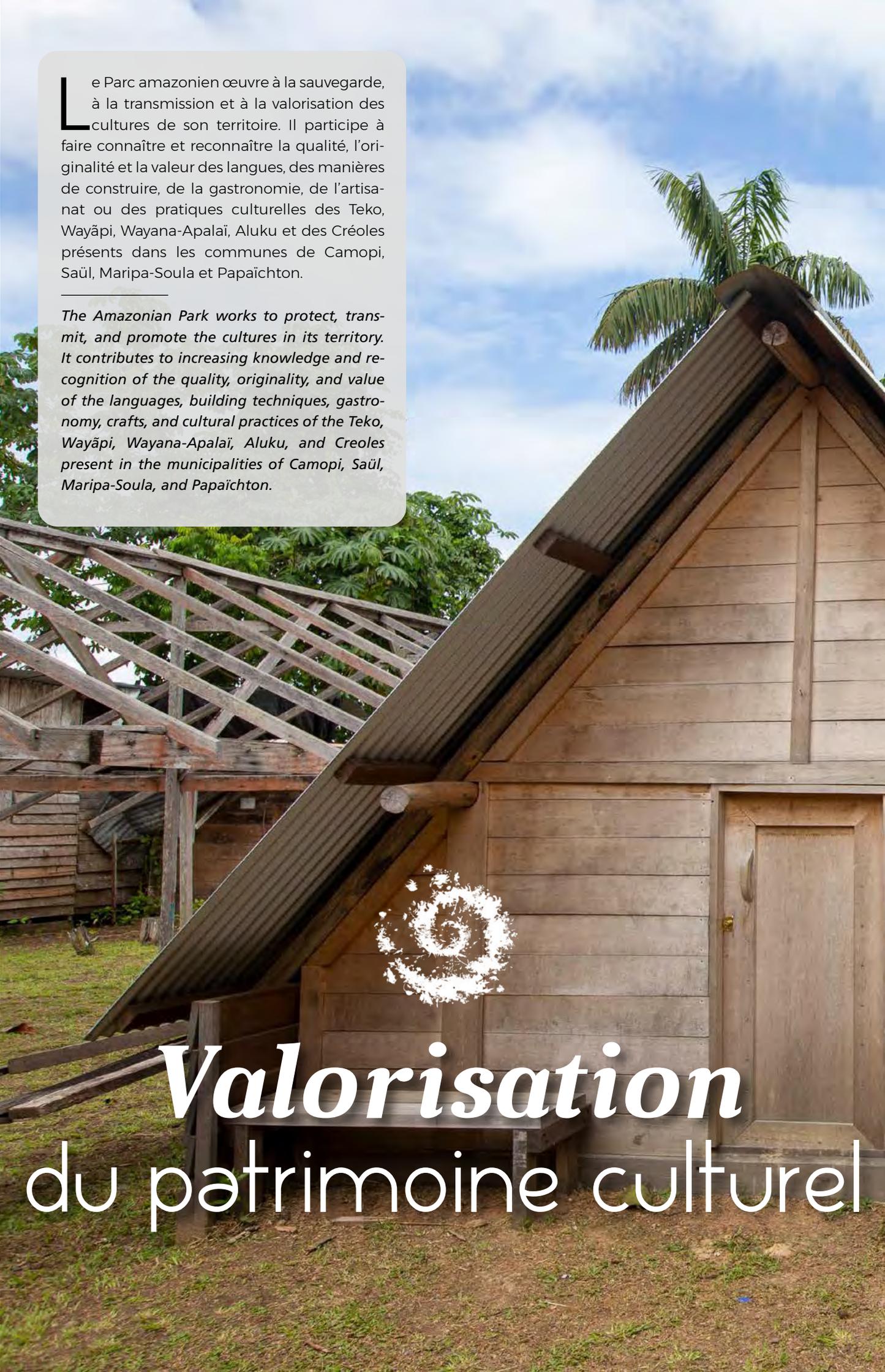
Maripa-Soula

Tous au jardin

École maternelle Abienso

Le Parc amazonien œuvre à la sauvegarde, à la transmission et à la valorisation des cultures de son territoire. Il participe à faire connaître et reconnaître la qualité, l'originalité et la valeur des langues, des manières de construire, de la gastronomie, de l'artisanat ou des pratiques culturelles des Teko, Wayãpi, Wayana-Apalai, Aluku et des Créoles présents dans les communes de Camopi, Saül, Maripa-Soula et Papaïchton.

The Amazonian Park works to protect, transmit, and promote the cultures in its territory. It contributes to increasing knowledge and recognition of the quality, originality, and value of the languages, building techniques, gastronomy, crafts, and cultural practices of the Teko, Wayãpi, Wayana-Apalai, Aluku, and Creoles present in the municipalities of Camopi, Saül, Maripa-Soula, and Papaïchton.



Valorisation du patrimoine culturel



Valoriser les cultures

DU SUD DE LA GUYANE



○ FAVORISER LES ÉCHANGES CULTURELS

Mayouri Graff, une fenêtre sur l'art graphique teko et wayäpi



© Marcella Chamorro-Calveche / PAG

Du 17 novembre au 2 décembre, l'association Guayabo Colectivo a posé ses valises à Camopi dans le cadre du projet Mayouri Graff. Franklin Piaguaje, artiste autochtone colombien, et Erwan Lassouka, artiste wayäpi de Trois Sauts, sont intervenus pour réaliser trois fresques participatives sur les murs du hall sportif et de l'aérodrome, après accord de la Collectivité territoriale de Guyane. Plus de 40 jeunes du collège et du Point info jeunesse de Camopi ont été initiés aux techniques du street art et ont pu apporter leur créativité aux fresques. Un projet porté par le Parc amazonien dans le cadre de sa mission de valorisation et de renforcement des patrimoines culturels. Outil utilisé par la plupart des peuples autochtones pour des revendications identitaires et sociopolitiques, le graff est

également un moyen d'exprimer la conception du monde et de la société. Les cosmogonies teko et wayäpi ont ainsi été source d'inspiration pour la fresque du hall sportif. Une autre fresque, codirigée par Erwan Lassouka et Franklin Piaguaje, transmet en wayäpi le message « Watì pei siko » : « Vivre ensemble ». À l'aérodrome, la troisième fresque rend hommage aux femmes autochtones, suite à la demande des femmes de Camopi lors d'un cachiri avec les artistes.

Le projet Mayouri Graff portait plusieurs objectifs :

- Initier au graff artistique les nouvelles générations teko et wayäpi
- Donner un espace pour les échanges interethniques entre les peuples amérindiens amazoniens (Guyane et Colombie)

- Renforcer les compétences psychosociales des jeunes via l'art
 - Contribuer à la lutte contre la perte de confiance en soi.
- Il pourrait être reproduit dans d'autres communes concernées par le Parc amazonien.

ELLE A DIT...

« Ne pas avoir honte »

Marie, femme wayäpi

« On veut que les femmes de Camopi n'aient pas honte de leur apparence physique ni de leurs habits traditionnels. »

Déplacement d'une compagnie de Camopi au Congrès mondial de la nature

En 2021, le Parc amazonien a soutenu deux beaux projets sur Camopi : la présentation de la pièce de théâtre des Singes Hurlleurs au Congrès mondial de la Nature, à Marseille, et la première étape du projet « Femmes puissantes ».

Le premier projet est porté par le collectif Bardaf : dix jeunes teko et wayäpi de Camopi participent depuis 2018 à des échanges artistiques avec la compagnie. Ils ont pu représenter la Guyane lors du Congrès mondial de la Nature, en

proposant un spectacle très apprécié du public avec des messages clairs : « Stop aux suicides des jeunes », « Stop à l'orpaillage illégal ».

Le deuxième projet est porté par l'association Regards. Il vise à créer un spectacle avec sept femmes autochtones de Guyane issues des peuples wayäpi, teko, wayana, lokono et kali'na. Des ateliers de vidéo, son, photo et spectacle vivant ont été proposés dans ce cadre à Taluen et à Camopi.



© Pascal Varden / PAG

○ METTRE EN LUMIÈRE LA DIVERSITÉ DES CULTURES

Abattis Kotika, berceau du Pays Boni : une exposition permanente à Papaïchton



© Ronan Liehr / Imazone

Réalisée par le Parc amazonien et la commune de Papaïchton, l'exposition « Abattis Kotika, berceau du Pays Boni » est inaugurée en mars. Cette exposition occupe un bâtiment communal au bord de fleuve. Conçue pour favoriser l'immersion des visiteurs, elle met en valeur le site classé des Abattis Kotika et plus largement le Pays Boni à travers plusieurs entrées : l'histoire, la culture, la musique, les danses, la nature et les paysages. Des œuvres des artisans de la commune sont également exposées

(banc, tembe, tambours, pagaies, kawaï, têtes de pirogue...). Une borne interactive permet enfin de visionner des films et documentaires réalisés à Papaïchton depuis les années 90.

Cette exposition constitue aujourd'hui le principal espace de découverte des patrimoines naturels, culturels et paysagers de la commune. Indira Djani, une jeune femme de Papaïchton employée par la mairie, se charge de la faire découvrir avec passion aux visiteurs.



Vernissage de l'exposition « Puu Baaka » à Papaïchton

Dans le cadre du festival Rencontres photographiques de Guyane, l'exposition « Puu Baaka », de photographes Jean- Marc Aspe et David Damoison, a été inaugurée en novembre à Papaïchton.

Cette exposition de 38 clichés retrace en images le Puu Baaka du Gaan Man Doudou, en 2015. Elle propose un voyage intime au cœur de l'accompagnement de l'esprit des morts vers le monde des Ancêtres. Présentée par l'association Chercheurs d'Autres et le Muséum de



© Maxime Charonneau

Toulouse, cette exposition est labellisée par la Fondation de la Mémoire de l'Esclavage et soutenue par le Parc amazonien.

Des Jeux aluku en bonne voie à Papaïchton

Le Parc amazonien a accueilli durant cinq mois une stagiaire chargée de la préfiguration des Jeux aluku. À l'instar des Jeux kali'na, les Jeux aluku ont l'ambition de devenir une compétition sportive et culturelle de référence à l'échelle de la Guyane. Ce projet, qui sera porté par le Parc amazonien et la mairie de Papaïchton, a également vocation à participer à la structuration de la filière touristique de la commune et à favoriser la dynamisation de la vie associative.

À l'issue du stage, l'ensemble des éléments permettant de construire un tel événement ont été passés en revue : format de la compétition, nombre de participants, choix et calendrier des épreuves, thématique annuelle, anticipation des casse-tête logistiques, des achats à prévoir, des partenaires à trouver, des enjeux de communication et de sécurité, des questions d'éco-responsabilité.

Ce projet sera inscrit dans la prochaine convention d'application de la charte à Papaïchton et devrait démarrer en 2023.

Valoriser les tenues traditionnelles à Camopi

Les tenues traditionnelles font partie de la construction culturelle de l'identité. La tenue vestimentaire d'un peuple, ses bijoux et peintures corporelles reflètent sa cosmogonie et participent à la réaffirmation identitaire. C'est pour ces raisons que le Parc amazonien a organisé un concours de tenues traditionnelles à Camopi, dans le cadre des Journées du patrimoine. Neuf personnes ont participé. La remise de prix s'est déroulée lors de la Journée de l'abattis, le 8 octobre.



© DR

Soutenir la transmission DES SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS



○ CRÉER DES ESPACES DE TRANSMISSION

Inauguration des maisons traditionnelles aluku réhabilitées

La réhabilitation des six maisons traditionnelles aluku a été achevée courant février. Fin mars, un événement a été organisé par le Parc amazonien de Guyane et la mairie pour remercier les acteurs du projet et le valoriser. Une centaine de personnes ont participé aux festivités dans les villages de Loka et Boniville (commune de Papaïchton). Les partenaires ont pu se rendre compte du travail accompli par les ouvriers communaux encadrés par Joseph Ateni, avec la contribution majeure de l'artiste Siméon Bonté pour la réalisation des tembe.

L'inauguration s'est déroulée en deux temps : à Boniville, après une visite guidée des maisons, les invités ont pu découvrir le film réalisé par le Parc amazonien sur le projet. Les festivités se sont ensuite poursuivies à Loka, où les ouvriers ont reçu des attestations d'acquisition de savoirs et savoir-faire. Des prestations de danse ont ponctué ces inaugurations.

Afin de laisser une trace de ce projet



À voir :
« Restauration
de maisons
traditionnelles
à Loka et
Boniville »
sur la chaîne
du Parc amazonien

© Ronan Leliar / Imazone

emblématique, plusieurs supports ont été produits en amont de l'inauguration. Un film donne la parole aux principaux acteurs du projet. Un livret a également été produit,

en partenariat avec la mairie. Illustré de belles photos « avant/après », ce livret de 60 pages détaille les principales étapes du projet.

Des ateliers dans les écoles de Maripa-Soula et du Haut-Maroni...

Dans le cadre du projet « Mapaculture », projet financé par l'Union européenne grâce au fond LEADER et prévu dans le cadre de la convention d'application de la charte à Maripa-Soula, des ateliers de transmission de savoir-faire ont été mis en place dans les écoles du bourg et des villages wayana. Animés par des porteurs de savoirs aluku et amérindiens, seize ateliers se sont tenus durant l'année.

Au bourg de Maripa-Soula, les élèves ont été initiés au tembe, tambour, poterie et sculpture sur calebasse.

En Pays amérindien, les écoliers ont bénéficié d'ateliers de vannerie, poterie, perlerie, tissage, ou de séances consacrées à la flore et la faune. Ces actions ont touché plus de 150 enfants. En fin d'année scolaire, des expositions ont été montées dans les écoles pour montrer aux parents les réalisations des élèves.

Les ateliers de transmission de Mapaculture sont appréciés par les participants. Ils contribuent au renforcement identitaire et à la valorisation de la culture. Cette action sera donc renouvelée durant l'année scolaire 2021/2022.



© Marcelle Chamorro-Calvaiche / PAG

... et à Camopi

À Camopi, des ateliers de transmission des savoirs et savoir-faire ont également été mis en place avec les scolaires. Les classes de CE2 ont travaillé sur les contes teko et wayäpi et les CM1/CM2 ont bénéficié d'atelier de transmission sur le coton et

l'arouman (plante utilisée pour la vannerie). De la récolte du coton jusqu'à la réalisation de porte-bébés, les filles ont suivi les différentes étapes du tissage. Les garçons, quant à eux, ont appris à tresser des paniers avec deux artisans de la commune.

Structurer et capitaliser LA CONNAISSANCE



● RECUEIL DU CONSENTEMENT DANS LE CADRE DE L'APA



© Amadé Anselin / PAG

Depuis 2017, toute personne souhaitant accéder à des ressources génétiques (d'origine animale, végétale ou microbienne) ou à des connaissances traditionnelles associées à ces ressources doit respecter une procédure prévue dans le décret n°2017-848 du 9 mai 2017. C'est le dispositif APA (Accès aux ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées et au Partage des avantages découlant de leur utilisation), déclinaison du Protocole de Nagoya.

À la demande du ministère de la Transition écologique, le Parc amazonien remplit à titre provisoire cette fonction pour l'ensemble du territoire guyanais. Le parc national s'assure en particulier que les communautés d'habitants soient informées des travaux de recherche quand ceux-ci

sollicitent des savoirs traditionnels associés, et veille à recueillir leur consentement préalable en connaissance de cause.

En 2021, deux missions de recueil de consentement dans le cadre du dispositif APA ont été organisées dans le Sud de la Guyane.

Projet d'étude d'ethno-écologie teko

La première consultation a été organisée en mars à Camopi et concernait un projet initié à la demande de la communauté elle-même, qui souhaitait valoriser des plantes qu'elle utilise pour se soigner. Le but de ce projet, porté par le CNRS, était d'obtenir une trace écrite de ces savoirs, à l'heure où la transmission est de plus en plus difficile,

voire inexistante. Une soixantaine d'habitants ont assisté à la réunion. Le chercheur du CNRS a présenté son travail et le projet, tandis que la chargée de mission du Parc amazonien a apporté des précisions sur le cadre réglementaire et la procédure de consultation.

Les jeunes ont été moteurs des échanges, posant des questions légitimes sur les vols des savoirs, proposant des recommandations sur le partage des avantages. À la fin de la présentation, les anciens ont pris la parole en teko, soulignant le caractère respectueux de cette démarche.

Les échanges et demandes des habitants ont été consignés dans le procès-verbal transmis au ministère par le porteur de projet.

Étude des fourmis et guêpes utilisées durant Eputop

Deux semaines après le recueil du consentement de la communauté teko de Camopi, le même travail s'est déroulé auprès des Wayana du Haut-Maroni. Cette fois-ci, la demande d'accès concernait les fourmis et les guêpes utilisées lors d'Eputop, le grand maraké chez les Wayana, un projet porté par le Muséum national d'Histoire naturelle. Trois villages étaient ciblés par le dossier : Kayodé, Taluen et Antecum-Pata.

Après des discussions avec les capitaines de Taluen et le Gran Man, une réunion unique a été organisée. De nombreux échanges ont eu lieu avec les participants. Le dossier a reçu l'approbation des autorités coutumières, accompagnée de quelques préconisations.



SOUTIEN À LA TRANSMISSION

- Collecte de mythes teko :

En partenariat avec le CNRS, le Parc contribue à la collecte de mythes teko. Le chef de la délégation de l'Oyapock, Jammes Panapuy, a contribué à la collecte de données et à la traduction de plus de 70 mythes déjà recueillis auprès de quatre conteurs.

- Publications :

Le Parc amazonien soutient la

réalisation et la publication d'ouvrages en lien avec les cultures du Sud de la Guyane, notamment :

- *Dictionnaire culturel des mots et des savoirs d'une langue amérindienne de Guyane*. Éditeurs scientifiques : †Raymond Lassouka et Françoise Grenand. Ce dictionnaire « se veut un ouvrage à prétention culturelle, visant à éclairer tout le savoir de la

société wayäpi à travers les mots de sa langue ».

- *Yengakatu, les belles chansons, Anthologie des chants wayäpi du Haut Oyapock*, de Pawe Jacky Maluka, Lassouka Luc Taitetu, Mata Jérémie Wilaya et Beudet Jean-Michel. Cet ouvrage est une anthologie de grands chants cérémoniels en langue wayäpi.



L'année 2021 a démarré avec l'acte II de la mission d'exploration à Gros Saut, suivie de nombreuses missions d'inventaires pluridisciplinaires dans des sites peu explorés. En parallèle aux suivis naturalistes courants (grande faune, loutres et tapirs), de grandes découvertes ont été réalisées, en particulier des fossiles de paresseux géant, une première pour le Plateau des Guyanes. De quoi faire rêver les jeunes générations, déjà sensibilisées à la préservation de l'extraordinaire biodiversité amazonienne dans le cadre des Atlas de la biodiversité communale, mis en œuvre à Saül et Papaïchton.

2021 started with Phase II of the exploration mission at « Gros Saut » (Great leap), followed by numerous multidisciplinary inventory missions for little-explored sites. In parallel to the regular naturalist monitoring (large fauna, otters and tapirs), major discoveries were made, in particular fossils of a giant sloth, a first for the Guyana Plateau. These represent tantalizing prospects for younger generations, who have already benefitted from awareness raising regarding the conservation of the extraordinary Amazonian biodiversity in the context of the Municipal Biodiversity Atlas, implemented in Saül and Papaïchton.



Connaissance et suivi des milieux naturels



Acquérir, capitaliser et diffuser LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ



● RÉALISATION D'INVENTAIRES NATURALISTES

Mission Gros Saut : acte II

La mission d'inventaire pluridisciplinaire menée à Gros Saut (nord-ouest de Papaïchton) en novembre 2020 (saison sèche) s'est poursuivie en février-mars 2021, en saison des pluies. Une saison favorable à la réalisation d'inventaires herpétologiques (reptiles et amphibiens).

Le 22 février, quatre spécialistes ont ainsi pris leurs quartiers dans le camp de vie qui était resté inoccupé depuis la mission de saison sèche. Deux botanistes et deux ornithologues-chiroptérologues complétaient l'équipe. Durant dix jours, les herpétologues ont quadrillé le secteur ; leur travail a abouti à un record du nombre d'espèces d'amphibiens inventoriées en une seule mission en Guyane : 64 espèces ont été comptabilisées. En ajoutant à ce beau résultat deux espèces qui avaient été observées lors de la première mission, le niveau de complétude de l'inventaire est estimé à 95 %. « *Le secteur de Gros Saut est à présent l'un des mieux connus de Guyane* », se réjouit Maël Dewynter, l'un des herpétologues de la mission.

De leur côté, les botanistes ont également découvert un beau terrain d'étude : le site de Gros Saut se caractérise par des forêts matures anciennes à très anciennes. « *On peut y admirer de nombreux arbres majestueux comme le *dodomisinga* (*Parkia nitida*), le *dokali mapa* (*Brosimum utile*), plusieurs espèces de maho-cigare (*Couratari guianensis*, *C. stellata*) ainsi que le plus rare mais non moins remarquable *Huberodendron swietenoides*, dont les contreforts peuvent atteindre plus de 10 m de haut sur 5 m de large* », témoigne Clément Lermyte, moniteur forestier au Parc amazonien de Guyane.

Avant de clôturer l'exploration de Gros Saut, des experts de l'unité mixte de recherche EcoFOG ont à leur tour atterri sur le site dans le cadre du projet Biodiversité négligée de Guyane (BING). Ils se sont penchés plus précisément sur les fourmis et les



© Tangy Stoeckle / PAG

champignons. Le 16 mars, l'ensemble des équipes ont quitté Gros Saut, laissant le site se refermer derrière eux.

Grande faune, poissons, crevettes, scorpions, habitat, plantes, oiseaux, amphibiens, reptiles, chauves-souris, champignons, fourmis... L'ensemble de ces inventaires confère à Gros Saut le statut de site de référence, comme l'explique l'herpétologue Maël Dewynter : « *Ces données contribuent de façon significative à la connaissance de la répartition des espèces et permettent d'affiner les aires de répartition et les préférences écologiques d'espèces rares ou menacées* ».

L'ensemble de ces données sont publiques ; le Parc les diffusera sur un Atlas en ligne, ainsi qu'auprès des bases de données régionales et nationales, via le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP). « *Cette mission permettra également de partager avec les habitants*

de Papaïchton ces morceaux de territoire lointains, difficiles d'accès, ajoute Audrey Thonnell, technicienne en recherche et développement. *Des restitutions sont prévues localement, sous la forme d'exposition photo, de films, de conférences...* ». Petite ombre au tableau : ce site exceptionnel subit désormais l'impact de nouveaux chantiers d'orpillage illégal situés sur la tête du bassin versant.

La mission Gros Saut a bénéficié d'une subvention de 8 000 € de la GMF, que le Parc a complétée par 35 000 € de fonds propres. Elle a également bénéficié d'un appui de taille de l'Office français de la Biodiversité dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité communale de Papaïchton : 53 000 € supplémentaires lui ont été dédiés à ce titre. À ces montants s'ajoutent les temps de travail du Parc et de ses partenaires tels que la fondation Biotopie, le laboratoire Hydreco et l'ONF.



© Tangy Stoeckle / PAG

IL A DIT

« L'un des sites les mieux connus »

Maël Dewynter,
herpétologue

« Le secteur de Gros Saut est à présent l'un des mieux connus de Guyane (...). Ces données contribuent de façon significative à la connaissance de la répartition des espèces »

Inventaires à Saut Parasol...

En octobre, une équipe du parc national s'est rendue à Saut Parasol (Haut-Sinnamary), en cœur de Parc, pour démonter des carbet touristiques illégalement construits au début des années 2000. Une équipe de naturalistes a immédiatement pris le relais après cette mission pour mener des inventaires botaniques, ornithologiques et herpétologiques.

Malgré l'absence de layons, quelques belles surprises et de belles observations ont été réalisées. En botanique notamment, *Aristolochia flava* a été trouvée en fleur ; il s'agit de la troisième donnée mondiale pour cette espèce endémique de Guyane. Au total, environ 2500 photos et 150 collectes d'échantillons d'herbier ont été faites. Concernant l'ornithologie, 180 espèces d'oiseaux ont été répertoriées, dont une population exceptionnelle d'Hoazins. Les herpétologues de l'association Cerato ont également pu faire de belles observations grâce à une saison sèche plutôt humide.

... à Mompé Soula

En juin 2021, l'association Cerato a réalisé, avec le soutien du parc national, une expédition naturaliste sur le site de Mompé Soula, un vaste complexe de savanes-roches le long de la rivière Malani, dans le sud de la Guyane. La mission avait pour but d'actualiser l'inventaire faunistique de ce secteur reculé et quasi inexploré d'un point de vue naturaliste. Une équipe de cinq experts a ainsi passé deux semaines à prospecter les différents milieux à la recherche d'oiseaux, reptiles, amphibiens, mammifères terrestres, chiroptères ou encore libellules.

Les résultats de ces inventaires rendent compte d'un cortège totalement inédit en Guyane, avec des espèces que l'on pensait strictement littorales côtoyant des espèces rares de forêt primaire. Les herpétologues ont recensé 25 espèces de reptiles et 42 espèces d'amphibiens, dont de belles surprises malgré des conditions peu favorables liées à l'absence de précipitations pendant la mission. Avec 304 espèces contactées, les ornithologues ont rapporté des données rarissimes d'oiseaux très localisés, certains hautement menacés. À cela s'ajoutent 16 espèces de mammifères terrestres, 22 espèces de chauves-souris, 45 espèces de libellules, dont plusieurs potentiellement nouvelles pour la Guyane (voire pour la science), ainsi que de nombreuses données de papillons de jour, phasmes, poissons...

... sur le mont Itoupé

Dans le cadre du projet Anomalo, porté par le CNRS en partenariat avec le Parc amazonien et la RN Trésor et co-financé par le CEBA (Centre d'étude de la biodiversité amazonienne), des inventaires ont été menés sur le mont Itoupé en janvier. L'objectif était de tenter de découvrir des indices de présence d'*Anomaloglossus dewynteri*, une espèce d'amphibien endémique suspectée d'être en très fort déclin. Sur place, l'équipe d'experts en herpétologie a recensé 53 espèces d'amphibiens, dont 5 nouvelles espèces pour le site, mais n'a pas retrouvé de trace de l'espèce tant recherchée.

Malgré des conditions météorologiques parfois difficiles, cette mission a néanmoins permis d'approfondir la connaissance sur les plantes mais aussi de produire des documents photographiques et des échantillons d'herbiers. Bon nombre de nouveautés ont par ailleurs été découvertes. Ainsi, plusieurs espèces soupçonnées d'être nouvelles pour la science ou pour la Guyane seront étudiées et feront l'objet d'une description. D'ores et déjà, un spécimen de clématite représente une nouvelle famille de plantes (les Ranunculaceae) pour la Guyane ! Cette mission a également permis d'entretenir les principaux layons de prospections scientifiques. L'ensemble des capteurs météorologiques ont été relevés ; les mesures récoltées viendront compléter la base de données du suivi démarré il y a maintenant cinq ans, et qui permettra à long terme de documenter les effets du changement climatique.

... et le mont Atachi Baka

Toujours dans le cadre du projet Anomalo, une mission a été organisée sur le mont Atachi Baka (au sud de Maripa-Soula) pour rechercher *Anomaloglossus dewynteri*. Malheureusement, les quatre jours de prospections attentives sur les crêtes du plateau sommital et du flanc ouest du mont n'ont pas révélé d'indice de présence. Malgré des conditions météorologiques difficiles, cette mission a été l'occasion de réaliser un inventaire des amphibiens, des reptiles mais aussi des oiseaux, chauve-souris et odonates de ce site exceptionnel, couvert d'une magnifique forêt à nuages. Un point noir vient toutefois entacher le tableau : la découverte d'une intense activité d'orpaillage illégal.



© DR



© Cerato

Mouchelle royal - *Oncorhynchus coronatus* © Cerato

© DR



© Pierre Millat-Trebois / PFG

Comptage de la grande faune

Afin d'assurer un suivi de la faune sauvage, des missions de comptage sont organisées chaque année par le Parc amazonien en zone chassée et en zone non chassée. Ces études permettent de déterminer des Indices kilométriques d'abondance (IKA) qui renseignent sur l'état et l'évolution des populations de grande faune.

Le protocole de comptage consiste à parcourir 4 layons de 3 km aller-retour sur la journée, à raison d'un observateur par layon et à une vitesse de 1 kilomètre-heure. Chaque observation d'animaux est soigneusement renseignée. Les layons sont droits pour permettre de traverser différents milieux forestiers.

À Saül, une mission IKA s'est déroulée en zone chassée du 14 au 21 septembre. Au total, 120 kilomètres ont été parcourus par quatre agents du Parc amazonien.

À Trois Sauts, une mission a été menée dans le secteur de Saut Boko par sept agents du Parc et deux habitants volontaires. Même si quelques belles observations ont été faites (saki satan, biches, pécaris, tairas, singes hurleurs...), les agents ont constaté globalement une baisse importante de la faune. De nombreuses cartouches de fusil



© Maxime Charonneau / PAG

jonchent le sol et des coups de feu ont été entendus régulièrement.

À Antecum-Pata, la mission s'est tenue fin septembre. Trois habitants, qui avaient été initiés à ce protocole l'année dernière, ont été embauchés pour les réaliser, aux

côtés d'agents du Parc amazonien. Cette expérience ayant été concluante, le processus d'externalisation a pu se poursuivre à Papaichton en novembre, avec l'initiation de quatre habitants.

● SUIVI D'ESPÈCES EMBLÉMATIQUES : LOUTRES ET TAPIRS

En fin d'année 2021, deux équipes du Parc amazonien se sont rendues sur le Haut-Marouini (sud-ouest de la Guyane) et la Basse-Camopi (sud-est) afin de mettre en œuvre le protocole d'échantillonnage des loutres et des tapirs défini un an plus tôt par le Parc amazonien et le CEFE de Montpellier (un des plus importants laboratoires de recherche en écologie en France). Sur le secteur du Haut-Marouini, il s'agissait d'échantillonner huit sections de 5 kms en kayak, afin d'être au plus près des berges et repérer tous les indices de présence de ces deux espèces (tanières/catiches, traces de griffes ou de pas, aires de repos, matières fécales, etc.).

Dans le même temps, une mesure de la

turbidité du cours d'eau a été faite tous les 500 m. En effet, le protocole vise, entre autres, à saisir l'influence de la turbidité de l'eau (donc de l'orpaillage illégal) sur la présence des loutres. Les points les plus en amont ont été rendus trop difficilement accessibles par les immenses chablis (chutes d'arbres) barrant constamment la rivière. Au final, 7 sections sur 8 ont été traitées, grâce à l'effort de l'équipe.

Sur le secteur de la Basse-Camopi, 5 sections de 5 kms de long ont été échantillonnées en kayak. Les indices de traces de loutres et de tapirs sont relativement fréquents au-dessus du saut Yanioué, qui est un obstacle naturel pour les chasseurs/pêcheurs et que seuls les plus motivés

décident de franchir. En aval du saut, plus l'équipe se rapprochait des zones fréquentées et « semi-urbaines », plus les traces se raréfiaient, jusqu'à disparaître même complètement.

Les agents ont également pu remarquer que les traces observées semblaient correspondre à un passage ponctuel des animaux, et non un endroit habituel comme cela pu être observé dans des secteurs où la présence humaine est marginale.



© Guillaume Longin / PAG



© Maxime Charonneau / PAG



À voir :
« Suivi des loutres et tapirs sur la Basse-Camopi » sur la chaîne du Parc amazonien

○ APPUI AUX ÉTUDES SCIENTIFIQUES

Découverte historique de fossiles de paresseux géant

Les premiers à avoir compris que les ossements qu'ils venaient de déterrer n'étaient pas anodins, ce sont les garimpeiros du site d'orpaillage illégal d'Atouka, au sud de Maripa-Soula. L'information est remontée jusqu'au Parc amazonien et à notre référent archéologie. Ce dernier s'est emparé du sujet et a mobilisé les experts de l'Institut des sciences de l'évolution de l'Université de Montpellier, notamment le paléontologue Pierre-Olivier Antoine.

Une mission de terrain a été rapidement montée grâce au soutien financier du laboratoire d'excellence CEBA (Centre d'étude de la biodiversité amazonienne), avec l'appui logistique conséquent du parc national. Deux agents ont accompagné les paléontologues sur le site avec des hommes des Forces armées et de la gendarmerie chargés de sécuriser les lieux.



Les résultats des fouilles ont été à la hauteur des espérances : de nombreux fossiles de paresseux géant (*Eremotherium*



IL A DIT...

« Des dimensions proches d'un éléphant »

Pierre-Olivier Antoine, paléontologue

« C'était un animal terrestre et non pas arboricole, mais avec des dimensions proches d'un éléphant. »

laurillardii) ont été découverts, notamment des éléments de la mâchoire, du crâne, un radius, une vertèbre et une côte. Une découverte historique pour le Plateau des Guyanes. « C'est le premier reste de cette mégafaune éteinte retrouvé en Guyane et le premier de ce type trouvé en France, nous allons travailler sur une page vierge », explique le paléontologue Pierre-Olivier Antoine.

Le paresseux géant pouvait mesurer jusqu'à quatre mètres lorsqu'il était dressé et peser jusqu'à quatre tonnes. Il avait l'aspect d'un ours, mais était herbivore. Il vivait dans un environnement de savane, devenu aujourd'hui forêt tropicale. L'espèce s'est éteinte il y a 12 000 ans.

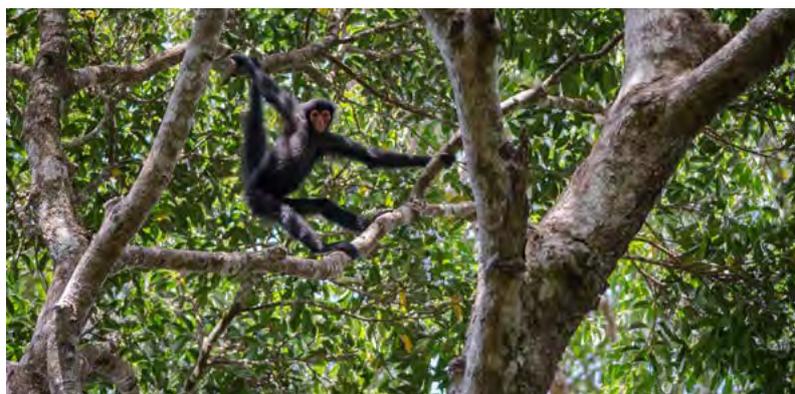


Lancement d'une étude sur le kwata

Depuis la création du parc national, la question du prélèvement du singe atèle (kwata) fait débat sur le Maroni. Le statut protégé de cette espèce et la consommation de celle-ci localement (notamment dans le cadre de pratiques culturelles liées aux rites funéraires aluku) sont régulièrement à l'origine de situations d'incompréhension et de conflits.

Une étude a été lancée en 2021 afin de définir une stratégie sur ce sujet spécifique. Il s'agissait d'une part d'étudier les connaissances disponibles sur les prélèvements de kwata et les coutumes associées, et d'autre part d'étudier les connaissances sur l'écologie de l'espèce et ses dynamiques en Guyane.

Après analyse des différentes méthodes potentielles de suivi de l'espèce, il semblerait judicieux de tester un suivi par drone à caméra infrarouge afin d'obtenir rapidement un ensemble de données de densité de l'atèle à l'échelle du Parc. Il apparaît aussi important de refaire des



© Guillaume Fouillet / PAG

enquêtes chasse, comme celles réalisées en 2011-2012, afin d'avoir une vision actualisée des prélèvements ainsi que des tendances associées.

Ces enquêtes pourraient également être l'occasion de recueillir d'autres données complémentaires, permettant de renforcer et détailler les connaissances

sur l'importance de la consommation de l'espèce par les différentes communautés et ce que cela représente pour elles. Ces nouvelles études constitueront le travail de fond qui permettra au Parc d'accompagner les communautés concernées vers une éventuelle démarche de dérogation.

Atlas de la Biodiversité communale

UN OUTIL DE PARTAGE DE LA CONNAISSANCE



○ PAPAÏCHTON : L'ABC MONTE EN PUISSANCE

À Papaïchton, l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), lancé fin 2020, s'est poursuivi toute l'année. Ce dispositif, soutenu par l'Office français de la biodiversité, vise à réaliser un travail important en faveur de la connaissance et de la valorisation du patrimoine naturel de la commune.

Des efforts de prospection ont été en particulier menés pour les **oiseaux, libellules et chauves-souris**. Ces inventaires ont permis d'identifier près de 330 espèces d'oiseaux, dont plusieurs espèces très rares. Parmi les plus emblématiques, on peut citer 2 espèces endémiques du Plateau des Guyanes : le Geai de Cayenne (*Cyanocorax cayanus*), seul représentant de la famille des Corvidae (corbeaux, corneilles, pies, témoins et geais) en Guyane, et l'Organiste de Finsch (*Euphonia finschi*) qui n'était connu jusqu'à présent que de quelques localités situées entre Awala, Mana et Saint-Laurent-du Maroni, où la dernière observation remontait à 2016 !

Un inventaire sur les **papillons** a permis d'enrichir de manière importante la connaissance sur ce vaste groupe encore trop méconnu, avec plus de 240 espèces déterminées, représentant quasiment 70% d'espèces nouvelles pour Papaïchton sur la Faune Guyane. Ce premier état des lieux est prometteur.

Sur le plan **botanique**, de nombreuses espèces patrimoniales ont pu être identifiées, avec notamment la présence importante du bois de fer *Bocoa viridis*, une espèce protégée rare en Guyane, sur les secteurs de Bamba et de la montagne Bellevue. Ce secteur est par ailleurs très



À voir :
« Une semaine
Grandeur nature
à Papaïchton »
sur la chaîne
du Parc amazonien

© Maxime Charroneau

riche en palmiers, avec *Geonoma euspatha* et *Geono umbraculiformis*, espèces assez rare en Guyane spécifiques des forêts de nuages au-dessus de 500 m et localisées dans les grands massifs de la Guyane. L'ABC a permis de mettre en évidence d'autres espèces patrimoniales particulièrement intéressantes, comme *Macrosamanea kegelii*, espèce endémique du bassin du Maroni, rare, strictement ripicole, connue en Guyane de 4 localités, ainsi que *Neoraputia paraensis* avec seulement 2 données référencées à l'herbier de Cayenne, ainsi qu'une espèce de Rubiacée *Faramea bracteata*, première mention pour cette espèce en Guyane considérée comme endémique du nord du Brésil.

Plein de belles découvertes en perspective pour l'année prochaine !

Cette année aura aussi permis de compléter les identifications sur les espèces étudiées lors des missions pluridisciplinaires de Gros

Saut et de confirmer tout l'intérêt de réaliser ces inventaires dans ces sites méconnus, avec une nouvelle espèce de **scorpions** qui s'appellerait *Microananteris abounami*, nom donné par l'équipe ayant participé à la mission ; ainsi que des nouvelles espèces de crevettes et enfin une nouvelle de poisson (*Farwella sp.*) tout à fait étonnante.

Un **diagnostic des secteurs** à enjeux a également été produit dans le cadre de l'élaboration du PLU par la commune et l'Audeg. Il a été intégré aux zonages en cours d'élaboration et a permis de définir les trames verte et bleue sur la commune. Des fiches habitats seront transmises afin d'orienter au mieux la gestion de ces secteurs par la commune de Papaïchton.

En ce qui concerne l'animation et **l'éducation à l'environnement**, cette période aura permis de réaliser des animations autour des chauves-souris et des papillons et d'entamer un partenariat avec le lycée agricole de Matiti. Une classe de 20 élèves et 3 professeurs du BTS Gestion et protection de la nature (GPN) du lycée agricole de Matiti se sont également rendus dans la commune du 8 au 13 novembre. Les étudiants ont participé à de nombreuses activités comme les inventaires IKA, la pose de pièges photo, l'inventaire des oiseaux et des libellules, des sorties botaniques en forêt et des visites d'abattis. Ces inventaires ont permis de faire de belles observations comme la loutre géante et plusieurs espèces de singes. L'un des pièges photo a pour sa part surpris un jaguar.

En partenariat avec le collège de Papaïchton, les étudiants ont par la suite réalisé une série d'animations avec une cinquantaine d'élèves de 3^e. Des échanges riches qui pourraient faire naître des vocations !



© Clément Lermyle / PAG

○ SAÛL : L'ABC A TENU SES PROMESSES



À voir :
« L'ABC
de Saül »
sur la chaîne
du Parc amazonien

© Audrey Thorne / PAG

Du 2 au 5 décembre 2021, la commune de Saül a clôturé son Atlas de la biodiversité communale (ABC). Lancé en 2018, le projet porté par le Parc amazonien de Guyane avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB) a été riche d'enseignements.

5 400 espèces recensées

La réalisation d'un ABC permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire.

De 2018 à fin 2021, l'ABC de Saül a fédéré les acteurs de la commune et a livré de beaux résultats :

- 58 animations
- 935 personnes touchées
- 18 inventaires naturalistes : faune, flore, champignons, habitats forestiers

- Plus de 78 000 données récoltées et près de 5 400 espèces recensées, avec un record de 90 espèces d'amphibiens mais aussi des mollusques, des champignons, près de 3200 espèces floristiques, dont plus de 130 orchidées rapportées par les habitants, et près de 200 espèces à décrire !

Un événement de clôture

Début décembre, les agents du Parc amazonien ont proposé plusieurs animations pour marquer la fin du projet : conférence sur la flore, observation d'oiseaux, visites du bourg, sorties guidées de nuit sur les sentiers autour du village.

Les habitants ont eux-mêmes contribué à ces festivités en proposant une visite sur les orchidées et un concert-surprise lors de la soirée de clôture en présence de Pascal

Vardon, directeur du Parc amazonien, et Marie-Hélène Charles, maire de Saül.

La place des Fêtes de Saül a été la scène d'une exposition retraçant les animations, les temps forts de l'ABC et les photos du dernier concours sur le thème : « La biodiversité à travers mille et un regards ».

Une belle dynamique qui va se poursuivre

L'ABC de Saül a été caractérisé par la co-construction des actions avec les habitants, autour de différentes animations, de restitutions d'inventaires, de conférences ou encore par des fiches-résumé simplifiées.

Les habitants ont participé avec enthousiasme et ont eu une vraie prise de conscience de la diversité du vivant à Saül. L'impact chez les jeunes est particulièrement fort. De nombreuses animations et rendez-vous ont eu lieu en partenariat avec l'école. Plusieurs productions concernant l'ABC de Saül sont attendues prochainement :

- un livre sur la flore de sous-bois (*lire ci-dessous*)
- des comptes-rendus comprenant un atlas en ligne, un document technique, un document scientifique ou encore un retour d'expérience sur cette belle mobilisation citoyenne !

Afin de poursuivre la dynamique dans le domaine de l'éducation à l'environnement et des inventaires scientifiques, une vingtaine de projets sont en cours d'élaboration.



© Etherné Plaine / PAG



EDITION D'UN GUIDE D'IDENTIFICATION DE LA FLORE DE SAÛL

Le dernier né de Guianensis (la collection du Parc amazonien) présente la flore de sous-bois du centre de la Guyane, en premier lieu les espèces indigènes observables sur les sentiers. Un livre réalisé par notre technicien écologie Sébastien Sant, qui a inventorié et photographié des milliers

d'espèces floristiques à Saül. Les 700 photographies compilées dans ce guide permettent de découvrir en partie cette incroyable palette végétale ! Mis en page par notre graphiste Géraldine Jaffrelot, ce livre sera disponible dans les Maisons du Parc et en librairie au 1^{er} trimestre 2022.



Co-construire des mesures DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



○ MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME TERRA MAKA'ANDI

Depuis le 1^{er} février 2019, le Parc amazonien mène un programme sur la gestion partagée des ressources naturelles, Terra MaKa'andi. Financé par des fonds européens, celui-ci vise à construire des modes de gestion répondant aux valeurs, besoins et usages des habitants du Sud de la Guyane, dans une perspective de conservation des milieux naturels.

Porté par une équipe de médiateurs à Camopi, Trois Sauts, Papaïchton, Taluen et Kayodé, ce programme a débuté par une phase de diagnostic. Après l'analyse de l'ensemble des éléments recueillis, l'enjeu de l'orpaillage illégal est ressorti comme la première préoccupation des habitants. Ainsi, des ateliers dédiés à ce sujet ont été menés en 2021 dans les communes.

- Camopi

Trois ateliers sur le thème de la lutte contre l'orpaillage illégal ont été organisés. Le premier a réuni habitants, chefs coutumiers et institutions responsables de la lutte contre l'orpaillage illégal. Cette rencontre avait un double objectif :

- Permettre aux habitants de mieux comprendre ce qui se fait contre l'orpaillage illégal et exprimer leurs préoccupations, voire leurs suggestions, pour mieux lutter contre ce phénomène
- Permettre aux autorités institutionnelles de mieux comprendre les attentes du territoire sur cet enjeu.

Un atelier de recrutement et un atelier de géolocalisation participative ont également été organisés. Enfin, des animations au collège ont été réalisées afin de faire



© Camille Guedon / PAG

connaître le métier d'inspecteur de l'environnement, avec l'intervention d'un agent du Parc.

- Une autre inquiétude exprimée par les habitants dans le cadre de ce programme concernait la cohabitation homme/chauve-souris. Pour y répondre, des animations spécifiques ont été mises en place dans le bourg (*lire aussi en page 25*).

- Un projet d'éducation à l'environnement autour des plantes sauvages et leurs usages dans la pharmacopée wayäpi et teko s'est également tenu avec les élèves de l'école de Camopi.

- Les médiateurs ont été identifiés par les habitants comme étant « référents » du permis de chasser. Ainsi, ils ont été sollicités par les habitants pour être accompagnés pour monter leur dossier de demande de permis et d'inscription à la formation « permis de chasser ».

- Le programme Terra Maka'Andi a soutenu financièrement et logistiquement l'organisation des journées de danse traditionnelle à Camopi. Cet événement avait pour objectif de restituer le déplacement d'une délégation camopienne en France hexagonale et de faire vivre les danses traditionnelles.

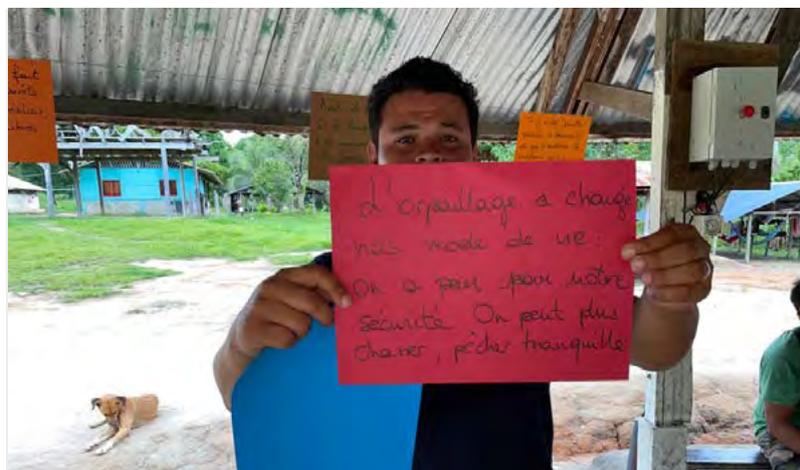
- Trois Sauts

Suite au diagnostic établi avec la communauté, deux axes de travail ont été priorités : la chasse et l'arouman (plante utilisée pour la vannerie). Concernant la chasse, deux ateliers ont été organisés pour déterminer collectivement des mesures vis-à-vis du prélèvement du gibier. Un travail de dialogue reste encore à mener pour les valider.

Concernant l'arouman, la préoccupation des habitants concerne sa raréfaction. Un premier chantier de plantation a donc été réalisé à proximité des villages de Roger, Bambou, Lipo Lipo et Kalana. Des animations ont également eu lieu en milieu scolaire sur les différentes espèces d'arouman et leur écologie, ainsi que sur les différents usages de la plante dans les objets du quotidien. Un atelier de tissage a enfin été proposé.

- Pays wayana

La préoccupation majeure des habitants de Kayodé et de Taluen est l'orpaillage illégal. Toute autre action liée aux ressources naturelles semble difficile à mener si ce sujet n'était pas traité en amont. Des ateliers de médiation au sujet du dispositif de lutte contre l'orpaillage illégal ont ainsi été



© Camille Guedon / PAG

organisés dans chacun des villages, ainsi que des ateliers de recrutement. En outre, l'atelier de Kayodé a permis de valider un enjeu prioritaire supplémentaire pour les habitants : la gestion de l'arouman.

- Papaïchton

Après la phase de diagnostic, le programme Terra Maka'Andi s'est axé en particulier sur deux thématiques : le prélèvement de kwata pour des raisons traditionnelles et la lutte contre l'orpaillage illégal.

Comme précédemment à Camopi, Taluen

et Kayodé, un atelier a été organisé en novembre sur le sujet de la lutte contre l'orpaillage illégal.

Cette réunion a permis de faire venir dans la capitale du Pays Boni des représentants de la préfecture, du Parquet, de la gendarmerie, des Forces armées en Guyane, de l'ARS, du Centre de santé, du Parc amazonien et du Grand Conseil coutumier. Face à eux : la première adjointe de la commune et une dizaine de chefs coutumiers. Les grands absents étaient les habitants, et les échanges ont eu par

conséquent une teneur plus politique que lors des ateliers précédents. La nécessité de développer la coopération avec le Suriname a été rappelée.

Le programme Terra Maka'Andi a pris fin cette année. La dynamique enclenchée autour de la co-construction de mesures de gestion des ressources naturelles se poursuit néanmoins avec les habitants et autorités coutumières, avec l'appui du Parc amazonien.

Mesurer les impacts

LIÉS À L'ORPAILLAGE ILLÉGAL



○ RÉHABILITER LES SITES ORPAILLÉS, QUELLES SOLUTIONS ?

La réflexion sur la réhabilitation des sites miniers illégaux se poursuit. Fin 2020, le Parc amazonien a accueilli un stagiaire durant 6 mois pour étudier la faisabilité d'actions de réhabilitation écologique sur des sites miniers abandonnés.

Début octobre, deux jours d'échanges ont été organisés par la DGTM (Direction générale des Territoires et de la Mer) dans la continuité des réunions d'échanges du projet Rhysog (Réhabilitation hydromorphologique des sites orpaillés de Guyane) porté par l'Office de l'Eau de Guyane. L'occasion de partager les réflexions conduites par différents

partenaires sur ce sujet de la réhabilitation. Par rapport au paradigme habituel de la réhabilitation de sites orpaillés à l'aide d'engins lourds et coûteux, il a été envisagé d'autres techniques, déployables manuellement par une petite équipe ou faisant appel à des mini-pelles légères, en vue de réduire les impacts de l'orpaillage : stabilisation des sols, déconnexion des barranques. Deux experts de l'OFB spécialisés sur les questions de réhabilitation de cours d'eau ont confirmé que ces approches pourraient être tout à fait pertinentes sur la plupart des sites orpaillés.

Peu coûteuses, ces techniques pourraient être envisagées à plus grande échelle, y compris sur les secteurs les plus isolés. Elles permettraient également de développer des compétences et créer de l'emploi localement grâce à ces nouveaux métiers de génie écologique.

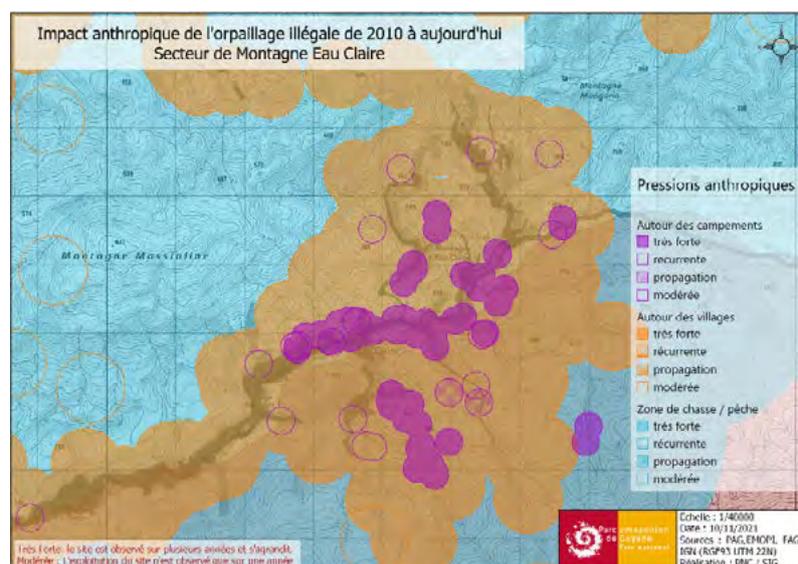
Étant donné le coût limité de ces méthodes, le risque de voir éventuellement les orpailleurs revenir sur des sites réhabilités serait moins réducteur. Afin de poursuivre la réflexion, le Parc pourrait se porter candidat pour que ces dispositifs soient testés sur des sites orpaillés du sud de la Guyane.

○ CONSTRUIRE DES INDICATEURS DE PRESSIONS ENVIRONNEMENTALES

Un travail est actuellement mené par le parc national pour créer des traitements automatisés permettant de générer des indicateurs de pressions environnementales à l'échelle de la Guyane.

Une première étude réalisée en août porte sur la cartographie des impacts (bruit, chasse, déchets) liés aux activités d'orpaillage illégal ainsi qu'à la catégorisation de ces impacts (fort/moyen/faible) en fonction de leur persistance dans le temps.

Au mois de septembre, une analyse a été faite sur l'évolution de la reforestation des sites miniers légaux et illégaux avant 2015 et de 2015 à 2020. En parallèle, une cartographie des cours d'eau potentiellement impactés par l'orpaillage illégal (turbidité, mercure) est en cours. L'ensemble des résultats obtenus permettront d'alimenter un tableau de bord.





La situation de l'orpaillage illégal sur le territoire du Parc amazonien est toujours très préoccupante, mais s'est améliorée sensiblement en 2021 avec une régression de 27 sites sur un an, soit une baisse relative de 17 %. Ce sont les efforts de lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI), portés par les Forces armées en Guyane, la gendarmerie et le parc national, qui permettent d'obtenir ces résultats encourageants dans une conjoncture défavorable.

L'activité illégale reste toutefois à un niveau d'activité élevé sur le territoire du parc national avec 23% des sites recensés en zone cœur du Parc.

The situation regarding illegal gold mining in the area of the Amazonian Park remains very worrying but improved significantly in 2021 with a decrease of 27 sites over one year, representing a relative decrease of 17%. It is thanks to the fight against illegal mining initiative (LCOI) conducted by the French Guiana Armed Forces, the gendarmerie and the National Park that have allowed these encouraging results to be obtained in an unfavourable context. Illegal activities nevertheless remain significant in the area of the National Park, with 23% of sites identified in the Park's central area.

Surveillance du territoire



Diagnostic et lutte

CONTRE L'ACTIVITÉ AURIFÈRE ILLÉGALE



129 sites d'orpaillage clandestin ont été observés lors de la dernière campagne de survol de l'activité minière illégale, en août 2021. L'activité reste toujours très élevée mais régresse pour la deuxième fois consécutive (-17 % sur un an). 97 missions de contrôle ont été menées par les inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien en 2021, soit 166 jours de terrain.

LA SITUATION, SECTEUR PAR SECTEUR



À voir :
« Guyane,
le fléau de
l'orpaillage
clandestin »
sur TF1 (diffusé le
8/10/21)



© Pascal Assolte / PAG

Au cours de la dernière mission de survol (août 2021), 125 chantiers alluvionnaires actifs (-18), 4 zones de puits (-1), 1 barge (+1), 83 campements (-35) et 3 villages (-1) ont été comptabilisés. Les résultats par commune sont les suivants :

Papaïchton : 39 sites illégaux (-12 sites) observés

Le nombre de sites illégaux est en baisse de 24% sur la commune de Papaïchton pour ce qui concerne le territoire du Parc amazonien. Avec 25 chantiers observés sur le Petit Abounami, le niveau d'activité est en baisse. Mais le nombre de chantiers en cœur de parc perdure, avec 5 chantiers sur les têtes de crique du Grand Abounami. L'impact sur le bassin versant perdure. L'activité illégale sur l'Abounami se caractérise par l'utilisation de gros moteurs de 3 et 4 cylindres. Une fois de plus, l'orpaillage illégal dégrade des habitats naturels riches en biodiversité. Sur le Petit Abounami en particulier, l'orpaillage illégal détruit complètement la rivière, du fait

d'une activité alluvionnaire intense, mais également une extraction primaire sur certains reliefs.

La destruction des sites par les forces Harpie montre ses limites tant que les flux de matériel ne sont pas stoppés. La logistique vient des magasins implantés sur la rive surinamaïse via un réseau dense de pistes jusqu'au fleuve Maroni. Un renforcement très important des dispositifs de contrôle des flux et le développement de la coopération avec le Suriname suite aux accords sur la délimitation de la frontière sont indispensables.

Maripa-Soula : 71 sites illégaux (-2 sites) observés

Globalement, les secteurs habituellement travaillés sont toujours actifs, et représentent plus de la moitié des sites illégaux du territoire du Parc amazonien. Sur la rivière Waki/Tampok, le nombre de chantiers est en baisse. Une conséquence de la présence du Poste de contrôle fluvial (PCF) sur ces zones éloignées,

moins rentables à approvisionner que les chantiers proches du fleuve Maroni. Sur le secteur Lipo Lipo/Schmitt, le chantier du « cratère », déjà identifié depuis plus d'un an, fait l'objet de nombreuses opérations de destruction. Sur la rivière Grand Inini/Eau Claire, l'activité alluvionnaire perdure de manière plus disséminée. Le nombre de chantiers reste très important tout autour de la montagne Atachi Baka, en particulier sur le secteur Atouka qui concentre 18 chantiers. En dépit des missions très régulières sur cette bande frontalière, le retour de l'activité après les opérations de destruction est immédiat du fait de la proximité de la logistique sur la rive surinamaïse, où les comptoirs commerciaux chinois se multiplient.

Saül : 6 sites illégaux (=) observés

Le niveau d'activité d'orpaillage illégal observé reste stable sur la commune (pour ce qui concerne le territoire du Parc amazonien). La zone de reconquête dans

un rayon de 20 km autour du bourg se maintient grâce à une présence très régulière des forces de lutte. La voie logistique (Inini/Approuague) a repris en saison des pluies avec le développement du site illégal de Grande Usine. Cette jonction logistique entre l'Ouest et l'Est du territoire doit être stoppée au plus vite. Le secteur de la Montagne Continent est quant à lui ravitaillé par la logistique sur la Mana.

Camopi : 13 sites illégaux (-5 sites) observés

Le nombre de sites observés est en baisse (-28 %) depuis la précédente campagne ; il s'agit de la seconde baisse consécutive. Le niveau d'activité n'a jamais été aussi bas depuis 2012. Le nombre de sites actifs sur le bassin de la rivière Camopi a été divisé par deux en un an. L'activité se concentre au nord. Sur le secteur sud, seul le chantier proche des monts Siminirit est actif, malgré trois opérations menées depuis le début d'année. Les sites se concentrent sur la crique Alikéné et Pian Bois, regroupant sur ces deux secteurs 7 chantiers.



Arnould Eber / PAG

L'objectif sera de confirmer ce résultat en poursuivant d'une part une pression forte sur les sites, mais aussi une action renforcée sur les voies logistiques. La mission de longue durée envisagée sur le bassin

versant de l'Approuague, au nord, pourrait en effet avoir une influence sur l'activité du bassin de la Camopi, se traduisant par un retour des garimpeiros.

DES MOYENS FINANCIERS COMPLÉMENTAIRES

Cette année, le Parc amazonien de Guyane a obtenu, au titre du Plan d'actions de la stratégie nationale des aires protégées, des moyens financiers complémentaires pour intensifier la lutte sur son territoire.

Ces financements permettent à l'établissement d'avoir recours depuis mai à des hélicoptères pour conduire des missions aéroportées, qui constituent le moyen le plus efficace de surprendre les orpailleurs illégaux sur les chantiers.

9 missions hélicoptérées

Neuf missions d'intervention hélicoptérées (pour environ 150 000 euros) ont ainsi été conduites en 2021 ; elles ont permis de détruire 30 chantiers, 80 moteurs et motopompes, 8 concasseurs, 4 quads. 80 h/j ont été consacrés à ces missions.

Judiciarisation

L'établissement s'est constitué partie civile lors d'une procédure à l'encontre d'un orpailleur clandestin. Celui-ci a été extrait du chantier de Lipo Lipo par moyen aérien engagé par le Parc. L'individu a été condamné à 2 ans de prison ferme, 5 ans d'interdiction de territoire et 15 000 € de dommages et intérêts. Quatre autres garimpeiros de Lipo Lipo ont été condamnés quelques mois plus tard en comparution immédiate sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC).

Dans une autre procédure, deux logisticiens sévissant sur la rivière Camopi, pour le ravitaillement des chantiers illégaux, ont été condamnés.



Bertrand Pawey / PAG



DEUX OPÉRATIONS À LIPO LIPO AVEC L'ANTENNE DU GIGN

En novembre, c'est en étroite coordination entre le Parc amazonien et la gendarmerie que deux opérations ont été conduites sur le site de Lipo Lipo, un secteur très prioritaire car situé à l'amont des villages amérindiens de Cayodé et Antecum-Pata (commune de Maripa-Soula). Conduites dans une logique de harcèlement des garimpeiros, ces opérations ont mobilisé à chaque fois un hélicoptère affrété par le Parc amazonien avec 5 inspecteurs de l'environnement à bord et 2 autres hélicoptères affrétés par la gendarmerie (opération Anaconda conduite par l'antenne du GIGN). En l'espace de quinze jours, 15 moteurs, 2 concasseurs (hélicoptères et déposés à Maripa-Soula pour destruction ultérieure), du mercure et de nombreux matériels ont été soustraits aux garimpeiros.

○ PARTICIPATION À LA COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LA LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

La commission d'enquête sur la lutte contre l'orpillage illégal en Guyane, présidée par le député guyanais Lénaïck Adam, a débuté ses travaux en mars. De nombreuses personnalités ont été auditionnées : le ministre des Outre-mer, la ministre de la Transition écologique, le préfet, le représentant des Forces armées en Guyane, de la gendarmerie, du secteur minier, des associations de défense de l'environnement.

En mai, le Parc amazonien de Guyane a pu présenter la situation de l'orpillage illégal et ses impacts dans le Sud de la Guyane. Cette audition a été l'occasion de faire état de propositions pour améliorer la lutte, qui manque de moyens au regard de l'ampleur des difficultés et dégradations rencontrées. Quelques semaines plus tard, le Parc amazonien a facilité le déplacement de représentants de la commission d'enquête sur le terrain dans le but d'échanger avec les autorités coutumières et les habitants et pouvoir constater par eux-mêmes l'étendue des impacts environnementaux et humains.

Le 10 juillet, le député Lénaïck Adam, la vice-présidente Stéphanie Kerbarh, et Franck Baron, conseiller à l'Assemblée nationale et secrétaire de la commission, ont été emmenés par hélicoptère à Papaïchton et sur le Haut-Maroni, pour survoler les sites orpillés et rencontrer les élus disponibles et les chefs coutumiers afin d'avoir un échange direct avec eux.



© Arnold Eber / PAG

Jules Deie, maire de Papaïchton et président du conseil d'administration du Parc amazonien, les a reçus en mairie en présence des capitaines aluku. À Taluen, une réunion analogue a pu être tenue sous le grand tukusipan, avec les capitaines wayana de Taluen, Antecum-Pata, Pidima et Twenké. Là encore, des témoignages sans concession, appelant au renforcement de la lutte, ont mis l'accent sur la nécessité d'une action forte de coopération transfrontière.

À Papaïchton et à Taluen, quelques capitaines, ainsi que Jules Deie, ont pu profiter de la présence de l'hélicoptère affrété par le Parc pour visualiser directement depuis les airs les impacts de l'orpillage illégal sur des sites proches. Cette démarche a été appréciée par les

chefs coutumiers qui n'avaient jamais eu cette possibilité.

Le rapport de la Commission d'enquête parlementaire a été remis le 21 juillet. Celui-ci préconise de renforcer les moyens et dispositifs dédiés à la lutte contre l'orpillage illégal.

DÉPLACEMENT DU MINISTRE DES OUTRE-MER À LIPO LIPO

Le 26 septembre, dans le cadre de sa visite officielle en Guyane, le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu s'est rendu sur le site d'orpillage de Lipo-Lipo (commune de Maripa-Soula). Un site qui avait été repris le matin même par les hommes de l'antenne locale du GIGN de Guyane. Sébastien Lecornu s'est rendu en hélicoptère sur place avec le général Stéphane Bras, commandant de la gendarmerie de Guyane, le général Xavier Buisson, commandant des Forces armées en Guyane, le préfet Thierry Queffelec, le procureur de la République Samuel Finielz et le directeur du PAG, Pascal Vardon.



© Arnold Eber / PAG



SIX CONCASSEURS ENVOYÉS À LA CASSE

Dans le cadre des missions de lutte contre l'orpillage illégal menées dans les secteurs de Lipo-Lipo (Maripa-Soula) et de l'Abounami (Papaïchton), six machines permettant de broyer la roche ont été extraites de la forêt pour être détruites sur le littoral. Le matériel détruit rejoindra une filière de recyclage du métal en Europe.



© JMM / PAG

○ UNE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT RENFORCÉE

Pour prévenir et réprimer les atteintes à l'environnement, 20 inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien apportent leur expertise technique, surveillent le territoire et sensibilisent les usagers. 13 d'entre eux sont armés.

Les pouvoirs de police des inspecteurs de l'environnement ont été renforcés cette année avec la loi « Climat et Résilience » promulguée le 22 août 2021. Les diverses adaptations du cadre légal sont désormais en vigueur : habilitation des agents de l'ONF, de l'OFB et du PAG au titre du code minier sur l'ensemble du territoire guyanais, adaptation de la procédure pénale au contexte local et aux besoins de la lutte contre l'orpaillage illégal, aggravation des peines et nouvelles dispositions ciblant la



© Amaud Anselin / PAG

logistique de l'orpaillage illégal. Un de nos agents est par ailleurs devenu Instructeur régional aux techniques d'intervention de police (IR TIP). Il peut

ainsi intervenir en tant que formateur, conjointement avec les formateurs de l'OFB, auprès de nos inspecteurs de l'environnement.

Autres opérations

DE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT



○ DÉMONTAGE DE CARBETS ILLEGAUX EN CŒUR DE PARC

En 2002, plusieurs carbets avaient été construits illégalement sur le site de Saut Parasol (commune de Saint-Élie, en cœur de parc). Jamais exploités et devenus vétustes au fil des années, ils constituaient un danger pour les visiteurs s'aventurant dans le secteur.

Un arrêté de péril ordinaire avait été pris par la mairie de Saint-Élie pour autoriser le Parc à détruire ces structures. Début octobre, une mission a ainsi été organisée sur place. Trois agents de la délégation Centre ont minutieusement détruit les anciens carbets de

160 m². Une quantité de carrelage très impressionnante (130 m²) a été découverte à cette occasion et extraite par hélicoptère. Trois rotations ont été nécessaires à l'évacuation des déchets jusqu'à Cayenne, où ils ont pu être traités. Le coût de cette opération a été pris en charge par le Plan de relance.

Des scientifiques ont immédiatement pris le relais à Saut Parasol pour y mener des inventaires et confirmer l'intérêt naturaliste du lieu (*lire en page 39*).



© Denis Lengagney / PAG

○ UN TRAVAIL CONJOINT AVEC LE BRÉSIL POUR METTRE FIN À UN TRAFIC DE VIANDE DE BOIS SUR L'OYAPOCK

Le Parc amazonien avait signalé fin 2019 que des habitants de Vila Brasil (village brésilien situé en face de Camopi) vendaient du gibier chassé dans les zones protégées à des Amérindiens de Camopi. Le Centre de Coopération policière avait transmis ces informations à la Police fédérale brésilienne et plusieurs rencontres s'étaient déroulées sur le sujet. Vendredi 5 mars, une opération a été montée pour

mettre fin à ces agissements. Un homme a été intercepté avec 56 kilos de gibier illégalement abattu et commercialisé. Il a dû payer immédiatement une caution et une procédure a été ouverte à son encontre. La stratégie d'approche a créé un effet de surprise et un impact fort auprès des habitants de Vila Brasil. Le résultat positif permet d'imaginer une pérennisation de ce type d'action conjointe.



© Police fédérale du Brésil



Participation
aux réseaux
d'aires protégées



Le programme de coopération régionale entre aires protégées du Plateau des Guyanes a pris fin cette année avec un dernier rendez-vous à distance, en raison des contraintes sanitaires. Trois synthèses thématiques ont été produites et diffusées ; elles permettent de mettre en perspective les actions mises en place dans chaque pays pour répondre à des problématiques communes. Le Parc amazonien est également intervenu au Congrès mondial de la nature, à Marseille, grand rendez-vous de la communauté mondiale autour de la conservation de la nature.

The regional cooperation programme between Protected Areas on the Guiana Shield came to an end this year with a final meeting conducted remotely, due to the pandemic. Three thematic summaries were prepared and distributed; these allow the actions implemented in each of the countries to respond to shared problems to be put into perspective. The Amazonian Park also participated in the World Conservation Congress, in Marseille, a major event for the global conservation community.

Fin du programme

DE COOPÉRATION RÉGIONALE RENFORESAP



● PUBLICATION DES SYNTHÈSES

Durant trois ans, le programme de coopération régionale Renforesap a permis de renforcer les liens entre les aires protégées du Plateau des Guyanes. Sevahnee Pyneeandy, la coordinatrice de ce projet, basée successivement au Guyana, au Suriname et en Guyane, a joué un grand rôle dans la mise en réseau des acteurs institutionnels, associatifs et communautaires liés aux espaces protégés des trois pays.

Trois ateliers régionaux, mobilisant chacun plus d'une soixantaine de participants, ont été organisés sur les thèmes identifiés par ce programme :

- Transmission des patrimoines culturels vivants - mai 2019, Guyana
- Développement de l'écotourisme - novembre 2019, Suriname
- Menaces liées à l'orpaillage illégal - février 2020, Guyane

Une rencontre s'est également tenue sur les sciences participatives et l'implication des habitants dans la réalisation de projets scientifiques, en marge du V^e Congrès international sur la biodiversité du Plateau des Guyanes (août 2019-Colombie).

Ces temps privilégiés d'échanges et de réflexion ont permis aux représentants des trois pays d'échanger, de partager leurs expériences et d'envisager des pistes de coopération pour l'avenir.

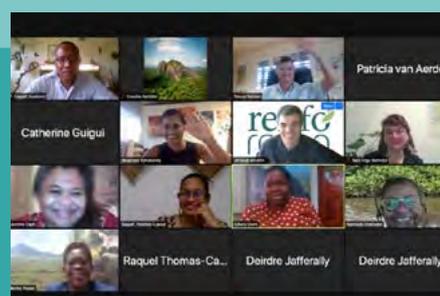
Des synthèses thématiques, traduites en anglais, français et néerlandais, ont été produites sur chacune des thématiques concernées par Renforesap. Celles-ci mettent en perspective les projets et initiatives menés dans chaque aire protégée de la région et proposent des plans d'action pour faire face aux défis rencontrés. Ces synthèses sont disponibles en téléchargement libre sur le site internet du Parc amazonien de Guyane.

Renforesap a permis de créer un véritable réseau autour de problématiques environnementales communes aux aires protégées du Plateau des Guyanes. Des échanges à poursuivre !



UN WEBINAIRE DE CLÔTURE

Afin de clôturer ce projet de coopération, les membres du réseau se sont retrouvés lors d'un webinaire inédit, le 12 mai. Partenaires, financeurs, consultants et participants du Guyana, du Suriname et de Guyane, soit 72 personnes, ont pu dresser un bilan du programme et échanger autour des quatre thématiques abordées par le programme. Les consultantes qui ont rédigé les synthèses sur les thèmes ciblés par Renforesap ont notamment pu présenter les recommandations tirées de leurs travaux.



Participation du parc national AU CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE



UNE DÉLÉGATION DE GUYANE À MARSEILLE

Le Congrès mondial de la Nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) rassemble tous les quatre ans la communauté mondiale autour de la conservation de la nature. Pour des experts du monde entier, associations, militants et acteurs de la conservation, il représente une occasion de se rencontrer, échanger, et préparer des motions ou recommandations. Le Parc amazonien a participé à ce grand rendez-vous aux côtés des autres parcs nationaux et de l'OFB. Plusieurs interventions ont ainsi été faites par le Parc amazonien :

- Le directeur, Pascal Vardon, est intervenu aux côtés de Patrick Lecante (président du Comité de l'eau et de la biodiversité), Jean-Paul Ferreira (vice-président de la Collectivité territoriale de Guyane en charge du développement durable) et Baptiste Blanchard (du ministère des Outremer) lors de la séquence Guyane, samedi 4 septembre.
- Le directeur adjoint Arnaud Anselin a présenté le projet Renforesap et les enjeux liés à la coopération entre aires protégées du Plateau des Guyanes, lors d'un événement « Protected areas and indigenous people », organisé par l'ONG Amazon conservation team (ACT).
- Dimanche 5 septembre, Arnaud Anselin et Pascal Vardon ont participé à l'événement du projet Bio-Plateaux, porté par l'Office international de l'eau et l'Office



© Arnaud Anselin / PAG

de l'eau de Guyane. Leur intervention portait sur le suivi et la préservation des milieux aquatiques dans le Parc, ainsi que les enjeux de coopération en la matière.

- Le parc national est également intervenu à la soirée « Forêts tropicales », mercredi 8 septembre.

Des agents étaient présents à l'Espace Génération Nature, où ils ont pu sensibiliser les visiteurs, notamment des scolaires, aux

richesses naturelles de la Guyane.

L'établissement a enfin soutenu le déplacement de la compagnie des Singes hurleurs, de Camopi, encadrée par la compagnie Bardaf. Leur spectacle a été très apprécié du public, sensible aux messages vibrants des jeunes comédiens de l'Oyapock.



© Pascal Vardon / PAG



© Arnaud Anselin / PAG



Gouvernance partagée

Le premier Conseil d'administration de l'année 2021 a vu l'élection du maire de Papaïchton, Jules Deïe, à la présidence du Parc amazonien. Il succède à Claude Suzanon, qui a occupé ce poste durant sept ans. Le Conseil scientifique s'est réuni une dernière fois avant son renouvellement, prévu début 2022. Le Comité de Vie locale a dressé un bilan de son activité avant son renouvellement, lui aussi prévu en 2022.

The first meeting of the Board of Directors in 2021 saw the election of the mayor of Papaïchton, Jules Deïe, as the new president of the Amazonian Park. He succeeds Claude Suzanon, who occupied the position for seven years. The Scientific Committee met for one last time before its renewal, foreseen at the start of 2022. The Local Life Committee reported on its activity before its renewal, also foreseen at the start of 2022.



Conseil d'administration

JULES DEIE ÉLU PRÉSIDENT DU PARC NATIONAL



○ SÉANCE D'INSTALLATION

Le maire de Papaïchton a été élu président du Parc amazonien pour un mandat de six ans lors du Conseil d'administration du 10 mars. Jules Deie entend poursuivre les efforts de l'établissement en faveur de la préservation de la biodiversité, de la valorisation des cultures et du développement durable des territoires du Sud de la Guyane. Il a également rendu hommage à l'action de son prédécesseur Claude Suzanon, président de 2013 à 2020 et 1^{er} vice-président sous la mandature d'Hermann Charlotte (2007 à 2013).

La 1^{ère} vice-présidente élue du Conseil d'administration est Marie-Hélène Charles, maire de Saül. Le 2^e vice-président est Bruno Apouyou, représentant du Grand Conseil coutumier.

Le deuxième Conseil d'administration de l'année, le 16 novembre, a permis d'adopter



plusieurs délibérations stratégiques : le budget rectificatif n°2 pour 2021, le budget initial 2022 intégrant l'augmentation d'un poste sous plafond d'emploi en 2022, la validation des modalités de renouvellement

du Comité de vie locale. À cela s'est ajouté, comme de coutume, un point d'information très attendu sur la lutte contre l'orpaillage illégal, avec la présentation des résultats du survol de comptage d'août.

○ ILS ONT DIT... PAROLES D'ADMINISTRATEURS

Évaluation intermédiaire de la charte (CA du 10/03/21)

Samagnan Djo (président du Comité de vie locale) souhaite revenir sur une des conclusions du bilan intermédiaire, à savoir que l'action du Parc était « mal comprise par les habitants ». Il dit que cette incompréhension vient de ce qui a été dit lors de la création du Parc amazonien. Beaucoup de promesses ont été faites et n'ont pas été tenues. Des engagements avaient notamment été pris concernant l'éradication de l'orpaillage.

Pascal Vardon (directeur du Parc amazonien) précise qu'il n'était pas là à l'époque mais que les propos tenus par les agents de l'époque ont sûrement été maladroits ou « mal dits ». Il prend l'exemple du PAPA (plan d'accompagnement pour le parc amazonien) qui était financé par des crédits fléchés mais qui n'ont pas pu être tous débloqués au final. La totalité de l'enveloppe annoncée initialement n'a pas pu être utilisée sur le territoire, faute de confirmation des fonds réellement disponibles.

Arnaud Anselin (directeur adjoint du Parc amazonien) dit qu'une confusion compréhensible est faite par les habitants en matière d'électrification, d'eau potable,

d'assainissement, de santé, d'infrastructures... Tous ces domaines ne dépendent pas du Parc amazonien bien que ce dernier essaie de jouer un rôle de facilitateur pour ces sujets. Le Parc amazonien n'a pas (ou peu) de crédits budgétaires pour financer ces domaines-là. Son travail repose plus sur de l'ingénierie, c'est-à-dire la capacité à monter des projets et trouver des fonds extérieurs pour les financer.

Approbation de l'entrée du Parc au capital de la Coopérative d'intérêt collectif CAE Sud Guyane (CA du 15/11/21)

Raphaëlle Rinaldo (association Sepanguy) souhaite savoir si l'activité au sein de la CAE sera attrayante et pourra être concurrentielle face à des entreprises informelles.

Réponse : Les entreprises informelles qui entreront dans la CAE verront leurs bénéfices diminuer de fait de nouvelles charges (cotisations qu'ils ne paient pas en informel et contribution coopérative). Toutefois, il y a des entrepreneurs qui voient bien l'intérêt de se formaliser, car cela permet d'accéder à la commande publique, mais qui ne sont pas à l'aise avec les démarches administratives. Ce sont eux qui sont ciblés en priorité.

Juliette Daniel (mairie de Maripa-Soula) demande le nombre d'entrepreneurs nécessaires pour financer le fonctionnement de la structure. Quand pourrait-elle être autonome pour son financement ?

Réponse : Il est difficile de répondre à cette question, car on ne sait pas, à ce stade, combien d'entrepreneurs vont intégrer la CAE, ni quels seront leurs chiffres d'affaires (les contributions des entrepreneurs dépendent de leurs chiffres d'affaires). La CAE est conçue avec une vocation sociale et a fait le choix de pouvoir intégrer des entrepreneurs à faibles volumes d'activité. Ceci implique que, pendant plusieurs années, le projet devra être largement financé sur des fonds publics. Au démarrage, les contributions des entrepreneurs seront symboliques pour le financement de la structure.

Dispositif de lutte contre l'orpaillage illégal

Thomas Saunier (Compagnie des guides de Guyane) indique : « Il faut travailler sur le flagrant délit, tout le monde sait où les garimpeiros sont. Il faut mettre l'accent sur le volet diplomatique avec le Brésil et le Suriname. Les agents de l'ONF et de l'OFB ont désormais des prérogatives judiciaires dans le domaine de la lutte contre

l'orpaillage illégal, il faut les mobiliser pour renforcer le dispositif. »

Laurent Kelle (WWF) regrette de ne pas disposer des chiffres sur l'ensemble de la Guyane. « Seul le parc communique des chiffres à ses administrateurs, mais la donnée sur l'ensemble du territoire n'est plus communiquée par la préfecture. Concernant la coopération avec le Brésil, la France a signé en 2013 un accord spécifique en matière de lutte contre l'orpaillage illégal. Où en est-il ? Quel est le bilan ? Par ailleurs, des moyens aériens spéciaux ont été mobilisés par l'armée pour le lancement de la fusée Ariane portant un satellite

« sensible ». Pourquoi n'arrive-t-on pas à mobiliser des moyens équivalents pour le plus grand parc national de France ? Enfin, il serait pertinent d'associer des médias brésiliens lors de la judiciarisation de *garimpeiros* en Guyane française, afin de faire savoir les sanctions judiciaires encourues. »

Benoit De Thoisy (association Kwata) demande s'il est « illusoire d'imaginer que si on augmentait considérablement le nombre de gendarmes et militaires sur le terrain (environ 3000 hommes) pendant un laps de temps donné (environ 1 an) à la façon d'une « guerre », cela permettrait d'éradiquer totalement l'orpaillage illégal

en Guyane. Est-ce une solution envisageable, au-delà de la question opérationnelle ? »

Benjamin Soccac (Gendarmerie de Guyane) répond que « si les forces de l'ordre avaient plus de moyens humains à leur disposition, il va de soi qu'elles les engageraient dans la lutte. Mais il faut surtout tenir compte du fait que « l'adversaire » est particulièrement résilient. Il y a des leviers incontournables tels que le volet diplomatique : tant qu'on n'aura pas trouvé une solution ou un accord avec les pays frontaliers, cela sera peine perdue. »

Conseil scientifique, Comité de vie locale LE RENOUVELLEMENT EN LIGNE DE MIRE



CONSEIL SCIENTIFIQUE

La dernière réunion du mandat du Conseil scientifique 2015-2020 a eu lieu les 20 et 21 mai, intégralement en visioconférence. Malgré ce format et un ordre du jour restreint sur deux demi-journées, la quasi-totalité des 24 membres ont répondu présents. Le Conseil a ainsi pu réagir, débattre, émettre des avis et recommandations sur plusieurs sujets et projets qui lui ont été présentés : retour sur les temps forts des activités patrimoniales naturels et culturels, présentations de la Cellule d'ingénierie aux Communes de l'intérieur (CICI) nouvellement créée, du stage sur la souveraineté et sécurité alimentaire des familles du Haut-Maroni, du projet de création d'un site d'accueil écotouristique sur l'inselberg Mémora ou

encore du champ d'application et des procédures de l'APA en Guyane.

Cette séance s'est clôturée sur un temps d'échange concernant le renouvellement du mandat du Conseil scientifique pour les six prochaines années. La moitié des membres ont fait part de leur souhait de renouveler leur implication à accompagner le Parc à travers cette instance.

Pour rappel, le Conseil scientifique est chargé d'accompagner l'Établissement dans la définition et la mise en œuvre de ses activités de connaissance et de suivi des patrimoines naturels et culturels. Ses membres sont par ailleurs



amenés à donner un avis sur des projets de recherche, de développement local ou des projets pouvant avoir un impact sur l'environnement. Enfin, leur expertise peut également être sollicitée sur des sujets spécifiques, comme la gouvernance.

COMITÉ DE VIE LOCALE

Après plusieurs reports en 2020, la dernière réunion de bilan du CVL s'est tenue au siège du Parc amazonien les 19 et 20 février 2021. Tous les membres, titulaires et suppléants étaient invités. La plupart des



© Fanny Rives / PAG

bassins de vie ont pu être représentés.

Cette réunion a été l'occasion d'échanger sur les actions menées par le bureau du CVL pour faire avancer des dossiers comme l'immatriculation des pirogues, la gestion de la décharge à Maripa-Soula, le transport aérien... Elle a également permis de revenir sur l'implication de certains membres pour faire entendre l'avis des habitants sur des sujets tels que la gestion forestière à Papaïchton et Saül ou le permis de chasser. Les membres de l'instance ont ensuite dressé le bilan du fonctionnement du CVL sur leurs bassins de vie et proposé des améliorations pour la suite. Des préconisations précieuses qui viennent compléter celles apportées par l'étude du

CNRS pour améliorer le fonctionnement de cette instance : mieux articuler le travail du CVL avec celui des chefs coutumiers et des élus communaux, renforcer l'animation sur les territoires, former les membres du CVL, améliorer la communication, etc.

À partir de ces différentes préconisations, un travail a été mené pour définir les nouvelles orientations à donner au CVL, notamment le renouvellement de ses membres. La méthode proposée a été validée par le Conseil d'administration du Parc amazonien du mois de novembre. La prochaine étape vise à identifier collectivement des personnes engagées sur les territoires susceptibles d'intégrer l'instance.



Vie de l'Établissement



L'Établissement public du Parc amazonien de Guyane peut s'appuyer sur une équipe multiculturelle, répartie sur un territoire aussi vaste que la Belgique. Cette situation, unique pour un parc national français, demande des moyens logistiques, numériques et humains spécifiques, adaptés au milieu amazonien. L'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer le bon fonctionnement de l'Établissement permet de faire vivre une culture commune Parc, au plus près du territoire et de ses habitants.

The public establishment of the French Guiana Amazonian Park can draw on the support of a multicultural team, spread out over a territory the size of Belgium. That situation, which is unique for a French national park, calls for specific logistics, digital, and human resources adapted to the Amazonian environment. All the activities implemented to ensure the proper functioning of the Establishment enable a shared Park culture to thrive, tied closely to the territory and its inhabitants.

Ressources humaines

95 AGENTS AU SERVICE DU TERRITOIRE



● EMPLOIS (au 31/12/2021)

Les chiffres clés

94.60 ETP (dont 8 ETP hors plafond)
dont 19.50 ETP fonctionnaires titulaires (en position normale d'activité et détachés)
et 75.10 ETP contractuels (dont 8 hors plafond)

Emplois sous plafond

- 86.60 ETP (équivalents temps plein)
- 86.95 ETPT (équivalents temps plein travaillés) dont 18.82 ETPT fonctionnaires titulaires (en position de détachement et en position normale d'activité), 68.13 ETPT contractuels (en grande majorité sous contrat à durée indéterminée).

Emplois hors plafonds

- 8 ETP (équivalents temps plein)
- 9.70 ETPT (équivalents temps plein travaillés). Ces emplois ont concerné les postes d'assistante LEADER, le programme Terra Maka'andi (gestion des ressources naturelles), le programme CICI (cellule d'ingénierie aux communes de l'intérieur), le programme Renforesap, l'engagement de service civique.

Agents publics titulaires (postes physiques)

- 17 fonctionnaires titulaires en PNA dont 1 agent en disponibilité
- 5 fonctionnaires titulaires en position de détachement.

Agents publics contractuels (postes physiques)

- 52 agents en CDI
- 32 agents en CDD (dont 15 agents sur postes permanents et 17 agents recrutés sur l'année sous contrats courts pour remplacement, aides ponctuelles ...)
- 3 agents en disponibilité ou mobilité.

Stages

15 stagiaires sur l'année (d'une durée d'un à plusieurs mois), dont 7 rémunérés.

Engagés de service civique

5 ESC ont été recrutés pendant 7 mois, du 1^{er} novembre 2020 au 31 mai 2021 puis du 1^{er} novembre 2021 au 30 juin 2022 pour des missions diverses à Camopi, Maripa-Soula, Papaïchton et au service de la Communication au siège du Parc, dans les domaines de l'éducation à l'environnement, de la sensibilisation à l'alimentation, à la nature et au développement durable.

Sur l'année, 117 agents, ESC et stagiaires ont été rémunérés.

Recrutements

- 10 recrutements sur poste permanent vacant
- 17 recrutements en contrat court
- 1 recrutement pour remplacement d'un agent en disponibilité (2 ans)
- 3 recrutements en interne

Le Parc amazonien a connu une relative mobilité due soit à des fins de contrats (3), soit à des démissions (4), soit des disponibilités/mobilités (4), 1 agent a fait valoir ses droits à la retraite.

32 agents titulaires et contractuels ont bénéficié d'un changement d'échelon à l'ancienneté selon les cadences d'avancement applicables. 2 agents contractuels quasi-statut ont bénéficié d'un changement de niveau. 5 agents en PNA ont bénéficié d'un changement de grade ou de corps.

1 revalorisation indiciaire est intervenue au 1^{er} janvier 2021 pour les contractuels quasi statut (toutes catégories et tous niveaux / prise en compte effective en 2022, avec effet rétroactif). 68 agents contractuels ont pu en bénéficier.

● CONDITIONS DE TRAVAIL ET ACTION SOCIALE

Santé et sécurité au travail

La santé et sécurité au travail ont été encore marquées en 2021 par la crise sanitaire de la Covid 19.

19 visites médicales ont eu lieu au titre de la médecine de prévention.

Une chargée de mission « SST » a été recrutée le 1^{er} octobre 2021, pour une durée de 6 mois notamment pour actualiser le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et rédiger le volet « risques psychosociaux ». Une communication récurrente par courriel à l'ensemble des agents, soit par le biais de la conseillère de prévention, soit par le biais du journal interne, est faite (communication du médecin de prévention).

Action sociale

L'établissement a participé aux coûts de repas des agents à Maripa-Soula, où le conventionnement a été possible.

Deux agents ont bénéficié d'une aide matérielle.

● INSTANCES PARITAIRES ET DIALOGUE SOCIAL

- Commission consultative paritaire locale (CCPL) : 3 réunions, dont 2 CCPL disciplinaires

- Comité technique local (CTL) : 4 réunions, dont 1 CTPL par voie électronique

- Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail : 3 réunions.

En 2021, 2 réunions de dialogue social se sont également tenues. Ces temps d'échanges informels sur tout ce qui touche à la vie du parc en complément et en dehors du cadre plus normé des instances paritaires ont pu se réunir en 2021. Ils concernaient la campagne de promotion pour les contractuels du quasi-statut.

Plan de formation

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES



Le bilan de formation 2021 a été élaboré avec la volonté de donner une vision synthétique la plus complète possible de la formation continue qui a été réalisée au sein du Parc amazonien. Le développement des compétences et la formation revêtent un caractère majeur pour l'établissement et permettent de fournir un appui de qualité aux agents, en adéquation avec leurs missions.

Une bonne partie des formations ont été réalisées en distanciel avec des formats courts et adaptés, engendrant moins de déplacements.

Ce bilan s'appuie sur le recueil des besoins des différents services, sur les demandes individuelles des agents et sur la stratégie de l'établissement. Sur un effectif d'environ 100 agents présents au Parc amazonien en 2021 (permanents et non permanents), 90% des agents ont suivi une formation.

Budget alloué au plan de formation 2021 : 30 000 € (coûts pédagogiques, hors coûts connexes tels que le transport).

Le montant total des dépenses de formation, incluant les coûts annexes s'élève au final à 42 427,52 €.

THÉMATIQUES DE FORMATION

• En interne :

- Formation OUPS (Outils, Usage, Pratique et Sécurité du numérique)
- PMB (logiciel bibliothèque numérique)
- Abattage
- Tir (Police de l'environnement).

• À distance :

- Manager la conduite de projets y compris les projets complexes
- Sensibilisation et prévention des risques psychosociaux
- Les bases du droit public
- Langue aluku
- Concevoir et produire un podcast
- Carte mentale
- Les grandes réformes de l'État
- Manager à distance en situation de télétravail
- Motiver et fédérer une équipe
- Sanction disciplinaire

- Mettre en place et piloter une démarche de Gestion prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC)
- Fondamentaux de la gestion administrative RH
- Assurer la gestion administrative des congés maladie, invalidité, décès des personnels
- Sensibilisation au compte personnel de formation

• Formation SST (santé et sécurité au travail) :

- Formation des membres du CHSCT
- Formation tir
- Formation guide-file et serre-file
- Formation PSC 1
- Formation sur la prévention des risques psychosociaux
- Travail en hauteur
- Formation instructeur tir

Nombre de sessions réalisées	Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Nombre d'heures
40	94	403	2 503,90

Coûts pédagogiques	Coûts annexes	Nombre d'agents par catégorie		
		A	B	C
25 345,87 €	17 081,65 €	32	26	36



Audit organisationnel interne

DERNIÈRE LIGNE DROITE



La démarche d'audit organisationnel engagée en 2020 a produit ses premiers résultats en 2021. En début d'année, un séminaire a rassemblé une trentaine d'agents (responsables hiérarchiques et/ou fonctionnels, adjoints, pilotes de projet et coordinateurs d'équipes volontaires) pour identifier les sujets prioritaires sur lesquels travailler.

En préalable à toute analyse, un constat sur l'état des lieux a été dressé (rappel des principaux axes du projet d'établissement et restitution d'une enquête menée auprès des agents par le cabinet Afcor).

Un temps de travail collectif a par la suite abouti à l'identification de huit thèmes prioritaires :

- Renforcer le Secrétariat général (notamment les RH)
- Faire un choix entre deux façons de fonctionner : entrée métier ou entrée territoire ?
- Identifier les missions orphelines ou en faiblesse en termes de ressources humaines sur les délégations ou au siège pour mieux répartir les ressources et les compétences
- Externaliser certaines missions ?
- Revoir le découpage territorial des délégations ?
- Redessiner les services du siège ?
- Définir le rôle du Codir dans la priorisation des projets et le recentrage sur le projet d'établissement
- Mettre en œuvre la Gestion prévisionnelle des emplois et des carrières (GPEC)

Ces thèmes ont été étudiés dans le cadre de groupes de travail composés d'agents volontaires. Fin octobre, les conclusions de ces groupes de travail ont été partagées entre les agents.



© Jean-Maurice Mentore / PAG

Sur le sujet des **missions orphelines**, l'équipe a pu tester une méthode de priorisation afin de faire ressortir les sujets qui mériteront le plus d'attention dans le cadre de la définition d'une nouvelle organisation.

Concernant l'opportunité **d'externaliser certaines missions**, un certain nombre de thématiques ont été examinées en ce sens. Les conclusions du groupe de travail sur le **renforcement du Secrétariat général** ont été présentées. Hormis la nécessité affichée de renforcer la fonction Ressources humaines en complétant l'équipe, les autres sujets évoqués relèvent plutôt du fonctionnement et mériteraient de venir compléter notre plan d'action interne.

Faire le choix entre une **organisation « métier » ou une organisation territoriale** ? Le groupe de travail conclut à la pertinence de conserver une organisation territoriale en soulignant toutefois la nécessité de renforcer la fonction managériale de l'encadrement de proximité, notamment les chefs d'antenne. Enfin, sur le sujet de **l'organisation**

territoriale de la délégation du Maroni, les agents se sont prononcés en faveur de la création d'une unité territoriale à Papaïchton (en lieu et place de l'antenne actuelle), qui serait pilotée sur place par un adjoint au chef de la délégation. Celui-ci siègerait au Codir.

Le processus d'audit organisationnel s'est poursuivi avec le lancement de deux nouveaux groupes de travail (**redessiner les services du siège ; redéfinir le rôle du Codir**). Enfin, un dernier « super groupe de travail », qui va se nourrir des conclusions de toutes les réflexions, aura pour objectif de proposer une évolution de l'organisation actuelle (nouvel organigramme, redéfinition de certains postes).

L'établissement prévoit de recruter un prestataire pour l'accompagner dans cette dernière ligne droite. Objectif : être en mesure de proposer une nouvelle organisation à la fin du premier semestre 2022.



ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

Le Parc amazonien renforce son engagement dans une démarche écoresponsable. L'objectif est de réduire l'empreinte environnementale de ses activités et faire rayonner ses ambitions d'exemplarité auprès de ses partenaires. Une équipe d'agents volontaires s'est constituée en fin d'année 2021 pour animer cette démarche.

Des outils de suivi ont été élaborés sur

les thématiques les plus émettrices : déplacements aériens, terrestres et fluviaux, consommation d'énergie et achats durables (bâtiments et véhicules).

D'autres domaines d'action ont été identifiés : éco-gestes, projets & communication, compensation carbone. Toutes ces thématiques sont animées par des agents, en binômes ou trinômes.



Équipements & INFRASTRUCTURES



○ DÉLÉGATION DE L'OYAPOCK

Maison du Parc de Camopi

Le marché public pour la construction de la maison du Parc de Camopi a été notifié début mars 2017.

Après un démarrage difficile de la construction lié aux mouvements sociaux de 2017, puis des contraintes d'approvisionnement en 2018, le chantier a pris un nouveau retard en 2019 en raison de difficultés propres à l'entreprise titulaire des principaux lots de ce marché. Fin 2019, le taux de réalisation était estimé à 97% (des lots charpente et Gros Œuvre).

2020 a été marquée par un confinement lié au Covid particulièrement long dans l'Est guyanais et en particulier à Camopi. Les travaux d'électricité ainsi que ceux de plomberie ont pu être substantiellement

avancés mais la situation s'enlisant, et le titulaire n'ayant toujours pas la capacité à répondre à nos demandes, après injonction de reprendre les travaux, le marché a été résilié fin 2020.

2021 a permis de relancer les travaux de finitions (gros œuvre – peinture) et de finalisation de l'électricité, de la plomberie et de la charpente.

L'installation de l'équipe de Camopi devrait intervenir dans le courant du second semestre 2022. Ce bâtiment apportera une franche amélioration des conditions de travail.

Pôle logistique et logements

Dans le prolongement des travaux de 2020, une casquette supplémentaire

a été réalisée par les équipes du Parc amazonien afin de mieux abriter la zone atelier extérieur. Une large refonte de l'installation solaire, réalisée grâce à des financements de France Relance, donne aujourd'hui plus d'autonomie à l'ensemble des infrastructures du pôle logistique de la délégation.

Aménagements sur le sentier de la crique Mémora

Les équipes du Secrétariat général et du service Développement Durable ont mis en commun leurs compétences pour le projet de développement touristique de la crique Mémora. Plusieurs passerelles ont été construites sur le sentier avec des financements France Relance.

○ DÉLÉGATION DU MARONI

Papaïchton : une nouvelle maison du Parc en projet

Les études pour la construction de la future Maison du Parc de Papaïchton ont été lancées en 2021.

L'opération est en partie adossée à un financement Plan de relance. Il est prévu un bâtiment de bureaux avec un bel espace d'accueil et des salles de réunions, la réhabilitation d'une maison en logements de passage pour les agents du Parc, et un espace logistique comprenant un atelier et des locaux de stockage logistique

indissociables des nombreuses activités du Parc.

Maripa-Soula

La construction de la Maison du Parc, démarrée au 2nd semestre 2016, a été confrontée à un arrêt de chantier en novembre 2017 consécutivement à un doute quant à la provenance et la qualité des essences de bois utilisées.

Ce problème résolu en 2018, le chantier a pu reprendre en 2019 mais a été à nouveau fortement ralenti par des problèmes

internes de l'entreprise chargée du lot gros œuvre / charpente. Fin 2019, les travaux ont repris, malheureusement arrêtés de nouveau début 2020 par les contraintes sanitaires. Les travaux ont pu reprendre en septembre 2020.

Si les travaux réalisés donnent un tout autre aspect au bâtiment par rapport à 2020, les difficultés de finition de certains travaux de second œuvre reportent la livraison à 2022. Le plan de relance énergie se concrétise cependant pour la pose d'une centrale photovoltaïque prévue en 2022. De même un financement France Relance permet d'intégrer dès à présent la réalisation des espaces d'accueil du public (salle d'exposition, salle de réunion) dans les travaux en cours.



Projet de Maison du Parc à Papaïchton

○ DÉLÉGATION DU CENTRE

Coup de neuf sur un logement de fonction

Une équipe d'agents du Parc a réalisé une belle rénovation d'un logement de fonction à Saül. Remise en état de la cuisine et de la salle d'eau, reprise des évacuations, traitement des façades...

Une centrale photovoltaïque a également été installée sur ce logement pour pallier la vétusté de l'installation existante.

Achats

& MARCHÉS PUBLICS



L'année 2021, dans la continuité de 2020, a été très marquée et perturbée par la crise sanitaire.

En 2021 cependant, les opérations et activités portées par les agents du Parc amazonien ont repris avec pour ambition, pas toujours consciente mais bien présente, de rattraper le temps perdu en 2020.

De plus, le Plan de Relance lancé par l'État a permis au Parc amazonien d'obtenir des financements complémentaires en

investissement. Financements se traduisant directement en achats, et marchés publics de travaux, fournitures ou services.

C'est donc dans cette ambiance globale de reprise, que les agents du Secrétariat général ont œuvré, toujours avec la même philosophie : répondre aux besoins spécifiques exprimés par les services et les délégations, et solliciter autant que possible les compétences locales.

○ MARCHÉS PUBLICS

Reconduction de marché :

Les marchés suivants ont fait l'objet d'une reconduction tacite ou expresse d'un an :

- Prestations de service d'agence de voyages ;
- Prestations de location d'hélicoptère avec équipage ;
- Prestations de nettoyage des locaux du Parc amazonien (siège Rémire, bureaux du Parc national à Maripa-Soula et maison Météo France, locaux de Saül) ;

Nouveaux marchés :

■ Marchés de prestation de service et fournitures

- Prestations d'impression (2 consultations)
- Prestations de nettoyage des locaux du PAG (siège, Maripa-Soula, Papaïchton)
- Formations bureautique
- Achat de véhicules (3 lots)
- Diagnostic des layons de Saül
- Diagnostic de la centrale solaire de Taluen.

■ Marchés de prestations intellectuelles

- Maîtrise d'œuvre pour la toiture solaire de la maison du Parc à Maripa-Soula
- Maîtrise d'œuvre pour la maison du Parc à Papaïchton

Répartition par type de marché public en 2021
(nouveaux marchés)

Type de marché	Nombre de lots	Montant total	Dont prestataires locaux
Prestations de service	11	227 794 €	94 %
Prestations intellectuelles	2	105 876 €	100 %
Travaux	11	399 339 €	100 %
Total	24	733 009 €	98 %

■ Marchés de travaux

- Construction de la maison du Parc à Maripa-Soula Lot n°9 VRD (relance suite à résiliation à la demande du titulaire)
- Construction de la maison du Parc à Camopi – 5 lots (relance suite à résiliation pour faute du titulaire)
- Travaux de construction de passerelles bois à Mémora (commune de Camopi)
- Travaux d'installation de panneaux solaires en toiture de la maison du Parc à Maripa-Soula

- Travaux d'installation d'une centrale photovoltaïque sur le logement du chef de la délégation du centre (Saül)
- Travaux d'amélioration des carbet de Gobaya Soula à Maripa-Soula.

○ ACHATS ET LOGISTIQUE

Environ **1 955 bons de commande** (1 520 en 2019, 1 000 en 2020) ont été émis par l'établissement en 2021, dont 1 143 par la cellule logistique-achats (660 en 2020), 560 pour les besoins de transport, hébergement et restauration des agents et intervenants, et environ 220 pour assurer les commandes générales et « transversales » (téléphonie, internet, abonnements divers ...).

À noter : la cellule a perdu en 2020 son logisticien, parti voguer vers d'autres horizons, et intégré, dans l'attente du recrutement sur le poste désormais vacant du logisticien, un assistant logistique et achats.

Cette organisation transitoire a permis de traverser l'année 2021 sans encombre, en dépit d'un surcroît de travail assez sensible lié à la « reprise ».



Communication

VALORISER LE PARC NATIONAL



CONSTRUCTION DE LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION 2021-2025

La stratégie de communication de l'établissement a été mise à jour en 2021. De nombreux entretiens ciblés avec des partenaires, les conclusions de l'évaluation à mi-parcours de la charte (2020) ainsi qu'un questionnaire ouvert à l'ensemble des agents du parc national ont permis de dresser le bilan de la dernière stratégie (2015-2020) et de déterminer les enjeux de communication pour ces prochaines années.

La stratégie de communication 2021-2025 s'articule autour de quatre enjeux principaux :

- Renforcer la visibilité des actions et des missions de l'établissement, notamment sa contribution au développement local
- Valoriser les patrimoines naturels et culturels du territoire
- Améliorer la communication interne : renforcer les échanges entre services et délégations et favoriser l'émergence de valeurs communes
- Faciliter l'appropriation du Parc amazonien par les habitants et les acteurs du territoire.

Quatre objectifs ont également été



© Aurélien Brusini

identifiés :

- Affirmer le Parc dans son territoire en développant l'adhésion et l'implication des habitants
- Développer ou renforcer la cohésion interne
- Faire connaître et reconnaître la richesse des patrimoines naturels et culturels du Sud Guyane
- Faire connaître le PAG, son rôle et ses actions pour renforcer sa légitimité à

l'échelle locale

- Favoriser l'attractivité des territoires du Sud Guyane.

Un plan d'action a été construit pour atteindre ces objectifs. Les publics ciblés prioritairement sont les habitants et élus, les scolaires et partenaires locaux, mais aussi les agents du Parc amazonien, les partenaires institutionnels et le grand public guyanais.

RETOMBÉES PRESSE

L'année 2021 a été marquée par de belles découvertes scientifiques (fossiles de paresseux géant, mission d'inventaires

naturalistes à Gros Saut...) qui ont été largement relayées par la presse nationale et locale. La nécessité de préserver

et défendre l'Amazonie, la mise en lumière d'actions mises en œuvre par l'établissement mais aussi l'orpaillage illégal restent les principaux sujets liés au Parc abordés dans les médias.

Citons, au niveau de la presse nationale :

- *Guyane, une seule santé*. Ce documentaire animé par le scientifique Rodolphe Gozlan et la comédienne Juliette Binoche s'intéresse aux liens entre la biodiversité et la pandémie de Covid 19. Le directeur du Parc amazonien est notamment interviewé.

- La mission sur le Haut-Koursibo dans *Géo Ado*. Le magazine publie un article d'Aurélien Brusini sur la mission scientifique conjointe ONF-Parc amazonien organisée sur le Haut-Koursibo en novembre 2019.



© DR

- *Sur le front... de l'Amazonie* (France 5). Le journaliste Hugo Clément se rend en Amazonie brésilienne où il est reçu par le grand chef Raoni, qui lance un appel pour protéger la forêt. Il prend également part à une opération pour démanteler des campements de garimpeiros en Guyane et suit le docteur Rémy Pignoux (membre



TRÉSOR CONTRE TRÉSOR EN GUYANE.
Du haut de son poste de commandement, le journaliste Hugo Clément suit l'opération de démantèlement des campements de garimpeiros en Guyane. À sa droite, le docteur Rémy Pignoux, membre du conseil scientifique du Parc amazonien de Guyane.

du conseil scientifique du Parc) sur le Haut-Maroni.

- *Trésor contre Trésor en Guyane* : la mission Gros Saut dans *M le magazine du Monde*. Un journaliste du *Monde* a pu intégrer les équipes scientifiques de la mission Gros Saut, survoler des sites pollués par l'orpaillage illégal sur l'Abounami, aller à Albina 2 et sur quelques anciens sites autour de Papaïchton.

- L'orpaillage illégal fait toujours l'objet de nombreux articles dans la presse nationale et locale. En 2021, le magazine *La Vie* consacre un reportage aux répercussions désastreuses de cette activité pour l'environnement et les habitants du Sud de la Guyane. Quelques semaines plus tard, TF1 consacre un reportage à ce sujet, en accompagnant le directeur du Parc amazonien et un inspecteur de l'environnement sur un site d'orpaillage clandestin. L'AFP, enfin, donne la parole au directeur adjoint dans une vidéo consacrée à la lutte contre l'orpaillage illégal.

- *Voyage chez les hommes sans nom* (France 2). France 2 diffuse le documentaire *Voyage chez les hommes sans nom*, réalisé par Philippe Bodet. Dans ce film, l'écrivain Sylvain Tesson va à la rencontre

des hommes de la Légion étrangère en Guyane. Il rencontre également le chef de la délégation du Centre, Antonio Lopez, ancien légionnaire, qui nous livre un témoignage touchant sur la légion, l'engagement, la France.



- *Amazonie, le trésor de la Guyane*, sur Arte. Le réalisateur Jean-François Ducrocq part à Saül et rencontre également Antonio Lopez, le « ranger » du Parc amazonien.

- La découverte historique de fossiles de paresseux géant à Maripa-Soula est relayée par l'ensemble de la presse nationale et locale.

- Le décès d'André Cognat. La presse nationale et régionale de l'Hexagone revient sur l'histoire de cet homme originaire de la région lyonnaise qui, à 23 ans, a fondé un village sur le Haut-Maroni, Antecum-Pata. La presse locale revient également largement sur son parcours hors du commun.

- *Wayana, les enfants de la forêt* (France 3) est un documentaire tourné en novembre 2020 à Taluen, avec des témoignages sur l'évolution de la société wayana. On y retrouve notamment quelques agents et anciens du Parc amazonien.

Au niveau de la presse locale :



Les médias locaux relaient très régulièrement les actions menées par le Parc amazonien de Guyane.

Citons notamment :

- La mission d'inventaires naturalistes sur Gros Saut (Guyane la 1^{ère})
- L'élection du nouveau président du Parc amazonien, Jules Deie (Guyane la 1^{ère} et Radio Peyi)
- La saisie de viande de bois à Vila Brasil (Guyane la 1^{ère} et Radio Peyi)
- La sortie du recueil de contes teko et wayäpi (Guyane la 1^{ère}, KFM)
- L'inauguration des maisons traditionnelles aluku et de l'exposition « Abattis Kotika, berceau du Pays Boni » (Guyane la 1^{ère}, Radio Péyi, France-Guyane et Guyaweb)
- La chasse en Guyane (Le Courrier ultramarin Boukan)
- La participation du Parc amazonien au Congrès mondial de la nature (Guyane la 1^{ère}, France-Guyane)
- L'aménagement d'une passerelle à Gobaya Soula par les jeunes du RSMA (Guyane la 1^{ère}).
- La Journée de l'abattis, à Camopi (Guyane la 1^{ère}).
- Le Marché artisanal du Maroni (Guyane la 1^{ère}, France-Guyane, KFM, radio Wie Loetoe)
- Les activités liées à l'Atlas de la biodiversité communale de Saül (Guyane la 1^{ère}, Outremer Grandeur nature).

o PARTENARIATS AVEC LES MÉDIAS

France-Guyane

Une nouvelle collaboration avec le journal d'information *France-Guyane* démarre en juin. Dorénavant accessible sur son site web, *France-Guyane* publie un journal hebdomadaire en version numérique tous les vendredis. Un vendredi sur deux, le Parc amazonien propose un article. Ce partenariat s'ouvre avec un sujet consacré à la manifestation sur la production locale à Saül.

On Air

Le magazine *On Air* (magazine de la compagnie Air Antilles/Air Guyane) consacre son 56^e numéro (décembre-janvier-février) à la Guyane avec une série d'articles, dont un rédigé par le Parc sur l'Aire terrestre éducative de Maripa-Soula. Le magazine est diffusé normalement sur les vols d'Air Guyane.

Le MAG

Le Parc amazonien a poursuivi son partenariat avec le magazine agricole bimestriel *Le MAG*, lancé cette année. L'établissement contribue à chaque numéro avec un article sur un sujet lié à l'agriculture dans les territoires du Sud de la Guyane.



À voir
Tous ces films
sont visibles
sur la chaîne
du Parc amazonien

○ FILMOGRAPHIE



Bonne année !

La vidéo de vœux met en scène de nombreux agents du Parc invités à souhaiter la bonne année dans leur langue maternelle.

13 000 vues Facebook - 360 vues YouTube.

Saül, destination nature



Plongez dans le village du cœur de la Guyane pour vivre une expérience de pleine nature en Amazonie française ! Découvrez ses richesses naturelles, ses spécificités culturelles, son histoire, le sens de l'accueil de ses habitants... Ici, l'homme a toujours composé avec la nature qui l'entoure. Le sentiment de calme et de déconnexion que l'on ressent dans le bourg ou sur l'un des nombreux sentiers en forêt ne pourra vous laisser indifférent !

9 400 vues Facebook - 400 vues YouTube.



Restauration de maisons traditionnelles à Loka et Boniville (Papaïchton)

Six maisons traditionnelles de Papaïchton ont été restaurées par le biais d'un chantier-école. Ce film donne la parole aux principaux acteurs du projet.

7 500 vues Facebook - 140 vues YouTube.

Les arts dessinés du Lawa

Marché artisanal du Maroni 2021

Organisé par le Parc amazonien avec le soutien des communes de Maripa-Soula et Papaïchton, le traditionnel Marché artisanal du Maroni a réuni une cinquantaine d'exposants samedi 13 novembre à Maripa-Soula.

4 600 vues Facebook - une centaine de vues YouTube.

Suivi des loutres et tapirs sur la Basse-Camopi

Début novembre 2021, les agents du Parc amazonien ont organisé deux missions de suivi des loutres et tapirs, sur le Haut-Marouini (sud-ouest de la Guyane) et la Basse-Camopi (sud-est). Embarquez avec l'équipe de Camopi à la recherche des traces de ces espèces !

2 900 vues Facebook - 200 vues YouTube.



Journée de l'abattis à Camopi



Organisée par le Parc amazonien de Guyane et la mairie de Camopi, la Journée de l'Abattis est un événement qui rassemble les habitants, visiteurs, élèves de l'école et du collège ainsi que des artisans en vannerie, sculpture et perlerie.

2 200 vues Facebook - 165 vues YouTube.

Une Aire terrestre éducative à Maripa-Soula !



L'Aire terrestre éducative de Maripa-Soula expliquée par ceux qui y participent ! Le Parc amazonien et le collège Gran Man Difou mettent en place une « Aire terrestre éducative » sur le sentier de la crique Daouda. Un dispositif coordonné par l'Office français de la Biodiversité (OFB).

1 000 vues Facebook - 310 vues YouTube.

Ka'agriculture, de l'abattis à la professionnalisation



Retour sur le chantier d'insertion agricole mis en place par l'association Liane à Camopi, qui compte aujourd'hui treize salariés en insertion.

250 vues YouTube.

Renforesap : le bilan 2021

Le principal objectif du projet Renforesap, porté par le Parc amazonien, était de consolider le dialogue entre les aires protégées de Guyane, Guyana et Suriname autour de quatre thèmes : l'écotourisme, l'orpaillage, les sciences participatives et la transmission du patrimoine culturel vivant.

Une centaine de vues YouTube.

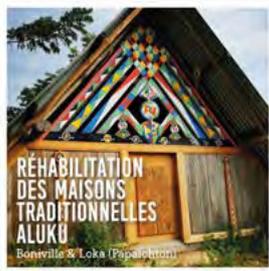
Les Nouvelles du Parc amazonien

Retrouvez les principaux projets menés par le Parc amazonien entre mars et novembre 2021. Cette vidéo a été réalisée pour le Conseil d'administration du Parc du 16 novembre.

Une centaine de vues YouTube.



○ PUBLICATIONS



Réhabilitation des maisons traditionnelles aluku

Sur la commune de Papaïchton, six maisons traditionnelles aluku (trois dans le village de Loka, trois à Bonville) ont été restaurées par le biais d'un chantier-école mené de 2017 à 2020. Afin de retracer l'historique et les grandes étapes de ce projet, un livret a été réalisé par le Parc amazonien et la mairie de Papaïchton. Ce livret donne la parole aux principaux acteurs du projet, revient sur les temps de concertation et contient de belles photos de ce patrimoine bâti exceptionnel. Il a été distribué aux participants et partenaires de ce projet.



Flore de sous-bois du centre de la Guyane

Le dernier né de Guianensis (la collection du Parc amazonien) présente la flore de sous-bois du centre de la Guyane, en premier lieu les espèces indigènes observables sur les sentiers. Un livret réalisé par notre technicien écologie Sébastien Sant, qui a inventorié et photographié des milliers d'espèces floristiques à Saül, et mis en page par notre graphiste Géraldine Jaffrelet. Les 700 photographies permettent de découvrir en partie cette incroyable palette végétale ! Le guide d'identification sera disponible au 1^{er} trimestre 2022.



Renforesap : Inspirons-nous !

Trois des quatre synthèses prévues dans le cadre du projet de coopération régionale Renforesap ont été publiées en 2021. Ces documents, rédigés en français, anglais et néerlandais, visent à mettre en perspective les politiques et projets mis en œuvre par les aires protégées du Guyana, Suriname et Guyane dans les domaines suivants : orpaillage illégal / sciences participatives / transmission du patrimoine culturel vivant. L'équipe du programme a fait appel à une illustratrice pour accompagner les textes de ces synthèses.

○ COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site internet

Le site internet du Parc amazonien relaie ses principales actions tout au long de l'année. Entre janvier et décembre, 80 articles ont été mis en ligne. Ils alimentent également une newsletter envoyée régulièrement aux 2500 abonnés du Parc amazonien.

Facebook et Instagram

Facebook et Instagram sont les deux

réseaux sociaux privilégiés par le Parc amazonien. Le nombre d'abonnés à la page Facebook a augmenté de 20%, passant de 8 765 abonnés à 10 468 en ce début d'année 2022.

La publication ayant obtenu la plus forte audience en 2021 est un poisson d'avril concernant le passage de Bob Marley dans un village de Papaïchton, qui a touché 63 200 personnes.

Sur Instagram, le Parc amazonien compte quelque 3 100 abonnés.



○ COMMUNICATION INTERNE

Leko

Le journal interne du Parc amazonien, relancé en octobre 2020, a poursuivi sa publication en 2021.

Chaque mois, il retrace les activités de l'établissement, de Maripa-Soula à Camopi en passant par Saül et Papaïchton. Il s'appuie sur des articles proposés et rédigés par les agents eux-mêmes.

Le Leko est envoyé par mail à l'ensemble des agents du Parc, aux membres du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et du Comité de vie locale, mais aussi à des personnes qui ont émis le souhait de continuer à le recevoir, principalement d'anciens agents de l'établissement.



○ PHOTOTHÈQUE

La photothèque du Parc amazonien, mise à jour tout au long de l'année, compte 11 500 photos. L'établissement met régulièrement à disposition des photos pour ses partenaires (collectivités, établissements scolaires, ARS, OFB, etc.). Une dizaine de contrats de mise à disposition d'images ont ainsi été signés en 2021, généralement pour une durée d'un an.

Budget 2021

LES ACTIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



L'année 2021 a été marquée par **des actions particulièrement structurantes pour l'établissement** :

- Le travail préparatoire au renouvellement de deux conventions d'application de la charte, à Papaïchton et Camopi
- Le financement exceptionnel obtenu pour la lutte contre l'orpaillage illégal
- Le financement (via le Plan de relance) d'opérations d'aménagement de sentiers (développement du tourisme), de constructions pour le Parc amazonien (bureaux de Papaïchton, phase 3 de la Maison du parc de Maripa-Soula incluant une toiture solaire, électrification solaire du pôle logistique de Camopi)
- La reprise active du chantier de construction de la Maison du Parc de Maripa-Soula
- La quasi-finalisation de la Maison du Parc de Camopi.

L'année 2021 s'est déroulée dans un contexte sanitaire et économique particulier, alternant des périodes de mesures

nationales et préfectorales de restriction, plus ou moins strictes ; la Guyane était toujours en état d'urgence sanitaire ce qui n'a pas favorisé les activités nécessitant des regroupements (EEDD et événements notamment). Ces contraintes se sont ajoutées aux autres difficultés structurelles du territoire, notamment en matière de géographie (isolement des communes du Sud Guyane – contraintes logistiques de déplacement).

Comme en 2020, une reprogrammation a été effectuée en juin 2021 et a conduit à revoir la priorisation des actions prévues en 2021, avec le report de certaines en 2022.

La lutte contre l'orpaillage illégal a pu être maintenue, avec une implication continue et forte des inspecteurs de l'environnement du Parc amazonien sur le terrain, aux côtés des forces Harpie. Les moyens financiers complémentaires ont permis d'une part l'acquisition de matériels pour mener à bien les missions (quads, pirogues, moteurs, matériels) et d'autre part la multiplication des interventions du Parc amazonien et des partenaires Harpie par des missions hélicoptères sur le territoire du Sud de la Guyane.

● RÉALISATION DU COMPTE FINANCIER

En comptabilité générale, les réalisations en dépenses de l'exercice se sont établies à **8 890 463,68 €** et se sont décomposées de la façon suivante :

CHARGES DE PERSONNEL (64% du budget global de fonctionnement)	5 716 889,91 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (34 % du budget global de fonctionnement)	3 006 723,68 €
Dont dotation aux amortissements et aux provisions (interventions, allocations chômage, passifs sociaux) : 427 958,98 €	
CHARGES D'INTERVENTION (2% du budget global de fonctionnement)	166 850,09 €
TOTAL CHARGES	8 890 463,68 €
Produits (dont opérations d'ordre (413 608,99 €)	9 296 810,94 €
TOTAL PRODUITS	9 296 810,94 €

L'exécution budgétaire de l'année fait apparaître :

Résultat de l'exercice 2021 (bénéfice)	+ 406 347,26 €
Capacité d'autofinancement	+ 917 187,33 €
Variation du fonds de roulement pendant l'exercice 2021	+ 832 396,61 €
Fonds de roulement cumulé à la fin de l'exercice 2021	3 061 601,11 €
Trésorerie au 31 décembre 2021	3 117 625,04 €
Variation de la trésorerie pendant l'exercice 2021	+ 888 891,83 €

À noter que sont fléchés sur le fonds de roulement : les restes à payer des engagements antérieurs en fonctionnement, en intervention (solde subvention) et en investissement : construction des Maisons du Parc à Maripa-Soula et à Camopi, subvention d'investissement complémentaire 2021.

BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE - EXERCICE 2021

Recettes

Le taux d'exécution global en recettes est de 101 %.

Comme l'année précédente, la dotation de l'Office français pour la Biodiversité de l'exercice 2021 a été versée dans son intégralité.

Au final, les réalisations budgétaires de l'exercice en recettes se sont établies à 9 885 461,86 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- recettes globalisées (dont contribution OFB) = 7 760 837,98 €
- recettes fléchées = 2 124 623,88 €

Dépenses

Les réalisations budgétaires en Crédits de paiement (CP) de l'exercice en dépenses se sont établies à 9.147.146,39 € et se sont décomposées de la façon suivante :

- dépenses de personnel = 6 165 163,50 € dont 429 191,29 € de charges de pensions civiles et 272 238 € rattachés aux opérations fléchées ;
- dépenses de fonctionnement = 1 804 532,02 € dont 350.593 € rattachés aux opérations fléchées ;
- dépenses d'intervention = 135 997,09 €, dont 10 720 € rattachés

aux opérations fléchées ;

- dépenses d'investissement = 1 041 453,78 €, dont 926 781 € rattachés aux opérations fléchées.

Soit un taux d'exécution global en dépenses de 85 % (réalisation en Personnel = 98%, Fonctionnement = 89 %, en Intervention = 77 %, et en Investissement = 47 %).

Compte tenu des réalisations en recettes et en dépenses, on constatera pour l'exercice 2021 un solde budgétaire excédentaire de + 738 315,47 €.

Répartition des dépenses de fonctionnement (en comptabilité budgétaire)

Les charges de personnel représentent 76 % du budget global de fonctionnement de l'Établissement.

Les charges de fonctionnement représentent 22 % du budget global de fonctionnement de l'Établissement.

Les charges d'intervention représentent 2 % du budget de fonctionnement.

BILAN FINANCIER - COMPTABILITÉ GÉNÉRALE - EXERCICE 2021

Investissement

L'investissement courant d'un montant de 1.103.463,09 € comprend notamment l'acquisition de :

- Matériels roulants et flottants = 84.924,58 €
- Matériels informatiques = 50.578,10 €
- Matériels techniques et divers = 60.401,53 €

Mobiliers = 6.358,36 €

Logiciels = 5.337,45 €

Installations générales, agencements, aménagements divers = 50.044,43 €

Mais aussi la réalisation d'infrastructures : 835 818,64 € (Maisons du Parc de Maripa-Soula et Camopi, bureaux Papaïchton).

RÉPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2021 HORS PERSONNEL (COMPTABILITÉ GÉNÉRALE)

Frais de déplacement, mission et réception	378 394,39 €	11,92 %
Achats non stockés (petit matériel, carburant...)	428 307,15 €	13,50 %
Locations	188 555,95 €	5,94 %
Communication et filmographie	72 330,16 €	2,28 %
Frais postaux et de télécommunication	105 608,61 €	3,33 %
Études et recherches	2 230,75 €	0,07 %
Entretiens, Maintenances et réparations	75 649,26 €	2,38 %
Formation du personnel (coût pédagogique 2021)	18 560 €	0,58 %
Conseils et assemblées	32 438,90 €	1,02 %
Transport collectif de biens (aérien et pirogues) et de personnes (dont survols LCOI)	327 990,82 €	10,34 %
Assurances	30 189,50 €	0,95 %
Prestations services (dont nettoyage 95 230,53 €, télésurveillance 6 384,57 € et services informatiques 35 752,64 €)	305 184,14 €	9,62 %
Subventions accordées	194 046,23 €	6,11 %
Dotations aux amortissements	329 916,17 €	10,40 %
Dotations aux provisions	601 305,39 €	18,95 %
Autres : sous-traitance, documentation, taxes, annulation titres N-1...	82 866,35 €	2,61 %

RÉPARTITION DES CHARGES 2021 PAR NATURE DE DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement	3 006 723,68 €
Dépenses d'intervention	166 850,09 €
Dépenses de personnel	5 716 889,91 €
Dépenses d'investissement	1 103 463,09 €
TOTAL	9 993 926,77 €

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Ont contribué aux activités du Parc amazonien en 2021 :

ABATI Chizi	EREMOC Line Rose	MILLIET-TREBOUX Pauline
ADAMS John	EWAHO Valérie	MISO Jean-Michel
ALIWAUPOE Tex	FAIVRE D'ARCIER Fanny	MISO Sylvianne
ALIWAUPU Agnès	FELIX Karin	MONPERA Bertrand
ALOIKE Kupi	FLEURY Marie (Pte. CS)	MONTOUTE Jean-Maurice
ALOUNAWALE Pierre	FLORES ALVAREZ Cyrielle	MUKHERJEE Dipali
ANABI Lucien	GARCIA MARTINEZ Elisabeth	NADOLSKI Claire
ANAIMAN Tapinkili	GIRARDOT Thierry	NANGWA KWETCHOU Angels
ANSELIN Arnaud	GREBIC Heloise	NANUK Apaikasi
ASAUKILI Aseu	GUEDON Camille	NG KON TIA Viviane
ASSAKIA Pascal	HARIWANARI Tiffanie	PALANAIWA Alikumale
AUFFRET Emeric	HERMITEAU Ingrid	PALANY Romane
AYANGMA Sarah	HISTE Diane	PANAPUY Jammes
BAGADI Daniel	JACOBIE Micky	PAUL Jean-Louis
BAGADI François	JACQUELIN Marion	PAWEY Bertrand
BAKAMAN Fernand	JAFFRELOT Géraldine	PINSON Dondaine
BEAGUE Lucie	JAHN-OYAC Arnaud	PLAINE Stéphane
BECERRA Fabienne	JEAN-BAPTISTE Gérard	PLAINE Etienne
BENA Lucien	JENGE August	PYNEEANDY Sevanhee
BENDAYO Vincent	JOUBERT Pierre	RABEFARIHY Dimitri
BENOIT Cédric	JUNG FOUQUEZ Alice	REBIBO Eléa
BERTHIER Claudia	KLEIN Tristan	RENAUD Steeve
BERTIN Nathalie	KOUATA Touine	RIVES Fanny
BLONDEL Anthony	KOUKOUAN Therby	SALIOU Yann
BORG Caroline	KOUPÉ Sébastien	SANT Sébastien
BOUILLAGUET Stéphanie	KOUYOULI Clair	SCELLIER-MATHOULIN Stéphanie
BUZARÉ Diana	KOUYOULI Yves	SCHERZL Namik
BRISSE Arthur	KOUYOULI Florence	SCHWEITZER Floriane
CACHINE Sonia	LABERY Madani	SOUENA Félix
CAMBOU Julien	LACOMBE Rémy	SUITMAN Dorilas
CAREME Claudy	LASSOUKA Luc	SUZANON Claude
CHAMORRO-CALVACHE Marcela	LATREILLE DE LAVARDE Jean-Baptiste	TALOEKAIDOE Félix
CHARRONNEAU Maxime	LECURIEUX Louise	TALUEN Saki
COGNAT Lanaki	LE JAN Alice	THONNEL Audrey
CORSAGNI Krystel	LEMAITRE ANQUETIL Françoise	TOLINGA José
CUFFIT Cédric	LENGANEY Denis	TOTI Dalila
DAGNET Edwin	LE PESQUER Joy	TOUENKE Tania
DEFRANOUX Stéphane	LERMYTE Clément	TRAN TU YEN Lindsay
DE LA ROCHE Karmen	LONGIN Guillaume	TRAN TU YEN Francine
DEYE Raymond	LOPEZ Y DIAZ Antonio	URIOT Quentin
DELVAUX Hélène	LUTTRINGER Lynn	VANUXEM Emma
DEMAILLY Marie-Claude	MANDE Rosiane	VARDON Pascal
DJANI Yrlanda	MANKOU Seluka	VAUPRE Gaëllanne
DJO Samagnan (Pt CVL)	MARECHAL Clarisse	WILLIAM Chiara
DUIN Renzo	MASSUE Loïc	YAMO Stanislas
DURAND Léa	MAURY Mickaël	ZIDOC Marius
EBER Arnould	MATA Jérémie	
EDA Steven	MATHOULIN Gaëtan	

Directeur de la publication :
Pascal Vardon

Coordination éditoriale :
Stéphanie Bouillaguet



ISSN : 2118 - 2086

Conception : Service communication du Parc amazonien de Guyane
Imprimé en mars 2022 par Bialec

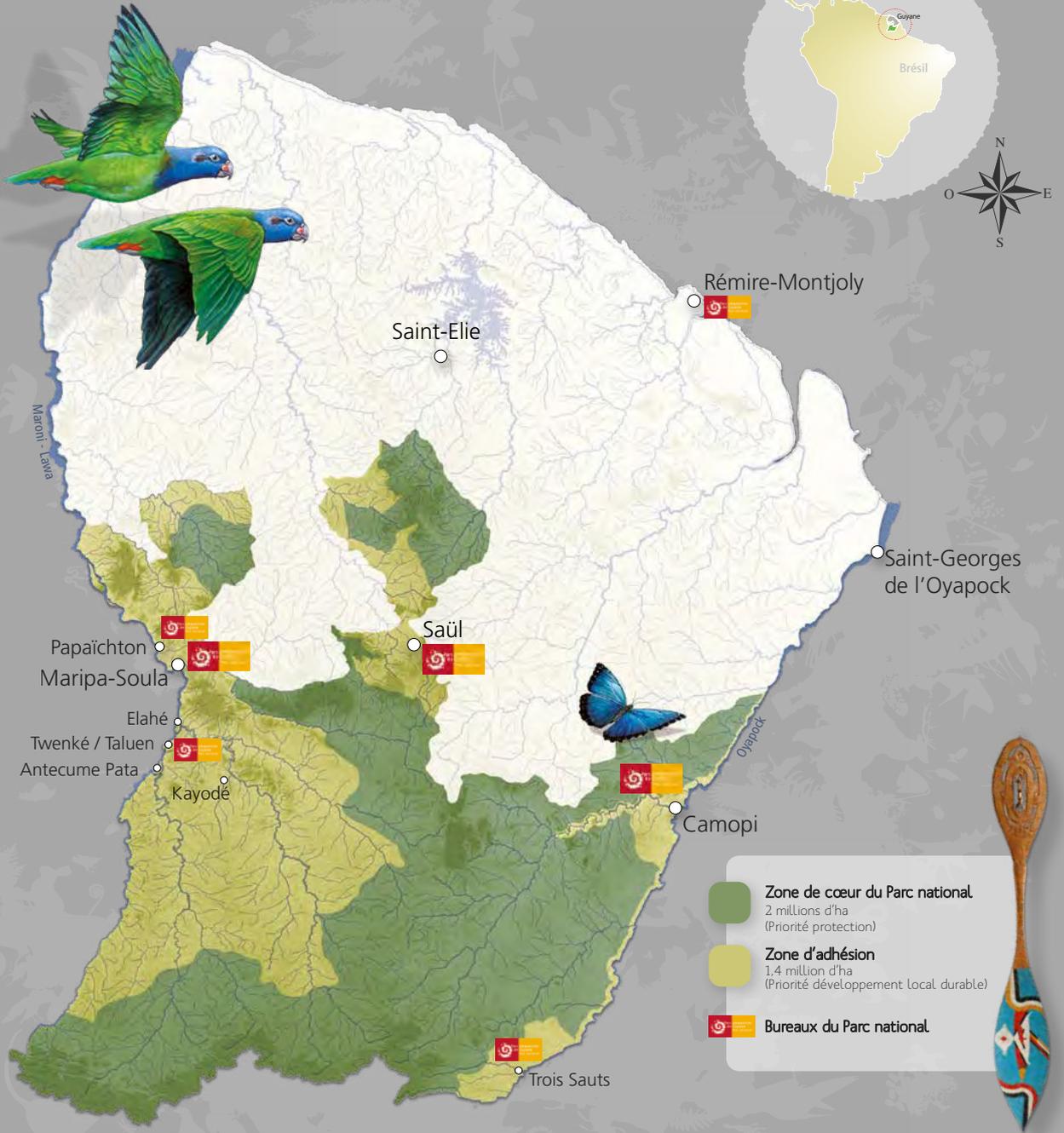


Parc amazonien
de Guyane
Parc national

Les territoires du Parc national

zonage

www.parc-amazonien-guyane.fr



Siège

1 rue de la Canne à sucre
97354 Rémire-Montjoly
tel : 05 94 29 12 52
fax : 05 94 29 26 58
infos@guyane-parcnational.fr
www.parc-amazonien-guyane.fr

Délégation territoriale du Maroni

Cité Djakata - Maison Tobbie
97370 Maripa-Soula
tel : 05 94 37 10 07
infos@guyane-parcnational.fr

Délégation territoriale du Centre

Le Bourg
97314 Saül
tel : 06 94 16 81 48
infos@guyane-parcnational.fr

Délégation territoriale de l'Oyapock

Le Bourg
97330 Camopi
tel : 06 94 24 86 54
infos@guyane-parcnational.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE